Séminaire
rue Girouard
Ville.

94e ANNEE
No 51

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, ministère des Postes, Ottawa.

LE COURRIER DE ST-HYACINTHE

VENDREDI
21 FEVRIER
1947

NOS INSTITUTIONS — NOTRE LANGUE — NOS LOIS

L'Hon. M. Bégin brosse un tableau magistral de la colonisation, sous le régime de l'Union nationale

Une réponse à ceux qui reprochent au gouvernement de négliger la colonisation et les colons.—Les réalisations de l'Union nationale laissent loin en arrière les bonnes intentions des administrations libérales.—Des faits et des chiffres, sans phrases.—Les pires aveugles sont ceux qui refusent de voir.

L'AIDE EFFICACE AUX COLONS

Québec, 20, (Spéciale)

Un débat s'étant amorcé mercredi à l'Assemblée législative, sur la politique de colonisation de l'Union nationale, l'hon. J.-D. Bégin, ministre de la Colonisation dans le cabinet Duplessiss, prononça un discours où il mit en regard les réalisations de l'Union nationale et celles du parti libéral.

Ci-après, sous forme de tableaux, les principales remarques de M. Bégin:

COMPARAISONS

Entre 6 ans d'administration Nationale et 6 ans d'administration Libérale

BUDGET

Union Nationale	Parti Libéral
$50,575,890.98	$32,489,411.55
	$18,086,479.43

55% — surplus en faveur de l'Union Nationale

N.B.: Sur les $16,000,000.00 il reste à dépenser $14,800,000.00. Sur le $50,575,890.98 — un montant de $18,998,890.76 est dépensé en travaux de chemins, laissant $31,577,000.22 dépensé en octroi d'encouragement au colons.

Tandis que les libéraux ont fait le contraire dans le passé: 1921 à 1925 — sur $10,000,000.00 — $8,000,000.00 en travaux de chemins.
1926 à 1930 — sur $6,000,000. — $4,000,000.00 en travaux de chemins, laissant pour encouragement aux colons, sur $16,000,000. — $14,000,000.

Acquisition de territoire colonisable

Union Nationale	Parti Libéral
Reconnaissance:	
7,459 milles car.	4,729 milles car.
	2,730 milles carrés

57% — surplus en faveur de l'Union Nationale

Classification:

77,460 lots	53,457 lots
	17,656 lots

44% — surplus en faveur de l'Union Nationale

Lots transférés des terres et forêts à la colonisation

11,973 lots	5,683 lots
	6,290 lots

110% — surplus en faveur de l'Union Nationale

Annulation des lots

15,247 lots	10,695 lots
	4,552 lots

42% — surplus en faveur de l'Union Nationale

Récapitulation

92,804 lots	60,131 lots
	32,673 lots

54% — surplus en faveur de l'Union Nationale

N.B.: Sur les territoires classifiés et reconnus, environ 50% à 60% sont propres à la culture, ce qui explique la diminution de lots dans les territoires acquis.
Les plans de 18 paroisse nouvelles sont faits. Tout est fait — localisation des établissements, situation des chemins et des ponts, etc.

Préparation des territoires

Union Nationale	Parti Libéral
Chemins ouverts	
2,010 milles	554 milles
	1,456 milles

262% — surplus en faveur de l'Union Nationale

Chemins réparés et entretenus

17,339 milles	11,411 milles
	5,928 milles

52% — surplus en faveur de l'Union Nationale

Ponts

544 ponts	321 ponts
	222 ponts

69% — surplus en faveur de l'Union Nationale

suite à la 12e page

M. E.-J. Chartier président du comité du code municipal

Québec, 14,—Le "comité des onze" de l'Assemblée législative vient d'élire les membres devant faire partie des divers comités de la Chambre pour la session en cours.

Voici les noms de ces comités et des présidents: règlements, M. J.-Léonard Blanchard, député de Terrebonne; chemins de fer et autres moyens de communications. M. Victor-S. Chartrand, député de l'Assomption; privilèges et élections, M. Henri Jolicoeur, député de Bonaventure; bills privés en général, Me Romulus Ducharme, député de Laviolette; code municipal, M. Ernest-J. Chartier, député de S.-Hyacinthe; agriculture, immigration et colonisation, l'hon. Laurent Barré, ministre de l'agriculture; comptes publics, M. Yvon Thuot, député d'Iberville; bills publics en général, l'hon. Maurice Duplessis; industrie et commerce. M. Robert Bernard, député de Drummond.

Jubilés d'or et d'argent pour 3 prêtres du diocèse de Sherbrooke

Une brochure du R. P. J. Bousquet sur saint Thomas

Un ancien du Séminaire de S.-Hyacinthe, le R. P. Jean Bousquet, o.p., vient de publier une nouvelle brochure: *Vie de Saint-Thomas d'Aquin,* suivie d'un commentaire de sa Lettre à un étudiant.

Cette brochure de 80 pages présente une biographie à la fois claire et concise du grand philosophe et du plus grand théologien de tous les temps. Suit un commentaire non moins intéressant sur la beauté, les joies, les conditions du travail intellectuel.

L'ouvrage vient à son heure, à l'occasion de la fête de saint Thomas, le 7 mars prochain.

En vente au prix de $0.35 dans toutes les bonnes librairies et aux Editions du Lévrier, Montréal et Ottawa.

———:-o-:———

Un cheval court à sa mort, à S.-Simon

Saint-Simon, 18. D.N.C.

Un cheval appartenant à M. Sabin, de Saint-Simon de Bagot, a été blessé à mort ces jours derniers, par une locomotive du *Canadien National.* M. Charpentier s'était rendu à la gare en voiture et y avait attaché son cheval à un poteau. Le câble se brisa et le cheval prit la voie ferrée, croyant s'engager sur une route. Il se jeta sur la locomotive du train qui entrait en gare, et le mécanicien ne put appliquer les freins assez tôt pour l'éviter.

Ils sont tous trois originaires du diocèse de Saint-Hyacinthe: M. le chanoine Stanislas Gervais, M. le chanoine A.-J.-S. Tétreault et M. l'abbé Armand Gauthier.

Trois prêtres du diocèse de Sherbrooke, originaires du diocèse de Saint-Hyacinthe, célébreront cette année d'importants anniversaires: M. le chanoine Stanislas Gervais, ses noces d'or sacerdotales; M. le chanoine Albert-Joseph-Sylvio Tétreault et M. l'abbé Armand Gauthier, leurs noces d'argent sacerdotales.

M. le chanoine Gervais, aujourd'hui à sa retraite, naquit à Saint-Charles-sur-Richelieu le 27 août 1872, fils de Noé Gervais, instituteur, et de Malvina Dupuis. Après ses études classiques au Séminaire de Saint-Hyacinthe, sa théologie au Séminaire Saint-Charles-Borromée de Sherbrooke, il fut ordonné dans sa paroisse natale, le 18 juillet 1897. Il fut professeur et directeur des élèves au Collège Saint-Charles-Borromée, curé de Saint-Théophile d'Ely, où il construisit une école; en 1923, propagandiste en faveur de l'Hospice du Sacré-Coeur de Sherbrooke; en 1925, nommé curé de Weedon; chanoine honoraire depuis 1926. En octobre 1932, il démissionnait comme curé de Weedon et devenait aumônier de l'Hospice du Sacré-Coeur, poste qu'il occupa jusqu'en 1942, alors qu'il prit sa retraite dans la maison.

M. le chanoine Tétreault naquit à Saint-André d'Acton le 3 avril 1898, fils d'Evariste Tétreault et de Philomène Gobeil. Il fit ses études classiques et théologiques au Séminaire Saint-Charles-Borromée de Sherbrooke, et fut ordonné le 2 juillet 1922. Il fut pendant quatre ans professeur au Séminaire de Sherbrooke, cours commercial; vi-

(Suite à la dernière page)

LE MINISTRE DE LA DEFENSE ET LES CHEFS DES ETATS-MAJORS

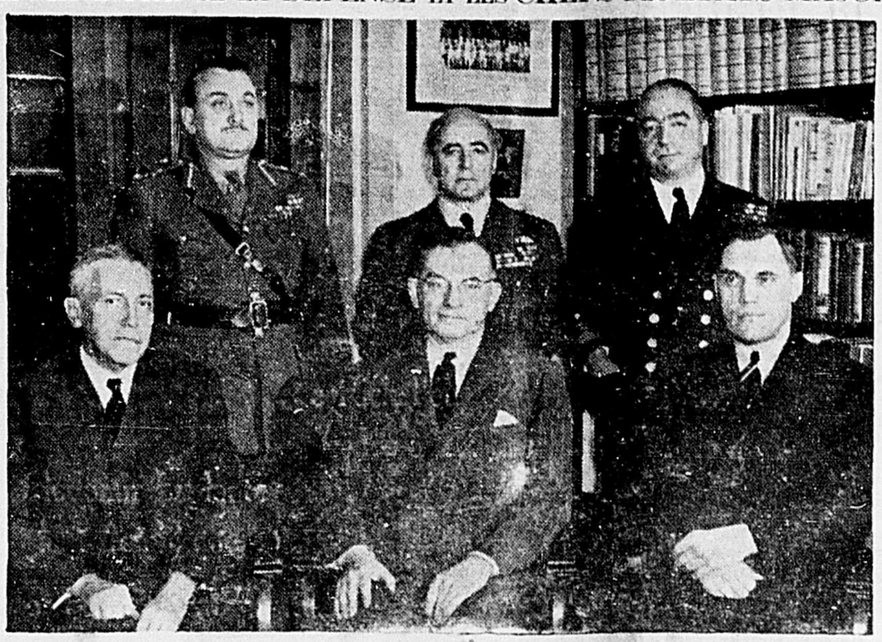

Voici la première photographie officielle de l'honorable M. Brooke Claxton, ministre de la Défense nationale, avec les chefs des trois armes et le directeur général des recherches de la défense. Première rangée, de gauche à droite: M. W. G. Mills, sous-ministre de la Défense nationale; l'honorable M. Brooke Claxton; le Dr O. M. Solandt, directeur général des recherches de la Défense. En arrière, de gauche à droite: le lieutenant-général C. Foulkes, chef de l'état-major général; le maréchal de l'Air, Robert Leckie, chef de l'état-major de l'Aviation; et le vice-amiral H. E. Reid, chef de l'état-major de la Marine.

Mgr Choquette est décédé à l'âge de 90 ans

Le défunt avait passé sa vie entière au Séminaire de S.-Hyacinthe. — Originaire de Beloeil, il était frère de M. le juge Philippe Choquette, de Québec.—A travers sa carrière.

Mgr Charles-Philippe Choquette, p.d., ancien supérieur du Séminaire de Saint-Hyacinthe, y est décédé samedi dernier, après une longue maladie. Il était âgé de 90 ans et deux mois. Le défunt était frère de M. le juge Philippe Choquette, ancien sénateur, aujourd'hui âgé de 94 ans, de Québec, et de feu l'hon. Ernest Choquette, médecin et écrivain, conseiller législatif, en son vivant de Saint-Hilaire-sur-Richelieu.

Mgr Choquette naquit à Beloeil le 9 décembre 1856, fils de Joseph Choquette, cultivateur, et de Marie-Thaïs Audet. Après ses études classiques et théoriques au Séminaire de Saint-Hyacinthe, où il fut ordonné par S. E. Mgr Louis-Zéphirin Moreau, le 19 septembre 1880, il enseigna d'abord les sciences à son Alma Mater, de 1880 à 1885, fit un stage d'études à Paris en 1885, au Collège de France et à l'Institut catholique, puis passa le reste de sa vie au Séminaire. Il enseigna de nouveau les sciences, de 1885 à 1904; enseigna aussi à l'Université Laval (Montréal), à partir de 1897; fut supérieur du Séminaire, de 1904 à 1913; nommé chanoine titulaire du chapitre de la cathédrale, en 1906; licencié ès sciences et docteur en droit de l'Université d'Ottawa (1910); nommé prélat domestique de Sa Sainteté, en 1911; vice-supérieur du Séminaire, de 1913 à 1934; docteur ès sciences *honoris causa* de l'Université de Montréal (1943). Au cours de sa longue carrière, il fut à maintes reprises délégué à des congrès ou autres événements scientifiques, à Paris, à Londres, en Norvège, à Montréal, à Toronto. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages, dont l'Histoire *du Séminaire de Saint-Hyacinthe* (1911-12), deux volumes; *Une Mission astronomique en Norvège* (1928); *l'Histoire de la Ville de Saint-Hyacinthe* (1930).

Les funérailles eurent lieu mercredi matin, à la chapelle du Séminaire. La levée du corps fut faite par S. E. Mgr Philippe Desranleau, évêque de Sherbrooke, qui chanta également le service funèbre, assisté de MM. les abbés Paul-Eugène Boucher et Léonide Beaudry, élèves au Grand Séminaire, comme diacre et sous-diacre. L'oraison funèbre du défunt fut prononcé par Mgr Emile Chartier, p.d., ancien vice-recteur de l'Université de Montréal, aujourd'hui de Sherbrooke. On remarquait au choeur LL. EE. NN. SS. Rosario Brodeur, évêque d'Alexandria; Louis-Joseph Cabana, de la Société des Pères Blancs, vicaire apostolique élu de l'Uganda; Dom Paëme Gaboury, abbé mitré d'Oka; Mgr Philippe Perrier, p.d., vicaire général de Montréal; Mgr Victor Quintal, p.d., vicaire général de Saint-Hyacinthe; Mgr J.-B. Nadeau, p.d., curé de S.-Pierre de Sorel; Mgr Ulderic Decelles, p.d., curé d'Iberville; Mgr Léon Fortin, p.d., curé de la cathédrale de Saint-Hyacinthe; M. le chanoine Jacques Papineau, Montréal.

Les parents du défunt étaient représentés par M. le juge Philippe Choquette de Québec; Me Fernand Choquette, neveu, député de Montmagny à l'Assemblée législative; Me et Mme Claude Choquette, Montréal; MM. Rodrigue et Julien Choquette, Montréal; M. et Mme Edouard Clerk, Saint-Hilaire-sur-Richelieu.

Dans la nef, on remarquait encore M. le juge Philippe Demers, et M. le juge Gustave Marin, de Montréal; René Dupuis, représentant la faculté des Sciences de l'Université Laval, Québec; M. Paul Cartier, représentant la faculté des Sciences de l'Université de Montréal; M. le Dr Ernest Gendreau, directeur de l'Institut du Radium de Montréal; M. Télesphore Brassard, chef de l'Enregistrement à Montréal; Me Casimir Dessaulles, avocat, Montréal.

L'Ecole de médecine vétérinaire à Saint-Hyacinthe, dit M. Duplessis

L'hon. M. Duplessis, premier ministre de la province, vient de répéter à Québec, au cours d'un entretien avec des représentants de l'Union Catholique des Cultivateurs, qu'une école de médecine vétérinaire sera tablie avant longtemps à Saint-Hyacinthe. Cette école, dit-il, "va répondre à un besoin considérable. Dans le domaine de la médecine vétérinaire, il y eut beaucoup de négligence sous les anciens gouvernements." La dernière déclaration de M. Duplessis dispose des rumeurs qui couraient depuis quelque temps, voulant que l'école projetée aille ailleurs qu'à Saint-Hyacinthe.

Démentis apportés par M. Alphonse Coulombe, des Ligues du S.-Coeur, à un article récent du "Clairon"

DIRECTEUR

M. Bernard Benoît, gérant général adjoint de *La Laurentienne,* compagnie d'assurance sur la vie, autrefois de Saint-Hyacinthe, qui a été élu membre du conseil d'administration de cette institution, à l'assemblée générale tenue à Lévis à son Siège social.

Erreurs relevées dans un article publié le 14 février, sous la signature de M. Georges Lasnier.—Les Ligues du Sacré-Coeur ne demandent pas la prohibition.—Elles veulent seulement la tempérance et le respect des lois.

M. Alphonse Coulombe, président de la Fédération de Montréal, des Ligues du Sacré-Coeur, nous adresse copie d'une lettre adressée au sénateur T.-D. Bouchard, de Saint-Hyacinthe, avec prière d'insérer. Ci-après la lettre de M. Coulombe au directeur de notre journal, puis le texte adressé à M. Bouchard:

Les Ligues du Sacré-Coeur
Fédération de Montréal
le 18 février 1947

M. Harry Bernard,
Le Courrier de Saint-Hyacinthe,
Saint-Hyacinthe.

Monsieur le directeur,

Vous trouverez ci-inclus le texte d'une lettre que j'ai expédié à M. le sénateur Bouchard. Comme "Le Clairon" compte encore un certain nombre d'abonnés à Saint-Hyacinthe, je vous serais reconnaissant de nous accorder l'hospitalité.

Votre tout dévoué,
Alphonse COULOMBE

AC/FS

• • •

Le 18 février 1947

M. le sénateur T.-D. Bouchard,
directeur,
Ch. 604, 1440, rue Ste-Catherine, o.,
Montréal.

Monsieur le sénateur,

Voici quelques-unes des erreurs relevées dans l'article de M. Georges Lasnier, dans votre édition du 14 février 1947:

M. Lasnier dit: "Feu Georges Pelletier, directeur du **"Devoir"**, fut un temps le grand contrôleur des Ligues du Sacré-Coeur.."

C'est faux. M. G. Pelletier n'a jamais été à la direction des Ligues et je doute même qu'il ait jamais été simple membre de l'association.

M. Lasnier écrit encore: "Sa succession est donc tombée..."

C'est faux. Je suis président de la Fédération des Ligues depuis 1939. Et de l'avis de M. Lasnier, M. G. Pelletier m'aurait remis sa succession "3 ans avant sa mort" i.e. en 1943.

M. Lasnier écrit: "Si vous alliez au fond de ces associations... ce n'est pas un million d'adhérents que vous trouveriez, mais dix mille membres actifs au plus".

C'est faux. Seulement pour les Ligues du Sacré-Coeur sans parler de la Société Saint-Jean-Baptiste, de la J.O.C., de l'Association des Voyageurs de Commerce, de l'A.C.J.C., toutes mentionnées par M. Lasnier — le "Bulletin des Ligues" qui s'adresse aux membres des Cercles d'Etudes de la Ligue du Sacré-Coeur compte 33,251 abonnés. Les Ligues du Sacré-Coeur sont groupées en 15 fédérations dio-

(Suite à la dernière page)

Mariage précédé d'une conversion

M. André Tourigny, de Montréal, qui compte à Saint-Hyacinthe de nombreux amis, a épousé lundi, à Montréal, Mlle Alice Huber, de Labelle. Mlle Huber s'était convertie au catholicisme quelques jours avant son mariage, et elle fut baptisée à l'église St. Mary's par le R. P. Miller, qui lui fit faire aussi sa première communion et donna la bénédiction nuptiale aux nouveaux époux. M. Conrad Tourigny, de Victoriaville, servait de témoin à son fils, et M. Roger Perreault, à Mlle Huber.

———:-o-:———

Volée et retrouvée

Une automobile appartenant à M. Ephrem Duhamel, stationnée près de la salle Bazinet, a été volée mercredi, entre 1 heure et 2 heures du matin. On l'a retrouvée quelques heures plus tard, angle des rues Saint-Joseph et Turcotte.

Le juge Burque, de Nashua, N.H., meurt à 67 ans

Le défunt était un ancien élève du Collège de Sainte-Marie de Monnoir, à Marieville.—Nommé juge de la Cour Supérieure du New-Hampshire en 1924, il accédait à la Cour Suprême en 1941.

Marieville, 17, (Spéciale)

M. le juge H.-A. Burque, de la Cour Suprême du New-Hampshire, est décédé subitement ces jours derniers, à l'âge de 67 ans et quatre mois. Il est mort à son domicile de Nashua, ville dont il fut maire pendant plusieurs années. Le défunt était un ancien élève du Collège de Sainte-Marie de Monnoir, à Marieville, et du Séminaire de Philosophie, de Montréal. Il étudia le droit à l'Université de Boston, fut admis au Barreau du New-Hampshire en 1903, et il commença d'exercer sa profession d'avocat à Nashua.

Le juge Burque était apparemment en bonne santé, et sa disparition si soudaine provoqua un étonnement considérable dans toute la Nouvelle-Angleterre, où il était partout estimé. Les membres de sa famille le trouvèrent mort dans son lit.

Né le 30 septembre 1879, le défunt était fils de feu Alphonse Burque. Il exerçait le droit depuis 21 ans quand il fut nommé juge de la Cour Supérieure, en 1924. Il devint plus tard juge en chef et en 1941, à la démission du juge Peter Woodbury, il fut élevé à la Cour Suprême du New-Hampshire. Il fut procureur de la ville de Nashua, de 1913 à 1914, et greffier au Sénat d'Etat, en 1913. Il avait été à deux reprises maire de Nashua, de 1920 à 1922, puis de 1922 à 1924.

Les funérailles eurent lieu à Nashua.

———:-o-:———

Mme Benjamin Joyal, de Saint-Marcel, se blesse gravement

Saint-Marcel, 17, D.N.C.

Mme Benjamin Joyal, de Saint-Marcel, a été victime ces jours derniers d'un accident qui aurait pu lui coûter la vie. Elle fit une chute de plusieurs pieds et se fractura quelques côtes. Comme elle est octogénaire, son état n'est pas sans inspirer de craintes. Mme Joyal est mère de notre concitoyen, M. Joseph Blain, né d'un premier mariage de la victime.

———:-o-:———

Association de producteurs de betteraves

MM. J.-B. Lemoyne, de Sainte-Victoire, P.-E. Girard et Donat Giard, de Sainte-Rosalie, font partie du comité d'organisation.—On veut augmenter la production.

Saint-Hilaire, 17, (Spéciale)

Les producteurs de betterave à sucre de la province viennent de jeter les bases d'une association, au cours d'une réunion convoquée ces jours derniers, à Montréal. Un comité d'organisation provisoire fut formé, qui se compose comme suit: MM. J.-A. Pinsonneault, président, de Sherrington; J.-B. Lemoyne, de Sainte-Victoire, et P.-E. Girard, S.-Rosalie, vice-présidents; directeurs, MM. A. Rouleau, Berthier; L. Martin, Saint-Michel; Oscar Bourque, Saint-Gérard; Donat Giard, Sainte-Rosalie. M. G. Dionne, agronome et instructeur en culture betteravière, assume les fonctions de secrétaire-trésorier.

MM. Pinsonneault, Lemoyne et Dionne avaient été délégués à Montréal pour y représenter les producteurs de la province, lors de la rencontre avec M. Noble, administrateur du sucre pour la région de Montréal. MM. Louis Pasquier et L. Bolduc, de Saint-Hilaire-sur-Richelieu, représentaient la Raffinerie du gouvernement à cet endroit.

Les conversations portèrent sur les présentes réserves de sucre au pays, la production du sucre de betterave et les possibilités d'augmenter celle-ci. Les délégués s'accordèrent à dire qu'il fallait produire plus de betteraves à sucre, en vertu d'un plan d'ensemble, et ce dans le meilleur intérêt de l'économie agricole.

Après avoir été soumises aux autorités, les décisions prises à l'assemblée seront communiquées aux producteurs de toute la province.

Deux nouveaux directeurs nommés à "La Survivance"

M. le Dr Jean Morin, médecin, de Saint-Hyacinthe, et M. Napoléon Laplante, gérant de *La Survivance,* compagnie mutuelle d'assurance-vie, de cette ville, ont été nommés directeurs de la dite compagnie, au cours de la dernière assemblée de son conseil de direction, qui se trouve maintenant au complet. Les autres membres du conseil sont: MM. L.-A. Beauregard, nommé président en remplacement de Me Horace Saint-Germain, notaire, qui avait offert sa démission il y a quelque temps; Ernest-J. Chartier, député à l'Assemblée législative, *1er vice-président,* qui remplace comme tel M. A.-J. Gaudreau, aussi démissionnaire; J.-L. Champagne, 2e vice-président; Edouard-L. Morier, notaire, et Armand Mongeau, directeurs.

———:-o-:———

Règlement du carême dans notre diocèse

S. E. Mgr Arthur Douville accorde dispense de l'abstinence les mercredis du carême, le Mercredi des Cendres excepté.—Autres précisions que l'on doit connaître.

Ci-dessous le règlement du prochain carême, dans le diocèse de Saint-Hyacinthe.

1. Le jeûne est obligatoire tous le jours du carême excepté le dimanche, depuis le Mercredi des Cendres jusqu'au Samedi Saint à midi.

2. On observe l'abstinence tous les mercredis et vendredis, ainsi que le samedi des Quatre-Temps.

3. La loi de l'abstinence oblige tous les fidèles qui ont sept ans révolus; la loi du jeûne, tous ceux qui ont vingt et un ans révolus et qui n'ont pas encore commencé leur soixantième année. Les fidèles qui ne peuvent jeûner tous les jours du carême sont tenus de le faire les jours où ils le peuvent.

4. *Les jours de jeûne où l'abstinence n'est pas imposée,* il est permis à tous les fidèles de faire gras au repas principal qui peut se prendre le midi ou le soir. A ce repas, il n'est pas défendu de manger de la viande et du poisson.

5. Les jours du carême où l'abstinence n'est pas imposée, les fidèles non soumis à la loi du jeûne et ceux qui sont légitimement empêchés ou dispensés de jeûner, peuvent faire gras aux trois repas.

6. Les fidèles qui jeûnent ne doivent faire qu'un seul repas complet le même jour; aux deux autres repas, ils prennent notablement moins de nourriture qu'ils n'en prennent ordinairement aux mêmes repas. On interprète la qualité et la quantité de nourriture à prendre, selon les coutumes locales et les circonstances particulières.

Dispense de l'abstinence les mercredis du carême

Etant donné l'ordonnance civile qui prescrit les mardis maigres dans les restaurants et hôtels, S.E. Monseigneur l'Evêque de Saint-Hyacinthe, en vertu d'un indult de la Sacrée Congrégation des Affaires ecclésiastiques extraordinaires, accorde, dans les limites de son diocèse, la dispense de l'abstinence les mercredis du carême, le Mercredi des Cendres excepté. En conséquence, au cours du prochain carême, les fidèles, prêtres, religieux et laïques, ne sont pas tenus, dans le diocèse de Saint-Hyacinthe, de faire maigre le mercredi, sauf le Mercredi des Cendres.

Aumônes du carême

Dans chaque église et dans chaque oratoire public ou semi-public, il doit y avoir un tronc destiné à recueillir les aumônes du carême. Les aumônes recueillies sont envoyées, aussitôt après Pâques, au Procureur diocésain.

———:-o-:———

Mlle Fab. Chalifoux première dans un tournoi de bridge

Mme Rodolphe Philie, présidente du bazar des RR. SS. Grises, organisait mardi soir un tournoi de bridge, pour le championnat de la ville. Après une longue série d'éliminations, Mlle Fabienne Chalifoux fut couronnée reine du bridge, tandis que M. Maurice Lazard se classait bon second. Les joueurs étaient Mmes Antonio Perrault et Victor Chabot, Mlles Marguerite Marin et Fabienne Chalifoux, MM. Georges Chapdelaine, Victoric Caouette, Haldo Charron, Delphis Champagne, Dr J.-L. Fortin, J.-A. Girard, Emery Lalonde, Maurice Lazard, Bernard Saint-Germain, Josaphat et François Jetté, Oscar Savary. L'intérêt que chacun porta à la soirée décida les organisateurs à répéter l'exprience l'année prochaine, avec un plus grand nombre de joueurs.

La chatelaine du manoir de Saint-Hilaire

Mme Colin Campbell conserve pieusement, dans l'ancienne résidence du seigneur de Rouville, de beaux meubles et des souvenirs précieux des époques disparues.

Saint-Hilaire, 18, (Spéciale)

Le village de Saint-Hilaire-sur-Richelieu est en réalité un très *joli endroit situé sur* le bord de la rivière Richelieu et sa structure la plus imposante et la plus décorative est, sans contredit, le Manoir, ancienne résidence du Seigneur de Rouville. La châtelaine de ce manoir est Mme Colin Campbell, fille de l'armateur Sire Hugh Allan, fondateur des "Allan Steamships Lines" Mme Campbell ressemble à la reine Marie d'Angleterre, par sa taille, son maintien et sa distinction, sans toutefois avoir la physionomie aussi austère. Jamais on ne donnerait quatre-vingts ans à cette femme aux yeux rieurs et au sourire juvénile.

Tous les printemps en avril, Mme Campbell quitte la métropole pour venir habiter son beau manoir. Elle y vient aussi toutes les semaines, en hiver. Dans l'antichambre de cette demeure jadis seigneuriale se trouve un précieux document signé par Louis XIV lui-même. C'est, comme l'indique une note explicative un "acte original de confirmation de la concession de la seigneurie de Rouville, par Louis XIV, roi de France, au nom de Jean-Baptiste Hertel de Rouville, en 1694, dans la famille duquel la seigneurie fut conservée jusqu'en 1844. A cette date, elle devint la propriété du major Thomas Edmund Campbell, C.B., de Saint-Hilaire, beau-frère de la châtelaine actuelle.

Deux générations de Rouville avaient vécu dans la spacieuse maison, lorsque le major Campbell en fit l'acquisition. Il dut la faire reconstruire, cependant, tout en gardant intacte la petite maison de pierre qui servait de glacière à la famille du seigneur de Rouville et que l'on aperçoit encore aujourd'hui à proximité du manoir. Afin d'obtenir de la brique de la même couleur que celle de la résidence *seigneuriale, le major Campbell dut acheter une maison et la faire démolir* pour en retirer la brique.

Aide-de-camp de Lord Elgin

Originaire d'Angleterre, le major Thomas Edmund Campbell, du septième régiment des Hussards, fut l'aide-de-camp de Lord Elgin. Celui-ci lui donna, un jour, une épingle de cravate, avec perle en forme d'oeuf pour commémorer un événement qui les avait affectés tous deux et avec raison. Témoins d'un attroupement séditieux dans la métropole, Lord Elgin et son aide-de-camp furent atteints par des oeufs pourris que lançaient les émeutiers, qui venaient de mettre le feu à l'hôtel de ville.

Le major Thomas Edmund Campbell quitta finalement l'armée pour épouser Mademoiselle Duchesnay.

De cette union naquirent une fille et sept fils dont deux ont grandement joui de la faveur du public: M. Bruce Campbell né en 1848 et mort en 1943, fut le maire très populaire de Saint-Hilaire pendans une quinzaine d'années, alors que son frère Colin était un sportman de premier ordre. Ce dernier, décédé en 1926, était l'époux de la châtelaine actuelle du manoir. Tout comme son épouse, M. Colin Campbell avait une prédilection particulière pour les chevaux et les chiens. Il était aussi parfait cavalier que Mme Campbell était experte amazone. Les gens de Mont Saint-Hilaire se souviennent encore du temps où les hôtes du manoir se promenaient à cheval, dans la montagne, avec leurs deux jeunes filles. Tout le monde aimait les voir passer sur leurs belles montures.

Cette femme admirable qu'est Mme Colin Campbell, a su conserver l'estime et le respect de toute la population de Saint-Hilaire-sur-Richelieu. On peut dire qu'elle est la personnification de la droiture morale et de la distinction féminine.

"Raven's Crag"

Née à **"Raven's Crag"**, au pied de la montagne, sur l'avenue des Pins, à Montréal, où ses parents, Sire Hugh et Lady Allan, habitaient, Mme Colin Campbell, qui était alors Mlle Allan étudia successivement en France, en Angleterre et en Allemagne.

Bon nombre de célébrités mondiales furent reçues à "Raven's Crag", entr'autres Edouard VII, qui était alors prince de Galles. Nous tenons ce renseignement des amies intimes de Mme Campbell.

Plus tard, "Raven's Crag" fut donné à l'Hôpital Royal Victoria, pour servir de résidence aux infirmières. Maintenant Mme Campbell habite une autre belle demeure, le manoir, qui est bien gardé en toutes saisons par un solide gaillard et deux gros chiens.

Femme très aimée de ses domestiques et des citoyens de Saint-Hilaire, Mme Campbell rend bien

(Suite à la dernière page)

CHOSES DE L'ESPRIT

Les lettres

La résistance française dans l'Ontario et le Droit

Le *Droit* d'Ottawa, qui compte près de 34 ans d'existence, publia son premier numéro le 27 mars 1913. On devait sa fondation à l'initiative d'un groupe de Franco-Ontariens, de la capitale et de l'est de l'Ontario, à la tête desquels Mgr Louis-Napoléon Campeau, procureur à l'archevêché; les Pères Charles Charlebois, J.-F.-A. Lortie et Arthur Guertin, oblats; le juge Albert Constantineau; les curés Léon-Calixte Raymond et Siméon Hudon, respectivement de Bourget et de Rockland; l'imprimeur C.-S.-O. Boudreau, les fonctionnaires Samuel Genest et Alphonse Charron. Ces hommes, qui disposaient de très peu d'argent, entreprenaient la publication d'un journal quotidien, pour la défense et le soutien des groupes français de l'Ontario. Ils payèrent eux-mêmes les frais du premier numéro, et un personnel recruté à la hâte, logé dans un abri de fortune, se chargea du coût de l'expédition. Pour le reste, abandon à la grâce de Dieu. Les Pères Charlebois et Genest allaient devenir deux des principaux chefs de la résistance française, dans une province réputée la plus anglaise du pays, la plus impérialiste, la plus déterminée à garder son homogénéité et à refouler, ou à absorber les éléments non anglo-saxons. Le Père Charlebois, que ses intimes appelaient affectueusement le Père Charles, s'identifia avec la Société Canadienne d'Education et le *Droit*, dont il fut ensemble l'âme, le propagateur, l'avocat et le soutien. Il vivait au *Droit* et pour le *Droit*. Il y intéressa sa communauté. Il prêcha pour lui dans les églises, le recommanda aux fidèles en leur exposant les nécessités de la lutte franco-ontarienne, et il quêta pour lui. Sauf les dernières années, alors que la maladie ne lui donnait pas de répit, il y passa sa vie.

* * *

A Québec, en juin 1912, le Père Charlebois assistait au premier congrès de la langue française. Il y apprenait, non sans émotion, que le gouvernement de Toronto venait de décider de réduire l'enseignement du français dans l'Ontario. La réduction prévue équivalait à la suppression ou presque, et les Franco-Ontariens ne nourrissaient pas d'illusions à ce sujet. A l'époque, ils comptaient de 200 à 250,000 des leurs dans la province voisine, soit 10 pour cent de la population totale. La bonne moitié d'entre eux vivaient à Ottawa, forts du voisinage de la ville québecoise de Hull, et dans les comtés de Russell, Prescott, Glengarry et Stormont. Trois autres groupements existaient: l'un au centre, dans les régions de Pembroke, Mattawa, Bonfield, North-Bay et Sudbury; l'autre au nord, de Cochrane à Hearst; le troisième au sud-ouest, dans la péninsule d'Essex. Quelques mois après le congrès de Québec, la législature ontarienne donna sanction au fameux règlement XVII, qui imposait l'anglais comme seule langue d'instruction et d'explication dans les écoles élémentaires, sauf dans de rares cas. Bien plus, les écoles catholiques et bilingues se devaient soumettre à l'inspection de fonctionnaires anglo-protestants. En somme, le Règlement XVII accordait à la *Protestant Protective Association* ce qu'elle réclamait depuis vingt ans. Les membres canadiens-français de la Commission des Ecoles séparées d'Ottawa protestèrent sans tarder. L'un d'eux, Samuel Genest, ancien Trifluvien, cordial et sympathique, bon garçon ami de tous, organisa la résistance, révélant un tempérament de lutteur indomptable.

* * *

On se rendit bientôt compte de la nécessité d'un journal, d'où la fondation du *Droit*. Avec des ressources précaires, cette feuille mena rudement la bataille. Non seulement son influence se répandit-elle rapidement, mais bientôt toutes les oeuvres franco-ontariennes s'appuyèrent sur elle. Le *Droit* est aujourd'hui l'un des meilleurs organes d'opinion du Canada français. On trouve d'abondants détails sur le journal et son histoire, le Règlement XVII, l'Association d'Education et ses activités, dans le tome XVIII de *l'Histoire de la province de Québec*, (1) de Robert Rumilly. Le tout présenté avec l'objectivité que permet déjà le recul des années. Rumilly habite lui-même Ottawa, et il y eut toutes les facilités de se documenter. Comme les autres volumes de son *Histoire*, le dernier touche à une multitude de sujets. Il y est longuement question, par exemple, de la fameuse loi fédérale de la Marine, des aventures financières de sir Rodolphe Forget, de la fondation des premières coopératives agricoles dans la province de Québec, du scandale Mousseau, de l'élection de M. Médéric Martin à la mairie de Montréal, de développements commerciaux et industriels, de défense impériale. Il y a renouveau jusque dans le monde intellectuel, et l'auteur note les principales manifestations littéraires du temps, à Montréal surtout, mais aussi à Québec. Sir Lomer Gouin administre toujours dans la vieille capitale. L'Abitibi et la région du Lac-Saint-Jean connaissent un intense développement. Le vent est partout au progrès. Au mois d'août 1914, la guerre se déclare en Europe, qui entraînera la plupart des nations civilisées et provoquera dans notre province une crise extrêmement grave.

(1) Montréal-Editions, Montréal.

L'Illettré

(1) Montreal-Editions, Montréal. (reproduction interdite)

Sécurité sociale socialisation de la France

L'envergure et l'orientation que prend actuellement l'organisation de la Sécurité sociale constituent une menace pour tout l'édifice social français. Il ne sera bientôt plus nécessaire de faire ni une révolution politique ni une révolution sociale, toutes les transformations de structure seront réalisées par le seul développement du système de la Sécurité sociale. Il ne s'agit plus d'une organisation d'assurances: l'école sociale catholique est loin de s'opposer à une telle organisation. Ce qui se construit devant nous, c'est une socialisation lente et totale de toute la société française; c'est la mise en place d'un ensemble de structures qui rendent impossible toute action d'initiative privée sur quelque terrain que ce soit; ce sera demain l'utilisation de ces organismes socialisés comme véhicules de l'incroyance. D'ici quatre à cinq ans et même avant, toute action politique ou apostolique sera balayée et impuissante devant le système où une C.G.T. colonisée par le communisme distribuera chaque année 150 milliards aux Français selon son seul bon plaisir.

* * *

On a eu raison de dénoncer dans le système nouveau de la Sécurité sociale, le péril d'une caisse unique, trop vaste, trop lointaine, étrangère aux assurés, à la fois hors de tout contrôle par son amplitude, et lourde pour l'économie du pays à cause des organismes qu'implique une telle amplitude.

Mais il faut ouvrir les yeux sur des périls plus vastes et plus essentiels: par la collectivisation générale des systèmes d'assurance, on arrête toute initiative, on lève toute responsabilité, personnelles ou collectives: on sait à quelle lente asphyxie et à quelle gabegie conduisent de tels principes. Même l'idée de gestion collective disparaît, avec tout ce qui était si sainement humain dans les organismes mutualistes. La cotisation devient un impôt, les administrateurs, n'étant plus responsables devant des coopérateurs proches d'eux, deviennent des fonctionnaires abstraits et intangibles. La socialisation au degré le plus vaste supprime toute idée de devoir envers la communauté à laquelle on a choisi de se lier et qui vous est proche, toute obligation morale, toute sensation d'être individuellement lié à l'organisme de prévoyance dès lors qu'avec le retrait de la capitalisation individuelle, on coupe les liens de chacun à l'ensemble, la cotisation étant versée globalement par le patron. On voit donc se profiler l'erreur marxiste sous son visage le plus net: *C'est la destinée personnelle même qui est supprimée.*

Or le budget de la Sécurité sociale atteindra par an 200 milliards: c'est un Etat dans l'Etat et qui, en réalité, échappe même à l'Etat: l'organisme de la Sécurité sociale est pleinement autonome, l'Etat n'est pas même représenté dans les conseils d'administration des caisses. La direction générale de la Sécurité sociale doit s'avouer incapable de savoir ce qui se passe dans celles-ci et de les contrôler. On les voit acheter 18 millions des immeubles qui en valent cinq. Leur souci est de drainer l'argent en quantités de plus en plus grandes. De là leur désir de grouper tout sous leur juridiction: les cadres, les professions libérales, les paysans, les accidents du travail, les allocations familiales. Un tel organisme s'orientera fatalement vers la succion de tous les milieux sociaux et de toutes les sources de richesses.

En même temps donc, que la vie réelle et autonome des organismes actifs du pays fera lentement (ou rapidement) place à une solidarité "générale" dans l'anonymat et dans l'abstrait: cest à dire détruira tout réel souci dactivité propre ou de solidarité efficace, un puissant potentiel financier se constituera, bientôt en mesure de prendre en main l'ensemble de la vie du pays. Ce seront bientôt les fonds de roulement même de la vie économique française qui appartiendront à l'organisme de la Sécurité sociale colonisé par le parti communiste. Les entreprises industrielles seront socialisées par là avant de l'être par la législation économique.

Les caisses de sécurité sont appelées en premier lieu à commander tout l'appareil sanitaire du pays, tous les organismes d'assistance et de service social. Le déroulement des opérations peut déjà être clairement observé: on subventionne d'abord les organisations privées sans leur demander aucune modification dans ce qu'elles sont. Puis, lorsque—l'appauvrissement général aidant—elles ne pourront plus se passer des subventions, on leur imposera telles modifications qu'on voudra. En même temps, l'administration ou les organismes qui la prolongent poussent leurs tentacules de toutes parts: les colonies de vacances viennent de passer sous l'obédience du ministère de l'Education nationale; tous les centres de formation professionnelle de 14 à 17 ans vont entrer sous la coupe de la C.G.T.; les services d'assistance sociale sont désormais liés à l'inspection du travail. les "conseillères du travail" (anciennes assistantes sociales) doivent sortir d'une école d'Etat. Pendant que le système d'écoles et de diplômes fait du cadre de l'assistance sociale un organe d'Etat, les caisses de Sécurité et les comités d'entreprise acquièrent le contrôle de son activité.

Les faits sont évidents, éclations de nourrissons, prénatales, etc. oeuvres de dispensaires, consultations de nourrissons, prnatales. etc., ont appris sans préavis qu'elles seraient, dès le 1er janvier, soumises à une convention nouvelle qui donnait la majorité dans les comités de gestion aux caisses de Sécurité avec droit de choisir les cadres; le Groupe d'action des services sociaux de la Seine apprend brusquement que les Caisses rompent avec ses organismes sans autre avis...

Faut-il laisser couler le courant? Ne saurons-nous pas voir que là est le terrain de la véritable offensive qui est en train. antireligieuse, anti-humaine? Dans trois mois, les élections aux caisses de Sécurité décideront de l'avenir en France de la liberté personnelle. Il y va de la liberté de toutes les familles françaises, de la vie libre de chacun. Le comprendrons-nous à temps?

La France Catholique,
24 janvier 1947

Impressions grégoriennes

Combien il est facile de quitter ce pauvre monde! Beaucoup plus aisément que l'on ne croit, car il n'y a qu'à ouvrir un Graduel paroissial et chanter une pièce grégorienne. C'est ce que M. Clément Morin, p.s.s., a su nous prouver une fois deplus, samedi dernier, au Collège Saint-Maurice.

Faire l'éloge de ce distingué conférencier serait superflu, mais on ne peut quand même pas laisser passer d'aussi belles émotions, d'aussi profonds sentiments, surtout lorsque ces derniers vont à Dieu et qu'ils sont exprimés par un homme qui ressent aussi intensément ce que j'oserais appeler "l'Art de Dieu".

Aussi donc, M. Clément Morin commença par expliquer l'Introït du dimanche de la Sexagésime, dont il attribue à saint Grégoire le *Grand* la *composition*; cette pièce est vraiment un chef-d'oeuvre, et ce, au sens le plus large du mot, car, dans la simplicité la plus rustique se développe une mélodie qui se fond tellement avec le texte, qu'il n'y a qu'à fermer les yeux en l'écoutant, la prière vient d'elle-même: c'est-à-dire de nos émotions qui marchent de pair avec la mélodie. Cet Introït, comme les pièces qui suivront, furent interprétées magnifiquement par une schola de cinquante jeunes filles environ, sous la direction très habile de la R.S. Marguerite-de-Savoie, laquelle, il nous semble, mérite de beaux éloges; vraiment, le beau grégorien chanté par des voix jeunes et fraîches est un régal qui ne se compare pas.

Puis, le Graduel et le Trait furent analysés d'une manière si concise, tant le texte que la mélodie, que nous croyons qu'il est impossible de mieux faire. M. Clément Morin dirigea, et fit reprendre quelques passages du trait qui possède, comme beaucoup d'autres, de nombreuses difficultés.

La Communion vint achever ce beau récital, avec son rythme joyeux, et laissa chez tous la marque du Divin.

Nous pensons qu'il est bon de faire ressortir, une fois encore, la belle exécution des pièces nommées plus haut, si l'on pense que ces jeunes filles, en plein cours classique, peuvent interpréter si bien un art aussi difficile. Que les louanges aillent donc vers ces bonnes élèves, et vers les professeurs et la Direction qui savent si bien répartir leur enseignement.

FRANÇOIS ARVIN-BEROD.

Le Citoyen canadien-français

par

Esdras Minville

M. Esdras Minville, directeur de l'Ecole des Hautes Etudes de Montral, publie chez FIDES, un grand ouvrage en deux volumes, intitulé: *le citoyen canadien-français.*

Voici ce qu'écrit le révérend père M.-Alcantara Dion, o.f.m., en préface du volume:

"M. Esdras Minville nous a naguère sagement invités à l'étude; il nous livre aujourd'hui le fruit de ses longues et profondes méditations sur le citoyen canadien-français. Avec une clarté et une netteté incisive, il précise les normes de la formation du citoyen canadien-français. il en trace les traits caractéristiques et délimite avec le champ d'action, les modalités qu'elle doit prendre sur le plan social, économique, politique et culturel pour rester dans la ligne de notre nationalité." Et plus loin: "C'est l'instrument de travail *le plus parfait que puissent trouver* les éducateurs de notre jeunesse, quel que soit le champ de leur apostolat".

Voilà un livre fortement pensé "qui donne sans cesse à l'âme une vigoureuse poussée vers l'action ample et vaste pour la patrie et l'humanité entière".

L'ouvrage de M. Esdras Minville est une prise de conscience de nos droits et devoirs de Canadiens; et notre nouvelle condition de citoyen canadien exige une plus grande compréhension de ces droits et devoirs.

Ouvrage en deux volumes, 618 pages, en vente partout au prix de $3.35 (relié: $5.00).

Pour le carême

Vingt-cinq Exercices du Chemin de la Croix

(deuxième édition)

par

Bertrand Saint-Pierre, o. f. m.

"Voici un petit livre qui rendra d'immenses services aux curés pour promouvoir chez leurs ouailles la dévotion au Chemin de la Croix. La monotonie dans la piété, comme dans toute forme d'activité, lasse facilement et parfois va jusqu'à dégoûter de la prière. Vous avez su varier les considérations en vos "Vingt-Cinq Chemins de la Croix". Félicitations et voeux de succès."

Louis Forest, ptre, curé.

Volume de 272 pages. Au comptoir, 70 sous; par la poste. 75 sous. En vente à la Librairie Saint-François, 2080 Dorchester ouest, Montréal. et dans les librairies locales.

Les catholiques doivent se rappeler...

Durant la guerre civile espagnole, M. Giral étant chef du gouvernement qui essaye aujourd'hui de restaurer en Espagne son néfaste régime, les hordes du Frout Populaire assassinèrent de nombreux prêtres, et membres des Ordres religieux. Quoique incomplets, les chiffres suivants donnent une idée des massacres commis:

Evêques	14
Prêtres	4,639
Fils de l'Immaculé Coeur de Marie	269
Franciscains	216
Religieux de Saint-Joseph de Calasanz	206
Augustins	205
Dominicains	78
Frères Maristes	70
Frères des Ecoles Chrétiennes	59
Jésuites	119
Salésiens	100
Frères Hospitaliers de Saint-Jean de Dieu	97
Capucins	95
Carmélites déchaussés	93
Saint-Vincent de Paul	62
Carmélites	52
Gabrielistes	50
Bénédictins	46
Mercedaires	43
Passionistes	35
Congrégation des Prêtres diocésains	30
Trinitaires	29
Tertiaires capucins	29
Oblats de Marie Immaculée	23
Rédemptoristes	21
Sainte-Famille	21
Trappistes	18
Sacré-Coeur	16
Marianistes	15
Missionnaires des Philippines	14
Frères Camille	13
Missionnaires du Sacré-Coeur	11
Pères Maristes	11
Augustins recollets	9
Chartreux	5
Minimes	3

O.I.E., Madrid, 1er octobre 1946.

Invitée d'Honneur

Anna Malenfant, contralto de renom, qui sera la vedette de l'Heure Northern Electric lundi soir, le 24 février. Mlle Malenfant a chanté à ce programme à titre de soliste, la saison dernière, et elle a été ré-invitée cette année à la demande générale. L'Heure Northern Electric, qui est diffusée chaque semaine sur le réseau national et les réseaux français de Radio-Canada, est une réalisation de Gordon Forsyth.

Bon choix de GUITARES électriques,

ESPAGNOLES et HAWAÏENNES,

avec

AMPLIFICATEUR.

Prix, à partir de $13.50

COMPTOIR DE MUSIQUE

VICTOR MARTIN

1140, rue CASCADES — TEL. 1768-W — SAINT-HYACINTHE

Lucien Viau, c.p.a.

comptable public licencié

PRÉPARATION DE BILANS

VÉRIFICATION MENSUELLE OU ANNUELLE

SPÉCIALITÉS
RAPPORTS D'IMPÔT
SUR LE REVENU

515, rue Saint-Denis Tel. 97 Saint-Hyacinthe

159, ouest, rue Craig, édifice des Tramways Montréal

Téléphone MArquette 1339

Gilbert ARCHAMBAULT

TECHNICIEN EN RADIO

Réparation de RADIOS et d'accessoires électriques de toutes sortes.

680, rue Bourdages — TÉL. 1207-W — S.-Hyacinthe

ON DEMANDE:

jeunes gens de 18 ans ou plus, pour apprendre à tisser. Nos tisserands d'expérience gagnent de $35. à $40., et plus par semaine. S'adresser à

DUPLEX TEXTILES LTD

boulevard Laframboise, Saint-Hyacinthe.

Dans nos chantiers...

Le bon vieux temps, c'est aujourd'hui

La province de Québec, riche en bois mou et en cours d'eau produit plus de 50 p. c. des quelque huit millions de cordes de bois de pulpe utilisées annuellement dans la fabrication du papier, la plus importante des industries manufacturières du Canada.

Il en va de même pour le papier, car au-delà de la moitié de la production canadienne vient du Québec. La valeur de la production des moulins québecois s'élève annuellement à $200 millions. La coupe du bois qui rapporte quelque $70 millions dans notre province, représente donc à elle seule une industrie formidable: elle emploie, dans le Québec, une armée d'environ 100,000 bûcherons.

Au fur et à mesure que la production du bois de pulpe a augmenté, la condition des ouvriers de la forêt s'est améliorée. Le cultivateur qui montait aux chantiers, il y a une trentaine d'années, pour couper du bois de pulpe, se sentait peut-être l'homme le plus heureux du monde. Mais tout est relatif! S'il compare son sort d'alors avec celui de ses fils, il pourrait fort bien devenir vert d'envie. Vers les 1910 alors qu'il partait aux premières neiges pour aller se faire un peu d'argent d'hiver, il lui fallait marcher de 25 à 50 milles sur des chemins plus ou moins beaux, emportant sur son dos quelque trente livres de bagage dont il avait besoin pour passer l'hiver dans le bois. Cela est bien différent aujourd'hui; ses garçons prennent l'autobus, l'auto-neige ou même l'avion, et sont rendus en un rien de temps.

Au début du siècle, le bûcheron gagnait $8 ou $9 par mois. Il y a trente ans, il recevait une trentaine de piastre par mois. Aujourd'hui, ses fils, s'ils sont bons bûcherons peuvent se faire facilement $50 ou plus par semaine.

L'amélioration est la même dans la nourriture et les conditions de vie. Là où le père mangeait des fèves au lard, de la morue sèche, des biscuits de matelot, de la mélasse et du thé, les garçons peuvent se mettre sous la ceinture de véritables festins comportant plus de plats, et des mets souvent mieux apprêtés, qu'ils n'en trouvent à la maison. Dans les anciens chantiers, l'on couchait sur des branches de sapins dans un camp à toutes fins où se faisait aussi la cuisine, et où, souvent, deux chevaux couchaient à l'autre extrémité dans la même pièce que les hommes.

Dans les vignettes qui illustrent cet article, François Pronovost de St-Tite, comté de Laviolette, un "sous-jobber" forestier qui, pendant plus de trente ans, a fait comme bûcheron la coupe du bois de pulpe, illustre avec ses fils, les contrastes entre la vie d'aujourd'hui et celle d'hier dans nos chantiers. Ces photos ont été prises au camp du Lac Brûlé, sur la rivière Vermillon, à une centaine de milles au nord de Grand'Mère.

François Pronovost démontre, à gauche, comment ça se faisait dans le "bon vieux temps" quand le cultivateur montait aux chantiers, il y a trente ans, en raquettes, poche au dos, emportant sa hache et son godendard. A droite, les hommes, presque sans bagage, voyageant en luxe dans un autobus confortable qui les conduira à leur dépôt en plein bois.

Voici à gauche, M. Pronovost qui mange la traditionnelle assiette de fèves au lard, avec une seule tranche de pain sec, menu d'antan dans les chantiers. Par contre, ses fils, de gauche à droite, Gaston 18, Justin 20 et Roland 21, s'attaquent au menu d'aujourd'hui. Bien que le chef n'attendait pas la venue d'un photographe ce jour-là, il y avait au menu soupe aux pois, fricot de pattes, porc frais chaud, saucisses, jambon froid, tête en fromage, pommes de terre, fromage à la crème, tartes à la farloche. au blanc manger et au citron, deux sortes de gâteau et deux sortes de biscuits, sans compter des gallons de thé. Et tout cela, en pleine solitude, à des milles du dépôt le plus rapproché.

La politique anti-russe du Kremlin

Victor Kraychenko, ancien haut fonctionnaire soviétique, qui, au contact de la liberté a renié ses maîtres et dont les mémoires "J'ai choisi la. liberté" ont un grand retentissement aux Etats-Unis, vient de publier une lettre ouverte adressée "aux communistes et sympathisants", à tous ceux qui "sincèrement et honnêtement regardent le système soviétique avec espoir et avec foi, s'efforcent d'y trouver la réalisation de leur idéal".

Kravchenko y dit notamment: "Je prouve de nouveau par des faits concrets que, en Union Soviétique, les syndicats sont un instrument docile de la dictature du Politburo; que le Kremlin emploie au travail forcé des adultes et des enfants à une échelle terrifiante; que la façon dont il éduque la génération nouvelle est contraire aussi bien aux intérêts futurs de la Russie qu'à ceux du monde extérieur; que les prisons, les bagnes et les colonies spéciales de la police secrète procurent, contre paiement en espèces, la main-d'oeuvre nécessaire aux industries et aux chantiers de construction dans un système d'esclavage largement favorisé par l'Etat; que la politique officielle transforme artificiellement des millions d'honnêtes citoyens russes en "ennemis du peuple"; que la politique intérieure du régime est directement opposée aux véritables intérêts du peuple russe".

La censure des films

Un incident récent a mis en vedette le bureau provincial de censure du cinéma. On ne peut discuter l'opportunité d'une telle institution. Il suffit de lire les journaux de France ou des Etats-Unis pour constater combien les films qui nous viennent de ces pays blessent trop souvent les règles élémentaires de la morale. De bons juges leur attribuent pour une bonne part l'affaiblissement de la moralité et la désagrégation de la famille dans ces deux pays. On sait combien Pie XI a jugé sévèrement le cinéma actuel dans son encyclique *Vigilanti cura*. Que la censure se soit montrée souvent dans notre province trop indulgente, ces paroles du cardinal Villeneuve, prononcées en 1937, en sont une preuve: "Même chez nous on l'a souvent constaté, le cinéma qu'on nous sert, par sa conception amorale, et souvent même immorale et antichrétienne de la vie, par ses panneaux-réclame .dans nos rues, par ses photographies suggestives et ses annonces équivoques dans les journaux, par ses titres presque toujours aguichants, par sa publicité grotesque et souvent révoltante, a été incontestablement, un des pires agents de la démoralisation publique et de la perte du sentiment chrétien dans nos familles du peuple dans les villes."

Il faut se réjouir que le bureau actuel de censure comprenne son devoir et s'efforce de l'accomplir de son mieux. Il mérite les félicitations et l'encouragement de tous les honnêtes gens.

"Nous sommes divisés parce que nous avons hérité des qualifications de rouges et de bleus... Cessons nos luttes fratricides unissons-nous!"

Honoré MERCIER

94e ANNEE, No 51

LE COURRIER DE ST-HYACINTHE

NOS INSTITUTIONS - NOTRE LANGUE - NOS LOIS

Nous avons formé une Union nationale au-dessus des partis politiques, parce que nous avions les mains nettes et que nous entendons les garder nettes.

Maurice DUPLESSIS

VENDREDI, 21 FEVRIER 1947

LE COURRIER
DE SAINT-HYACINTHE

FONDÉ EN 1853

Rédacteur en chef Harry Bernard

Le Courrier de Saint-Hyacinthe est publié et imprimé par la Compagnie d'Imprimerie et de Comptabilité de Saint-Hyacinthe, (Limitée), aux nos 645-655 ave Sainte-Anne, Saint-Hyacinthe.

ABONNEMENT

Canada: $2.50 Etats-Unis: $3.00

VENDREDI, 21 FEVRIER 1947

La session qui commence

Si l'on en juge par le travail des premiers jours, l'autonomie provinciale y fera l'objet des principaux débats. — Une opinion à enregistrer de l'hon. M. DuTremblay.—Débuts prometteurs du nouveau député de Bagot.—Les moqueurs d'autrefois et ceux d'aujourd'hui. — Les provinces, dit M. C.-D. French. ont un mot à dire dans la distribution de leur propre argent.

L'autonomie provinciale fera l'objet des principaux débats de la session qui vient de s'ouvrir à Québec. Il en fut question dès les premiers jours, tant à l'Assemblée législative qu'au Conseil législatif. Le discours du trône lui accorde quelques paragraphes substantiels, et les premiers discours prononcés en marge, ceux de MM. Daniel Johnson et C.-D. French, nouveaux députés des comtés de Bagot et Compton, s'y attardent avec une insistance qui souligne la haute importance du sujet. C'est qu'il s'agit de déterminer bientôt l'entente entre le gouvernement d'Ottawa et ceux des provinces canadiennes, quant aux droits de perception et à la distribution des revenus du pays. Les accords temporaires, conclus pendant la période de guerre, prennent fin. Qu'une nouvelle conférence fédérale-provinciale soit convoquée ou non, il importe de trouver une solution au problème fiscal. et une solution qui, dans la mesure du possible, donne satisfaction aux parties intéressées. Comme l'hon. M. Duplessis, premier ministre de la province, l'a répété cent fois au cours des dernières années, son gouvernement est prêt à collaborer efficacement avec les autorités fédérales. aux fins de trouver un "modus vivendi" acceptable, mais il n'entend sacrifier pour cela aucun des droits essentiels de la province. Il a raison, et tous les esprits sérieux, indépendamment des partis politiques, l'appuient sur ce point. Au Conseil législatif, un libéral comme l'hon. Pamphile DuTremblay, n'a pas hésité à déclarer: "Je souhaite ardemment une entente définitive entre Ottawa et Québec, mais à la condition que les droits de la province soient entièrement respectés."

* * *

Le nouveau député de Bagot, Me Johnson, fit à Québec des débuts prometteurs. Il a une voix qui porte, un langage châtié, et les correspondants des grands journaux voient déjà en lui l'un des meilleurs orateurs de la Chambre basse. A propos de l'autonomie provinciale, il note qu'elle fut la principale raison de sa victoire du 18 décembre dernier, lui valant la plus forte majorité jamais enregistrée dans le comté de Bagot. Il se trouve des gens qui se moquent, dit-il, chaque fois qu'il est question d'autonomie provinciale. "En 1783, lorsque nos pères, ces 80.000 Français fatigués, battus, ruinés, ont décidé malgré les offres alléchantes, les pressions intolérables, de continuer à rester Français et catholiques, il s'en est trouvé, parmi eux, pour les ridiculiser." Ces moqueurs et ces traîtres d'autrefois, l'histoire les a sévèrement jugés. "L'autonomie, d'ajouter Me Johnson, c'est le droit pour le Parlement de Québec, où nous sommes en majorité, de voter des lois pour les gens du Québec, adaptées à notre mentalité et à nos caractéristiques particulières. tout en respectant, bien entendu, les droits des minorités. Mais notre prouvoir de légiférer serait vain et inutile, si nous perdions le contrôle de nos sources de revenu. Céder pavillon devant les centralisateurs équivaudrait à donner un héritage sacré dont l'importance vitale requiert pour sa conservation qu'il soit administré par ceux qui le comprennent et l'apprécient. Lorsque les assimilateurs ont voulu briser la résistance de nos pères, ils les ont traités d'isolationnistes, tout comme aujourd'hui on se sert de la même épithète pour tenter de dénigrer les tenants de l'autonomie provinciale." Voilà qui est clair et ne demande guère d'explications.

* * *

M. C.-D. French, nouveau député de Compton et l'un des représentants de la minorité anglo-canadienne à l'Assemblée législative, ne se montra pas moins catégorique. Comme M. Johnson, il juge que les droits de la province de Québec lui appartiennent, et que celle-ci commettrait une grave erreur en les abandonnant. A propos de revenus, M. French s'exprime avec des formules originales qui simplifient remarquablement les problèmes à envisager. Que certains impôts, dit-il, soient perçus par le gouvernement fédéral, d'autres par les provinces, les rentrées globales seront les mêmes, et le gouvernement d'Ottawa ne pourra toucher plus que si les gouvernements provinciaux touchent moins. De toutes façons, ce sera le peuple, et lui seul, qui paiera. Que l'on verse, ajoute-t-il. le contenu d'une pinte d'eau dans un verre ou dans deux, on n'obtiendra pas plus qu'une pinte d'eau. Et si, à propos du problème fiscal, le gouvernement de M. King n'arrive pas à saisir un raisonnement aussi élémentaire, on ne peut conclure qu'à sa mauvaise volonté et à son intention de léser les provinces canadiennes. M. French reconnaît que certaines provinces, moins riches que d'autres, ont besoin d'aide, mais il soutient justement que celles qui payent ont un mot à dire dans la distribution de leur propre argent. M. French reprend ici la thèse de MM. Duplessis et Drew, premiers ministre du Québec et de l'Ontario, et condamne les tentatives de centralisation fédérale. Avec à propos, il affirme que les provinces doivent déterminer elles-mêmes l'aide qu'elles peuvent donner, et qu'elles n'ont pas besoin, pour se montrer généreuses, de se dépouiller complètement au bénéfice du gouvernement central, quitte à celui-ci de distribuer à son gré la richesse nationale, sans égards pour ceux qui la produisent.

Harry BERNARD

EN MARGE DES ÉVÉNEMENTS

Pas de mystères

La session de Québec commence bien. Dès les premières séances, le gouvernement annonçait 25 projets de loi, à soumettre d'ici quelques semaines aux membres de l'Assemblée et du Conseil législatifs. Encore une fois, le gouvernement de l'Union nationale veut marquer son intention de procéder rapidement. Il ne sert à rien de faire mystère de la législation pendant des mois, d'éterniser les débats, ni de saisir les députés de bills importants aux derniers jours de la session, dans l'espoir de les voir sanctionner en vitesse, sans que personne aît pu les étudier sérieusement. Courantes sous les régimes libéraux, ces méthodes ne plurent jamais à l'hon. M. Duplessis. Du temps qu'il dirigeait en Chambre l'Opposition, il les dénonça maintes fois avec énergie. Aujourd'hui chef du gouvernement, il donne l'exemple de la célérité et de l'administration sans cachettes ni faux-fuyants. Il estime que, dans le meilleur intérêt de la population, les législateurs doivent être mis au courant du travail qui les attend, dans le plus bref délai possible. Rien n'est plus logique.

Plus de travail. moins de paroles

Cette façon de procéder répond d'ailleurs à l'attente des citoyens, et de plus en plus. Il y a longtemps que le peuple, qui ne se départit jamais de son gros bon sens, se moque des lenteurs d'administration des politiciens démodés, pour ne pas dire séniles. Et l'on trouve précisément un écho de ses désirs à ce sujet, dans le premier discours à l'Assemblée législative du nouveau député de Bagot, Me Daniel Johnson. "Je m'accorde avec la très grande majorité de la population, disait-il, et tout spécialement avec les jeunes, pour déplorer la manière désuète qui caractérise la pratique du parlementarisme actuel. Avec ces longs débats sur l'adresse, ces débats interminables sur des questions secondaires, on est en voie de miner la confiance des électeurs envers leurs mandataires, et de discréditer le régime démocratique que nous chérissons à bon droit." Et Me Johnson d'ajouter: "S'il m'était permis d'émettre un souhait, j'aimerais que l'on parlât beaucoup moins pour agir beaucoup plus." M. Johnson a raison. Le parlement n'est pas une simple *parlotte*, mais un endroit où il y a beaucoup de travail à accomplir. Les députés qui aiment à s'entendre parler peuvent toujours se dédommager dans leurs comtés, où les occasions de discours et allocutions ne manquent pas.

$5.000.000., de plus

D'ici là fin de la présente session, le gouvernement de l'Union nationale aura porté à $60,000,000., les crédits mis à la disposition de l'Office du Crédit agricole. C'est ce qu'annonce l'hon. M. Duplessis. Depuis son institution en 1936, par le premier gouvernement de l'Union nationale, le crédit agricole a rendu d'incroyables services à notre population rurale, lui permettant sa stabilisation sur la terre et de pourvoir à l'établissement des jeunes. On débuta avec $35,000,000., somme portée graduellement au chiffre imposant de $60,000,000., soit près du double. Le gouvernement ne peut faire de meilleur placement, qui rapporte assez peu en intérêts, mais énormément à la province, par voie indirecte, en assurant aux cultivateurs une prospérité et un pouvoir d'achat qu'ils ne connaissaient pas il y a dix et douze ans.

Démenti à M. Godbout

M. Adélard Godbout, jusqu'à nouvel avis chef de l'Opposition provinciale, ne voulut jamais rien comprendre au crédit agricole. Du temps qu'il était à Québec ministre de l'Agriculture, puis premier ministre, il fit des pieds et des mains pour empêcher toute forme de crédit aux cultivateurs, d'origine provinciale. A cette époque, il ne jurait que par le crédit agricole du gouvernement fédéral, qui avait peut-être de bons points, mais se caractérisait par son obstination à ne pas prêter. Un crédit qui ne prête pas, voilà ce que M. Godbout offrait aux cultivateurs de sa province. Un jour, amené à dire les raisons de son opposition à un crédit agricole plus efficace et plus pratique, il déclara que les risques à courir étaient trop grands, que les emprunteurs ne rembourseraient pas le gouvernement et que, par conséquent, prêter de l'argent équivaudrait à le donner. Or, depuis 1936, les cultivateurs se font partout un point d'honneur d'apporter un démenti à M. Godbout. Eur $55.000.000., que la province leur avança, c'est à peine si les pertes nettes s'élèvent à $610. N'en déplaise à M. Godbout et à ses pareils, les cultivateurs québecois payent leurs dettes.

L'industrie-base

On sait l'immense travail qui se poursuit chez-nous depuis quelques années, dans le sens de l'amélioration et de la récupération des terres, par le drainage et l'utilisation de la mécanique agricole. Ici même, la semaine dernière, nous donnions des détails sur les initiatives prises dans les comtés de Saint-Hyacinthe et de Rouville, dont se réjouissent un grand nombre de propriétaires terriens. A Québec, l'hon. Laurent Barré, député de Rouville et ministre de l'Agriculture, vient de dire son intention de consacrer un nouveau million à sa politique de drainage. Cela portera à neuf millions le montant ainsi employé. Les cultivateurs s'en réjouiront, et avec eux tous ceux qui comprennent que l'agriculture est l'industrie-base d'un pays, sans laquelle les autres ne sauraient exister.

H.B.

L'INFORMATION POLITIQUE

À OTTAWA

M. King ne veut pas de débats inutiles sur des sujets étrangers aux grands problèmes mondiaux

"Les temps ont changé" dit-il. Et il dit que la Chambre devra surtout s'occuper des questions internationales au cours de la présente session. — Mais la population pense à autre chose et s'inquiète de ce que le parlement fera au sujet de nos problèmes domestiques. — La Chambre aborde d'abord la question de notre défense militaire et celle du remaniement des collèges électoraux. — Mais il faudra bien que l'on en vienne à une conclusion de la controverse entre le gouvernement central et ceux des provinces.

Ottawa, 18.—"En ces temps difficiles nous devons nous en tenir à des choses qui unissent le peuple canadien et laisser de côté, si possible, les questions qui peuvent engendrer des controverses inutiles."

On s'expliquera aisément l'intention de ce mot d'ordre que le premier ministre King tenait à donner au parlement dès les premiers jours de la session. Il est clair pour celui qui relit quelque peu attentivement les principales déclarations du premier ministre depuis l'ouverture de la session que M. King veut laisser de côté tout sujet de controverse pour que le parlement puisse étudier et débattre à loisir les questions purement d'ordre international.

Les temps ont changé, a dit M. King. Les graves problèmes dont nos parlements sont aujourd'hui appelés à faire l'étude ne sont pas tant des questions domestiques ordinaires que d'importants problèmes d'ordre international influant sur la paix et la prospérité futures du monde.

Et il ajoutait, immédiatemeqnt après : "Les problèmes que la Chambre des Communes devra, au cours de la session actuelle, étudier plus sérieusement, seront des problèmes qui se rattachent à la situation internationale".

Ce qui voudrait dire, si l'on se soucie de dégager un sens pratique de ces déclarations du premier ministre, que notre prétendue "indépendance" politique au seln de l'Empire britannique ne nous dégage nullement de notre "dépendance" du jeu de la politique internationale.

Et c'est là que notre rôle devient manifestement fort secondaire.

Si pendant toute la durée de la guerre nous avons pu éprouver une certaine fierté plus ou moins profitable à figurer au premier rang des nations qui portaient le plus lourd fardeau des sacrifices, pendant la période de rajustement et de pacification le Canada doit se résigner, bon gré mal gré, à occuper le rang secondaire des "petites nations". Et ce que l'on a convenu d'appeler le "Big-Four" peut maintenant les ignorer ou même les mépriser sans courir le moindre risque.

Le Canada a cessé dêtre essentiel au monde extérieur. Son utilité est devenue moins recherchée dans les hautes sphères de la diplomatie internationale où les grandes nations n'ont plus besoin des "petites nations" pour tirer les marrons du feu.

Dès le début de la session, M. King n'a pu faire autrement qu'exprimer son mécontentement de la façon dont le Canada allait être traité par la diplomatie internationale dans la négociation des traités avec les nations de l'axe. Quel résultat pratique aura sa protestation? On l'ignore encore. Le mieux, pour l'instant, serait sûrement de ne pas trop escompter.

Tout de même M. King a bien dit, dès les premiers jours de la session, que cette fois le parlement aura surtout à étudier ces questions internationales où le Canada a sûrement un très gros enjeu.

Mais, il est évident, que si le parlement est ainsi invité à diriger son attention au-delà de nos frontières, il s'attardera moins longtemps à débattre de nos problèmes domestiques.

Et comme l'a encore dit M. King, on pourra ainsi "laisser de côté, si possible, les questions qui peuvent engendrer des controverses inutiles."

Si c'est une tactique parlementaire, en ces temps de préoccupations électorales, elle ne manque certainement pas d'habilité. En effet, au moment où la population du pays se demande ce que le parlement se dispose à faire, au cours de la présente session, au sujet:

—de la réduction des impôts que le contribuable trouve encore trop lourds;

—de la controverse prolongée entre le gouvernement central et ceux des provinces relativement au partage des impôts;

—du régim de contrôle économique et des restrictions;

—de la crise du logement;

—et enfin—et surtout, de la reprise des affaires qui devait être un fait accompli depuis déjà quelques mois, le premier ministre s'empresse de dire, en y insistant avec emphase, que les problèmes internationaux sont ceux qui doivent "d'abord" et surtout retenir l'attention de la Chambre.

L'Opposition, au premier jour de la session, a posé la question de confiance. Les conservateurs-progressistes comme les partisans de la C.C.F. s'entendent pour affirmer dans des amendements de défiance, que le ministère n'a plus la confiance de la majorité parlementaire.

M. King relève le gant en déclarant que le plus tôt cette question sera tranchée le mieux ce sera.

Mais dès le lendemain, la Chambre est invitée à s'occuper d'autres affaires.

Mais si elle est invitée à aborder immédiatement l'étude du projet de la nouvelle répartition des collèges électoraux, elle trouve en même temps à l'agenda un important projet d'amendement à la loi de la défense nationale. Ce projet, comme l'a dit le premier ministre, a trait aux résultats des pourparlers de la Commission permanente canado-américaine de défense sur la question de savoir jusqu'à quel point il convient de maintenir la collaboration entre les forces armées des deux pays en cette période d'après-guerre.

Le ministre de la Défense nationale, de son côté, a présenté le bill No 14 qui est une modification à la loi de la Milice pour faciliter la réorganisation de l'armée canadienne.

Et voilà la Chambre engagée pour de bon sur deux bonnes pistes: la question militaire et le remaniement de la carte électorale. Elle a donc de quoi à lui faire oublier, pour quelque temps du moins, tous ses autres soucis dont le moindre n'est sûrement pas le souci électoral dont rien n'en peut distraire le premier ministre.

Pour être de bon compte, il faut bien ajouter que le gouvernement a présenté à la Chambre un projet au sujet de l'immigration. Aussi faut-il s'attendre que cette question fasse l'objet d'un assez important débat. On parle très sérieusement d'une importante modification qui permettrait l'entrée au pays, au cours de la nouvelle année, de quelque 75,000 immigrants. Un bon tiers serait composé de parents d'immigrés déjà établis au pays. Les autres seraient des artisans de la ferme et de la main d'oeuvre pour l'industrie minière. forestière et autres.

Ces nouveaux "Canadiens" seraient surtout recrutés en Pologne et dans les Etats balkaniques. On ferait aussi des concessions à la Chine en permettant l'entrée au Canada des Chinoises mariées à des Chinois naturalisés canadiens.

Comme on le voit le gouvernement chercherait ainsi à faire adopter à la sourdine d'importantes mesures pendant que la Chambre sera engagée dans des débats animés sur des grandes questions internationales.

Mais il reste qu'il faudra bien un jour très prochain penser sérieusement au règlement définitif du conflit entre Ottawa et les provinces. Déjà plusieurs d'entre elles ont exprimé le désir de signer un accord aux conditions posées par Ottawa. D'autres—et des plus importantes, restent encore à l'écart.

La législature de Québec, en session depuis une semaine, ne tarderait pas à engager un débat sur cette importante affaire.

En Ontario, la législature doit être convoquée au début du mois prochain et, là encore, cette question ne saurait manquer d'être l'objet d'un débat d'envergure.

Ce qui veut dire que, malgré toutes ses précautions, M. King pourra difficilement éviter qu'il soit sérieusement question d'ici quelques semaines de tous les problèmes domestiques qui intéressent grandement la population.

Et contrairement à ce que M. King semble vouloir le dire ces questions n'engendront certainement pas des controverses inutiles.

À QUÉBEC

Si l'on en juge par les débuts, l'hon. M. Duplessis n'entend pas que le travail traîne à Québec

Dès l'ouverture des Chambres, avis était donné de 25 projets de loi ministériels.—Une quarantaine de bills privés seraient aussi imprimés, prêts pour étude.—Les députés n'auront pas à tuer le temps, comme cela se passait sous les régimes libéraux.—$5,000,000., pour le Crédit agricole et un autre million pour le drainage.—Aide aux jeunes médecins qui accepteraient de s'établir à la campagne.—Deux projets d'une extrême importance, en marge des ressources forestières.—Ouvrer chez nous les produits et sous-produits de la forêt.

Québec, 18, (De notre correspondant particulier)—Jamais session québecoise n'a commencé avec un programme aussi chargé. Dès l'ouverture des Chambres, vingt-cinq projets de loi ministériels étaient déjà inscrits au feuilleton. Il est évident que le gouvernement Duplessis a soigneusement préparé la session et que les députés ne seront pas obligés de tuer le temps en attendant que les bills ministériels soient prêts.

C'est là l'impression des journalistes et des observateurs politiques de toute couleur à la lecture de la masse imposante des projets de loi que le gouvernement Duplessis a l'intention de présenter au cours de la session.

M. Calixte Dumas, de l'Action Catholique, écrivait à ce sujet le 13 février dernier, au lendemain même de l'ouverture de la session. "C'est la première fois dans nos annales parlementaires qu'on taille autant d'ouvrage dès la première séance de la session, une séance qui somme toute n'est qu'une simple formalité. Nous apprenons de plus qu'à l'heure actuelle, une quarantaine de bills privés sont imprimés et prêts à être mis à l'étude. On affirme également que les estimés budgétaires sont complets et qu'on les déposera avant le discours du budget, qui ne tardera pas non plus, suivant une déclaration expresse de M. Duplessis.

Ce témoignage, M. Duplessis peut s'en glorifier, car il démontre que, sous l'Union nationale, le gouvernement entend ne pas prolonger indûment les débats et fait montre de célérité dans la préparation des mesures législatives.

Cela nous change évidemment du temps où, sous les régimes libéraux, on ne présentait les bills qu'à la dernière minute, au moment souvent où on en avait commencé la discussion et où la députation perdait son temps à babiller en attendant que ces messieurs du ministère fussent prêts à présenter leurs projets de loi.

Et ces projets de loi sont, pour beaucoup, d'une importance extrême.

L'un d'eux augmente encore de $5,000,000., les fonds destinés au Crédit agricole et un autre prévoit un fonds spécial de $1,000,000., pour le drainage des terres et un troisième demande la permission de créer une commission d'enquête pour connaître le nombre de municipalités rurales dépourvues de systèmes d'aqueduc et de protection contre l'incendie. Ce bill en laisse présager un autre dans lequel le gouvernement accordera des octrois substantiels aux municipalités désireuses d'améliorer leur système d'aqueduc et d'égoût et leur service de protection contre le feu.

Un autre bill prévoit la dépense de $1,000,000., en dix ans pour l'éducation de futurs médecins qui, pour profiter des bourses qui leur seront accordées, devront promettre de s'installer dans les municipalités rurales et faire profiter les ruraux de services médicaux plus adéquats que ceux dont ils disposent actuellement. On ne peut que louer dans le gouvernement Duplessis le souci d'améliorer la santé publique dans les campagnes en mettant à leur disposition un personnel médical compétent. Cette mesure sert de corrollaire, pourrait-on dire, au bill de la santé publique présenté l'an dernier par l'honorable Albiny Paquette, ministre de la Santé, et prévoyant la construction d'hôpitaux et de sanatoria dans divers centres ruraux de la province.

Mais à date, les deux plus importants projets de loi ministériels,—à part évidemment celui de la reprise des pouvoirs de taxation cédés par M .Godbout au fédéral en 1942,—paraissent être les deux bills qui concernent les ressources forestières de la province.

L'une des mesures permet au gouvernement de créer une commission d'enquête pour effectuer les recherches jugées opportunes et pour aviser aux meilleurs moyens d'assurer la conservation, le renouvellement et l'utilisation de nos ressources forestières, avec le maximum de bénéfices pour la population de la province et suivant un plan d'ensemble rationnel et progressif. Somme toute, le gouvernement veut savoir quelle est la nature et l'étendue des ressources forestières dont dispose la province et connaître les mesures les plus appropriées pour l'utiliser avec le moins d'inconvénients possibles.

L'autre mesure va encore plus loin. Elle entend obliger les compagnies forestières à ouvrer complètement les produits et les sous-produits de la forêt québecoise, dans la province même, de sorte que lorsque les produits quitteront le Québec, ils soient prêts à être mis sur le marché. Le premier ministre entend donc réaliser un voeu qu'il a formulé à plusieurs reprises déjà, à savoir que nos ressources forestières doivent d'abord profiter au peuple du Québec et lui procurer le maximum de travail et le maximum de revenu.

Nous analyserons les autres mesures du gouvernement lorsqu'elles seront discutées en Chambre.

Pour le moment, qu'il nous soit permis de jeter un coup d'oeil rétrospectif sur la première semaine parlementaire, la seconde—cette semaine—devant s'ouvrir par un grand débat entre le chef de l'opposition et le premier ministre sur l'adresse en réponse au discours du trône.

A la Chambre basse, nos lecteurs le savent déjà, le proposeur et le secondeur de l'adresse ont été respectivement, M. Daniel Johnson, député de Bagot, et M. Charles-Daniel French, député de Compton. L'un et l'autre ont prononcé de solides discours et ont démontré *avec quelle clairvoyance et quelle sagesse le premier ministre Duplessis* avait raison de lutter pour la défense de l'autonomie provinciale.

M. Johnson a fort bien résumé la question en déclarant l'autonomie provinciale était, pour nous, le nom nouveau sous lequel se présentait la lutte pour la survivance de la nationalité canadienne-française. Il a démontré en plus que les Canadiens français, s'ils veulent être autonomes chez eux, avoir leurs lois propres, entendent être chez eux partout dans le Canada et que la meilleure façon de contribuer à la grandeur du pays était de leur permettre de maintenir cette dualité de culture et de religion qui ont été à la base de son progrès spirituel et matériel.

M. French pour sa part a réfuté l'argumentation centralisatrice suivant laquelle le meilleur moyen de réduire la taxation est de la concentrer dans les mains du fédéral. Il a démontré que cela est contraire à la réalité, que les provinces ont des droits à défendre qui ne peuvent faire l'objet de transactions financières et que la conduite actuelle du gouvernement fédéral est contraire à ce que les Pères de la Confédération avaient prévu.

Il a cité de plus en exemple l'opinion de M. Mackenzie King lui-même qui démontrait que le meilleur moyen d'administrer sagement le pays est de confier aux provinces le soin de percevoir et de dépenser selon leurs besoins propres les sommes ainsi perçues.

:-o-:

Tirage des Soeurs de Saint-Joseph

Le tirage organisé par les RR. SS. de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe, au bénéfice de leur oeuvres missionnaires, eut lieu le 14 février. Le premier prix de $50. fut gagné par M. Jean Pellerin, de Waterville, co. Compton; 2e: un sac à main en cuir repoussé, gagné par Mme Jérôme Gazaille, Roxton Pond, co. Shefford; 3e. un percolateur électrique, gagné par M. Emile Lemonde, Sainte-Rosalie.

:-o-:

Les jeunes gens aiment-ils les jeunes filles à la mode?

Un *forum* aura lieu dimanche, 23 février, à huit heures, au sous-sol de l'église du Christ-Roi. Le sujet. "Les jeunes gens aiment-ils les jeunes filles à la mode?" Tous sont cordialement invités, mais les moins de 16 ans ne sont pas admis.

NOUVELLES DE LA RÉGION

Un shower donné en l'honneur de Mlle D. Arpin, à Saint-Ours

Saint-Ours, 17, D.N.C.

Mlle Diana Arpin, de Saint-Ours-sur-Richelieu, recevait mercredi dernier, à la salle paroissiale, à un shower en l'honneur de sa nièce, Mlle Diane Arpin, à l'occasion de son prochain mariage. Un superbe service à thé en argent ciselé fut présenté à Mlle Arpin. Les invités étaient Mmes Jean Archambault, Eugène Allaire, Roger Archambault, André Archambault, Lucien Bertrand, Oscar Bardier, René Bernier, Léo Cloutier, Maurice Cloutier, Ernest Daigle, J.-O. Cartier, Etienne Chapdelaine, Marius Courtemanche, Léo Daoust, Alban Durand, G. Deschesnes, Aimé Dufault, Zéphir Dupré, Henri Dandurand, Léon Dufault, Léo Dufault, Gaston d'Odit d'Orsennens, Raoul Gaudette, Arthur Gibeault, F. de Sales Gervais, Lorenzo Lasalle, Alexis Leduc, Roméo Lemay, Madeleine Lavigueur, Sévérin Lachapelle, Roger Lanouette, Armand Lalumière, Bernard Liboiron, Bernard Larivière, Gaston Lachambre, Barthélémy Lemoine, J.-Aimé Lemoine, Nazaire Larivière, Pierre Mathieu, Raoul Marchesseault, Rosaire Mogé, Jean Morin, Rosaire Péloquin, Paul Poitevin, Dominique Poitevin, Donat Péloquin, Ernest Pérodeau, Rodolphe Poirier, Gérard Péloquin, Ephrem Péloquin, Roch Rolland, Albert Sansoucy, Rosaire Sansoucy, Robert Soumier, N. Simard, Alex. Tousignant, Charles Arpin, Eugène Arpin, Albert Arpin, Charles-Aimé Arpin, Arthur Arpin, Armand Arpin, Régis Arpin, Roger Arpin, Aimé Arpin, Achille Arpin; Mlles Thérèse Archambault, Lucile Comtois, Berthe Comeau, Alice Chapdelaine, Béatrice Dufault, Irène Ferland, Lorraine Chapdelaine, Léonie Girouard, Denise Girouard, Berthe Koening, Mlles Lacouture, Marguerite Lamoureux, Madeleine Larochelle, Raymonde Marchesseault, Lucia Péloquin, M.-Anne Péloquin, Donalda Proulx, Adrienne Proulx, Jeanne Pérodeau, Rachel Potvin, Claire Potvin, Virginie Rolland, Liliane Tétreault, Mlles Taillefer, Antoinette Arpin, Colette Arpin, Madeleine Arpin, Modèle Arpin, Diana Arpin.

Le goûter fut servi par Mme Lorenzo Loiselle, Mlles Thérèse Daoust, Jacqueline Arpin, Raymonde Marchesseault et Thérèse Archambeault.

Souper au bazar des tertiaires de Saint-Joseph

Un groupe de tertiaires, de la paroisse de Saint-Joseph, s'est rendu mardi soir dernier prendre le souper à la salle des bazars de l'Hôtel-Dieu. Dans le groupe on remarquait: Mme L. Bossé, présidente, MM. et Mmes J.-D. Aubin, G. Messier, Joseph Marchesseault, Mmes H. Girouard, J. Cousineau, MM. F. Fredette, J. Goyette, Mlles M. Tanguay, R. Morin, T. Allard et J.-H. Herbert.

S.-Mathias

—A M. et Mme Egenor Tétreault est né un fils, baptisé Joseph-Réal-Julien. Par. et mar. M. et Mme Maurice Tétrault, frère et belle-soeur de l'enfant.

—Dimanche, après la grand'messe avait lieu la réunion des Tertiaires.

—Lundi soir au Restaurant Marcel Tétrault avait lieu une grande Mascarade organisée par le club de hockey de Saint-Mathias. Un prix de présence de $2.50 fut râflé et gagné par M. Paul-Emile Darche, de Saint-Mathias. Il y eut diverses attractions courses sur patins, course à pieds, sauts, etc. MM. C.-Emile Saint-Georges, Raoul Ostiguy ainsi que Mlle Florence Beaudry remportèrent les premiers prix pour leur magnifiques costumes.

—Paulin Loiselle et Camille Burelle étaient de passage jeudi dernier chez leurs parents.

—M. et Mme A. Gougeon, de de Montréal, en visite à Saint-Mathias, en fin de semaine.

—M. et Mme Henri Trudeau se rendaient à Montréal, chez Mme Maximin Gougeon, dimanche dernier.

—M. et Mme Paul Burelle visitent leur fils à Saint-Hyacinthe, dimanche dernier.

Saint-Simon

—Mlle Ange-Aimée Robert en visite chez son frère, M. Eugène Robert.

—Mme Aurore Lavigne-Leblec chez son père, M. Urgile Lavigne.

—M. Yvan Racine, chez son frère, M. Alcide Racine.

—Mlle Jacqueline Racine, chez M. Georges De Grandpré.

ETAT-CIVIL

CHRIST-ROI

Baptême:

15.—Jos.-Gaétan-Jacques, fils de Bruno Beaudoin et d'Anita Champoux. Par. et mar.: Gédéon Hinse et Bernadette Champoux.

Mariage:

15.—René Roy, fils de feu Henri Roy et de Laura Roy et Hélène Leclaire fille de André Leclaire et Anna Lapointe.

Sépultures:

13.—Philias Brière, époux de Clara Vincent, 77 ans.

14.—Ephrem Couture, époux de Rose-Anna Burelle, 57 ans, 3 mois.

15.—Claude Harnois, fils de Roland Harnois et Cécile Després, 36 jours.

SAINT-SACREMENT

Baptêmes:

13.—Jos.-Michel-Guy-Roland, fils de Antoine Borduas et de Flore-Eva Lussier. Par. et mar.: Roland Lussier et Aurélia Leblanc.

16.—Roméo-Louis-Jean, fils de Roméo Chartier et Germaine Lemoine. Par. et mar.: Alfred Lemoine et Marie-Louise Saucier.

18.—Jos.-Urbain-Jean-Pierre. fils de Gérard Ouellette et de Lucille Leroux. Par. et mar.: Urbain Leroux et Laura Brodeur.

SACRE-COEUR

Baptêmes:

12.—Marie-Gilberte-Pauline, fille de Marcel Pelletier et Thérèse Daigle. Par. et mar.: Louis-Gérard Daigle et Gilberte Blanchard.

16.—Marie-Florence-Renée, fille de Roméo Gauthier et Florence Blais. Par. et mar.: J.-O. Gauthier et Adéla Lapointe.

16.—Nicole-Adrienne-Francine-Marie. fille de Adrien Rivard et Françoine Loiselle. Par. et mar.: Jos. Rivard et Anastasie Fréchette.

Mariage:

17.—Charles-Borromée Béland, fils de Laurent Béland et Domina Marchand et Thérèse Lafond. fille de feu Damien Lafond et Reine Jetté.

CATHEDRALE

Baptêmes:

13.—Marie-Claire-Adrienne, fille de Salvador Messier et Suzanne Beaudoin. Par. et mar.: Léon Beaudoin et Germaine Tanguay.

15.—Jos.-Paul-Serge-André, fils de Ferdinand Saint-Louis et Antoinette Verrette. Par. et mar.: Victor Morin et Bernadette Verrette.

16.—Jos.-Maurice-Alain, fils de Paul Jodoin et Rita Bérard. Par. et mar.: Maurice Jodoin et Marie-Rose Chicoine.

Mariages:

15.—Rosario Bonin, fils de Albani Bonin et de Scholastique Fontaine et Armande Goyette, fille de Annette Nadeau et Honoré Goyette.

15.—Léopold Bibeau, fils de Napoléon Bibeau et Antoinette Simonneau et Yvette Léonard, fille de Arthur Léonard et Marguerite Durand.

Sépultures:

17.—Domina Gosselin veuf de Berthe Mercier, 73 ans.

19.—Mgr Charles-Philippe Choquette Prélat domestique, 90 ans 2 mois, fils de Jos. Choquette et Thaïs Audet, décédés.

19.—Olivine Lapointe, épouse de Henry Flibotte, 66 ans, 4 mois.

NOTRE-DAME-DU-ROSAIRE

Baptêmes:

16.—Jos.-Jean-Paul-Yves, fils de Paul-Eugène Bégin et Jeanne d'Arc Chartier. Par. et mar.. Jean Chartier et Rosée Telnoye.

16.—Jos.-Léo-Denis. fils de Raymond Gagné et d'Angela Lebarre. Par. et mar.. Léo Gagné et Jeanne Chabot.

16.—Marfie-Cécile-Louise, fille de Roméo Lussier et d'Yvonne Lambert Par. et mar.. Eucher Lussier et Marie-Anne Gadbois.

18.—Jos.-Adalbert-Arthur-Jacques fils de Antonio Ménard et Cécile Lefebvre. Par. et mar.: Adalbert Lefebvre et Aurore Pelletier.

Mariage:

15.—Marcel Martin, fils de Willie Martin et Yvonne Chicoine et Fernande Rochefort, fille de Odilon Rochefort et Yvonne Bélisle.

Saint-Jean-Baptiste

Les membres du Cercle des Fermières ont organisé une partie de cartes, à l'occasion du lundi gras. Les recettes doivent servir à l'achat de tables à cartes.

—Mme Georges Hamel a passé quelques jours à Montréal, au cours de la semaine dernière.

—M. et Mme Petit, de Longueuil, ainsi que leur jeune enfant étaient en visite chez M. et Mme Ernest Vincelette, dimanche dernier.

—M. et Mme Lefebvre. de Saint-Hyacinthe, sont venus chez M. et Mme Oza Saint-Jean.

—M. et Mme Valmore Grenier ont reçu quelques parents et amis, le dimanche gras.

—M. Alfred Hamel, maire de la paroisse, s'est rendu à Montréal, lors d'un banquet en l'honneur de Me Daniel Johnson, nouveau député de Bagot.

—Mlle Berthe Bellemare assistait au banquet donné par les tertiaires de Sorel, au cours du bazar des jours gras.

M. Marcel Gaudette, de Saint-Denis, décédé à 27 ans

Saint-Denis, 19. D.N.C.

M. Marcel Gaudette, fabricant pour la Beurrerie coopérative de Saint-Denis, est décédé ces jours derniers à l'Hôpital Saint-Charles de Saint-Hyacinthe, à l'âge de 27 ans. Outre son épouse, née Irène Leblanc, le défunt laisse un fils et une fille: Serge et Suzanne. Lui survivent également ses parents: M. et Mme Freddy Gaudette; ses beaux-parents: M. et Mme Verthume Leblanc, également de Saint-Denis; neuf frères et quatre soeurs: MM. Laurent Gaudette; Raymond, Albert, Paul, Denis, Bernard, Conrad, Omer et André; Mmes Jacques-Antoine Archambeault (Jeannette); Fernand Laganière (Claire), Saint-Denis; Albert Martin (Aline), Saint-Damase; Mlle Cécile Gaudette, Saint-Denis; un beau-frère et une belle-soeur, M. Eugène Leblanc, Mme Antoine Leblanc. Les funérailles eurent lieu à l'église paroissiale de Saint-Denis, sous la direction de la maison H. Phaneuf et Fils. La levée du corps fut faite par M. le chanoine F.-A. Laroche, curé de la paroisse. Le service funèbre fut chanté par le R. P. Ferdinand Bachand, o.f.m., assisté de M. l'abbé G. Palardy et du R. P. Stanislas Leblanc, p.b., comme diacre et sous-diacre. Conduisaient le deuil MM. Laurent et Raymond Gaudette, frères du défunt. Les porteurs étaient MM. Fernand Laganière, Jacques-Antoine Archambeault, Antoine Gaudette, Albert Martin, Antoine Leblanc et Antoine Duhamel.

—:-o-:—

Grand diner chez M. et Mme Paul Dion, de Sainte-Madeleine

Sainte-Madeleine, 19, D.N.C.

M. et Mme Paul Dion, de Sainte-Madeleine, ont reçu à dîner à l'occasion du dimanche gras. Etaient présents M. et Mme Wellie Jourdain, Saint-Hyacinthe; Mme Osias Dion, Sainte-Madeleine; M. et Mme Emile Brien, MM. Georges, Rosaire et Mlle Thérèse Brien, tous de Saint-Césaire; M. et Mme Emile Dion, Rougemont; MM. et Mmes Donat Dion et leurs enfants, Montréal; Gérard Chagnon, Saint-Jean-Baptiste; M. et Mme Oliva Dion et leur fils Jean-Pierre, Saint-Hyacinthe; M. Marcel Jodoin, Mlle Lucile Jodoin, tous deux de Saint-Jean-Baptiste; M. Laurent Dion et son fils, Gaston, MM. et Mmes Gérard Dion et leurs enfants, Louis Letellier, M. Rénald Noiseux et Mlle Pauline Jodoin. tous de Sainte-Madeleine; M. et Mme Henri Mercure et M. Césaire Brien, de Granby.

Upton

La partie de cartes, organisée par le Cercle des Fermières. dont Mme Joseph Labonté est présidente, a remporté un réel succès. La salle était remplie à capacité. Me Daniel Johnson, nouveau député de Bagot à l'Assemblée législative, rehaussait de sa présence l'éclat de cette réunion. Après la partie de cartes, il y eut vente à l'enchère de nombreux articles, dons des Fermières et des amis du Cercle, puis tirage de plusieurs prix de présence. Le tout se termina par un goûter, gracieuseté du Cercle. Mme la présidente remercie sincèrement tous ceux et celles qui ont contribué au succès de cette joyeuse réunion.

Elimination des barrières de péage, à Durham-Sud

Durham-Sud, 17, (Spéciale)

Une nouvelle méthode vient d'être mise en vigueur pour pourvoir à l'entretien des chemins d'hiver de South-Durham sur la route Richmond-Acton Vale. Au lieu de faire payer les automobilistes aux barrières de péage, le comité des chemins d'hiver a organisé un tirage d'une auto **Oldsmobile.** Chaque billet vendu contribue à défrayer les dépenses de l'entretien tandis que le voyageur court la chance de gagner une auto.

Tous les marchands dont les établissement sont situés sur le parcours de la route entre Richmond et Acton Vale, vendent ces billets. Le comité des chemins d'hiver de South-Durham est sous la présidence de M. Siméon Deslauriers, industriel de cet endroit.

—:-o-:—

Gagnants de prix à la mascarade de Saint-Ours

Saint-Ours, 19, (Spéciale)

Ci-après la liste des gagnants des prix, à une mascarade qui eut lieu dimanche dernier, à la patinoire de Saint-Ours-sur-Richelieu: M. Fernand Millette et Mlle Rita Pépin, 1er prix offert par M. Roger Archambault; 2e, Lucien Casavant et Marguerite Isabelle; 3e, Michel Dragon et Jacqueline Latulippe; 4e, Fernand et Thérèse Archambault; 5e, Raymond Bonnier; 6e, Raoul Allaire et Anselme Comeau.

—:-o-:—

AVIS

Lake Champlain and St-Lawrence Junction Railway Company

AVIS PUBLIC

Assemblée annuelle des actionnaires pour l'année 1947

Avis public est par les présentes donné qu'une assemblée générale des actionnaires de la **Lake Champlain and St. Lawrence Junction Railway Company** sera tenue dans la chambre 241, édifice de la gare Windsor, Compagnie de Chemin de Fer Pacifique Canadien, dans la ville de Montréal, province de Québec, Canada, le premier lundi de mars prochain, c'est-à-dire le 3 mars 1947, **à onze heures de l'avant-midi**, aux fins suivantes:

1. Pour l'élection d'un bureau de neuf directeurs pour l'année suivante.
2. Pour voir si les actionnaires consentiront à ratifier, adopter et confirmer tous les actes, procédures et actions des officiers et directeurs qui ont rapport avec le travail et les affaires de la corporation depuis la dernière assemblée des actionnaires.
3. Pour transiger toute autre affaire qui peut légalement être transigée à l'assemblée générale des actionnaires.

Daté à Montréal, dans la Province de Québec, ce onzième jour de février A.D. 1947.

Par ordre du bureau des directeurs.

F. BRAMLEY,
Secrétaire-trésorier.

NOTICE

Lake Champlain and St. Lawrence Junction Railway Company Shareholders' annual meeting for the year 1947

NOTICE

Public notice is hereby given that a general meeting of the Shareholders of the **Lake Champlain and St. Lawrence Junction Railway Company** will be held in Room 241, Windsor Station, Canadian Pacific Railway Company, in the City of Montreal, Province of Quebec, Canada, on the first Monday of March next, March 3, 1947, at the hour of: **eleven o-clock in the forenoon** for the following named purposes:

1. For the purpose of electing a Board of Nine Directors for the year next ensuing.
2. To see if the Shareholders will vote to authorize, approve, ratify, adopt and confirm all the acts, proceedings and doings of the officers ands directors relating to the business and affairs of the corporation since the last Shareholder's Meeting.
3. For the transaction of any other business which may lawfully be done at a General Shareholder's Meeting.

Dated at Montreal, Province of Quebec, this eleventh day of February, A.D., 1947.

By order of the President.

F. BRAMLEY,
Secretary-Treasurer.

Assurances Générales

VIE - FEU - VOL - AUTOMOBILE

Garantie - Responsabilité - Bris de Glace

BLANCHARD & LORANGE ENR.

COIN GIROUARD & STE-ANNE TÉL. 517

SAINT-HYACINTHE.

GENERAL AUTO PARTS Inc.

Grand choix d'accessoires et pièces de rechange pour Automobiles et Camions de toutes marques.

Spécialité — PNEUS NEUFS de toutes grandeurs,

Marques:

FIRESTONE

GOODYEAR

GENERAL AUTO PARTS Inc.

ANCIENNE STATION DE SERVICE
ROD. CHAMPAGNE ENR.

2695, rue Dessaulles — Tél. 319 — Saint-Hyacinthe

M. P.-E. DONAIS
ENTREPRENEUR
Peinture tapisserie, vitrage, enlevage de neige sur couvertures, réparation de meubles de tous genres.
815, rue Choquette Tél. 941-W
Saint-Hyacinthe
24 jan.

DR LUCIEN PÉLOQUIN
médecin
Bureau ouvert de
2 à 5 heures p.m.
7 à 9 heures p.m.
Tél. 1471
1030, rue de l'Hôtel-de-Ville
Saint-Hyacinthe

SPIRELLA
Corsetière Spirella
Mlle ODINA GIROUARD
133, rue S.-Simon Tél. 1377
Saint-Hyacinthe jno

L'obligeante Mlle G--

Mlle Gouin sait comme c'est facile d'oublier que l'on se sert d'une "ligne commune" . . . et que, peut-être, l'autre abonné ronge son frein. Charitablement, elle a l'œil sur l'horloge — et abrège la durée de ses appels.

ABONNÉS À "LIGNE DOUBLE", PRATIQUEZ L'ALTRUISME!

Le bon exemple est contagieux — on vous traitera comme vous traitez autrui.

1. Soyez bref.
2. Espacez vos appels.
3. Donnez priorité aux appels d'urgence.

LA COMPAGNIE DE TÉLÉPHONE BELL DU CANADA

Achetez à LA FERRONNERIE MODERNE où vous obtiendrez le plus pour votre argent.

Assortiment complet de *Tapisseries*

Toutes couleurs
Toutes grandeurs

Matériaux de construction

- Papier-Brique (Roll-Brick) Terra-Cotta
- Insul-Brick
- Briques de toutes sortes
- Bardeaux d'asphalte

Batteurs d'oeufs.
Quantité limitée

Assortiment de SERRURERIE

- Peterboro
- Corbin
- Belleville

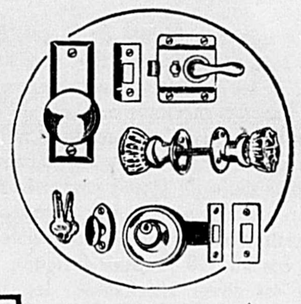

Seuls dépositaires de GYPTEX

GYPTEX

NOUVELLE PEINTURE POUR FINI RUGUEUX

Fini rugueux en couleur pour décoration de murs et de plafonds

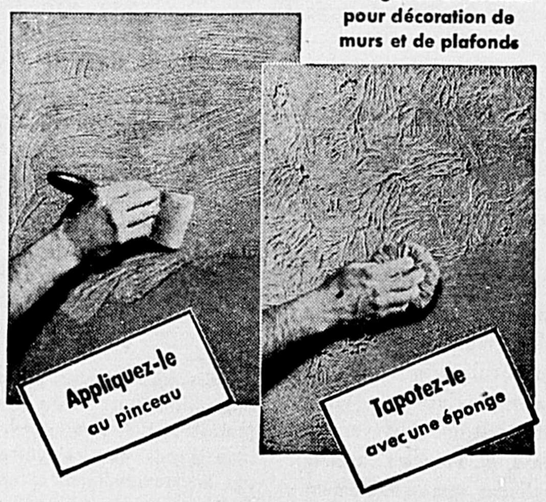

Tout le monde parle de ce nouveau genre de décoration distinctive pour murs et plafonds, pouvant être employée directement sur les vieux murs. Grâce à GYPTEX, dont l'application et le fini rugueux peuvent être faits par n'importe qui—pas besoin de teinter, le Gyptex se faisant dans les teintes suivantes, préparées d'avance: Ivoire, Chamois, Bleu, Vert, Rose et Blanc. Ajoutez simplement de l'eau, délayez jusqu'à l'obtention d'une pâte épaisse puis appliquez au pinceau.

A cause de la rareté de ces **TONDEUSES À GAZON,**

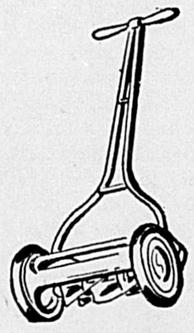

commandez la vôtre à bonne heure.

Beau choix de SERVICES DE VAISSELLE

32 et 94 morceaux.

Poêles à l'huile, 2 ou 3 ronds.

Pinceaux Simms et Rubberset,
Dépositaires des
PEINTURES PRATT et LAMBERT

LA FERRONNERIE MODERNE ENR.

Philippe Héroux et Léo Théroux, props

2250, rue Sainte-Anne — Tél. 1886-w — S.-Hyacinthe

NOUVELLES DE LA RÉGION

Vraiment...

La propagande soviétique, toujours armée du mensonge désinvolte et de la présomption effrontée se laisse parfois aller à des admissions qui ouvrent les yeux. Récemment, la Pravda elle-même, porte-parole de l'U.R.S.S., se plaignait, sans sourdine, des mauvais temps que traverse l'économie russe. Le Soviet, écrivait-elle, manque de logis, de ressources médicales, de moyens de transport, de combustible, de nourriture et de vêtements. C'est beaucoup pour un pays qui aime à vanter, aux conférences internationales, sa sollicitude pour le prolétariat, sa promotion du confort du petit peuple.

• • •

"The Printed Word", dans son dernier numéro, parle avec une belle venue littéraire, du visage de février. De Régnier nous avait habitués à bien penser de décembre. Mais "The Printed Word" manifeste un penchant bien nuancé d'humaniste pour février qui nous ouvre déjà des avenues sur le printemps pas très loin, qui nous fait aimer le croassement pourtant guttural des corneilles, qui nous trouve indulgents devant les dernières poudreries d'un hiver qu'on n'est pas loin de pardonner parce qu'il s'en va. Mais février garde une perspective que "The Printed Word" ne peut adoucir: le branle-bas de la déclaration de l'impôt sur le revenu dans les cadres patibulaires des formules-fleuves de la bureaucratie, dans le maquis de la terminologie fiscale. C'est, au dossier de février, une ombre au tableau contre laquelle la fantaisie littéraire n'en peut mais...

• • •

Notre confrère, la "Parole", faisait, l'autre jeudi, cette judicieuse observation sur la pétaudière fédérale dans laquelle s'enlise le bâtiment: "L'initiative privée résoudrait rapidement la crise de l'habitation si on lui en fournissait l'avantage, c'est-à-dire une distribution équitable des matériaux essentiels. Puisque les organismes gouvernementaux qu'on avait voulu substituer à l'initiative privée ne donnent pas le rendement qu'on avait prévu et même sont la cible de rudes critiques, pourquoi s'obstinerait-on à les maintenir et à leur accorder des matériaux qu'ils n'utilisent pas quand ceux qui pourraient employer ces matériaux d'une façon essentielle ne peuvent s'en procurer?"

Roxton Falls

Mlle Rolande Gobeille, de Montréal, est venue passer 15 jours à Roxton Falls, pour donner un cours de couture qui a eu lieu à la salle Gendron.

Plusieurs dames et jeunes filles de la campagne et du village se sont rendues tous les jours pour ne manquer aucune instruction et sont bien satisfaites de tous les conseils que Mlle Gobeille a bien voulu leur donner et aussi des échantillons qu'elle a fait faire à chacun.

—Mlle Jocelyne Brouillette, de Montréal, était l'invitée de M. et Mme Fernand Peck, pour la fin de semaine.

—Mlles Cécile et Thérèse Demers, institutrices de Montréal, étaient de passage chez leurs parents en fin de semaine, à Roxton Falls.

—M. Omer Bélisle était de passage chez lui. Il retournait à son travail à Montréal, lundi midi.

—M. Henri-Paul Roy, de Montréal, était dans sa famille, pour la fin de semaine.

—M. Robert Chatigny, de Saint-Hyacinthe, était chez ses parents, à Roxton Falls, pour la fin de semaine.

—Voici la liste des élèves qui se sont classés premiers pour les concours du mois de janvier, à l'école no 9, de Roxton Falls: 9e année, Pauline Brisebois; 8e, Yolande Leclerc; 7e, Jacqueline Dalpé; 6e, Dolorès Pineault; 5e, Gilles Brisebois; 4e, Fernand Légaré; 3e, Gilles Archambault; 2e, Lucile Brisebois; 1ère, Yvette Brisebois.

Institutrice, Mlle Olivette Lavallée.

Saint-Nazaire

—M. Jean-Paul Laperle a épousé Mlle Lucille Giguère, samedi dernier. Les époux sont partis pour voyage, au retour, ils habiteront Saint-Nazaire.

—Le cercle de l'U.C.C. a organisé une soirée récréative lundi dernier, au profit de l'école de Chef; l'assistance nombreuse a fort bien goûté la soirée.

—Mlle Lucille Seyer a passé une semaine de vacances chez son père, M. J.-B. Seyer.

—M. Etienne Benoit a obtenu son diplôme de boursier avec distinction. Actuellement, il est en travail à la laiterie Lamothe à Drummondville.

—M. Jean-Paul Benoit est revenu de l'hôpital, dans sa famille, après avoir subi une opération.

—Le village bénéficie depuis une semaine du service électrique, avantages très appréciés des cultivateurs.

—Mmes Joachim Duhamel et Isidore Salvail, ont été administrées au cours de la semaine dernière.

Belle soirée du parler français à Saint-Césaire

Saint-Césaire, 18, D.N.C.

Une soirée du "Bon Parler français" eut lieu ces jours derniers au Collège Saint-André de Saint-Césaire. La manière dont les jeunes orateurs prononcent leurs discours, la conviction qui animait leur débit, attestent certainement que la filiale du "bon parler" n'a pas chômé depuis sa fondation en octobre dernier.

Tel que le disait le président, M. André Déragon ,tous ont compris l'importance de savoir bien s'exprimer. La langue est pour chacun de nous, dit encore l'orateur, ce qu'est le ciseau pour le sculpteur: Tout notre succès dans la vie dépendra de cet instrument-là. En effet, il a-t-il une chose qui sert plus souvent que la langue? Que diriez-vous d'un bûcheron qui irait bûcher dans la forêt avec un semblant de hache? Pourtant, que d'étudiants quittent le collège pour s'en aller dans la vie avec un semblant de langage. Presque pas de vocabulaire, pas le moindre souci du terme propre, aucune articulation, quelques idées vagues plus ou moins assimilées; mais par contre beaucoup de jurons et quantité d'anglicismes. Il faut autre chose que cela pour affronter la vie avec chances de succès. Les étudiants ont pourtant tout reçu de leurs maitres. Qu'en ont-ils fait? L'élève doit s'aider, il doit cesser de croire que les connaissances qu'il acquiert prennent vie en lui automatiquement. Il est temps que çà change et la chose est déjà faite au Collège de Saint-Césaire. Car il y a va de l'intérêt de l'élève et de celui de toute notre race, qui doit être une race supérieure pour ne pas trahir ses origines et demeurer fidèle à sa mission providentielle: faire triompher la foi catholique et le verbe français dans le nouveau monde.

S.-Théodore

—M. l'abbé Nazaire Benoit, suré de Philipsburg, en visite chez son frère ces jours derniers, M. Antonio Benoit.

—Samedi soir, 15, eut lieu à la salle paroissiale, sous la présidence de M. l'abbé Hector Bernard, une partie de cartes organisée par les demoiselles, au profit des oeuvres paroissiales.

—A l'occasion du retour de noce de M. et Mme Roland Giguère, de Sainte-Anne d'Yamachiche , il y eut réception samedi dernier chez M. Delphis Pellier, père de la mariée.

—M. et Mme Gérard Vincent de Montréal en fin de semaine chez leurs parents.

—Mme Edmond Landry de Montréal, de passage chez ses amis au début de la semaine.

—Mlle Marie-Claire Picard s'est soumise à une intervention chirurgicale à l'Hôpital Saint-Charles de Saint-Hyacinthe.

—Mlles Colombe Jodoin et Rita Chabot, institutrices, se rendaient à Saint-Hyacinthe, samedi dernier, pour assister à une séance d'étude sur l'Action Catholique.

—Mmes Joseph Leduc et Maurice Loiselle, de passage à Saint-Hyacinthe la semaine dernière.

—M. Anatole Fontaine, de Saint-Guillaume, Mlle Suzanne Bélisle de Saint-François, en visite chez M. Théodore Jodoin.

—Mlle Aline Fontaine en fin de semaine à Drummondville, chez ses parents.

Visitez le nouveau
Restaurant - Épicerie
Repas légers, sandwiches de toutes sortes.
Spécialité: Patates frites, hamburger steaks, hot doga, liqueurs, rafraichissements, crème glacée, à prix modérés.
Aimé Morissette, prop.
857, rue Cascades Tél. 1867-W
Saint-Hyacinthe

Le Dr O. Desmarais
a transporté son bureau à la Pharmacie Desmarais.
895, RUE LAFRAMBOISE
TEL. 157

À LOUER
APPARTEMENTS
modernes et meublés
S'adresser à
EUGENE LAFLAMME
gérant
1055, rue Laframboise
Téléphone 1879-W

M. Trefflé Bérard, de l'Ange Gardien, décédé à 84 ans

L'Ange-Gardien, 18, D.N.C.

M. Trefflé Bérard, de l'Ange-Gardien de Rouville, est décédé samedi dernier à l'Hôpital de Saint-Jean, à l'âge de 84 ans. Le défunt laisse cinq frères: MM. Ovila Bérard, Bedford; Honoré, Verdun; Isaïe, de la Floride; Georges et Richard, des Etats-Unis. Les funérailles eurent lieu mercredi à l'église paroissiale de l'Ange-Gardien, sous la direction de la maison T.-E. Brouillette, de Farnham. Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé G.-A. Phaneuf, curé de la paroisse. Conduisaient le deuil MM. Ovila et H. Bérard, cousins du défunt. Les porteurs étaient quatre des frères du défunt.

Henryville

Dernièrement, est décédé, après une longue maladie, M. Pierre Ménard, époux de Eva Beaudin. Il laisse dans le deuil outre son épouse, MM. Roland et Gérard; Mme Henri Tremblay (Berthola); Mlles Françoise et Mariana; plusieurs petits-enfants; un frère, M. Moïse Ménard, de Saint-Sébastien; une soeur, de l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe. Le service fut chanté par M. le curé J.-A. Pépin. Les porteurs étaient MM. Alphonse Lemieux, Georges Fortin, Oscar Grégoire, Lionel Rathé, Ernest Sylvestre, Omer Rainville. La quête fut faite par MM. Alphonse Lemieux et Oscar Grégoire.

—Résultat des concours de janvier, à l'Ecole Ménagère Moyenne de Henryville: 1ère année, Nicole Tessier, 96 p.c; 2e. Micheline Cusson, 94 p.c; 3e, Louise Rainville, 95 p.c; 4e, Edna Vosburg, 87 p.c; 5e, Thérèse Auclair, 87 p.c; 6e, Raymonde McCraw, 90.6 p.c; 7e, Huguette Bisaillon, 87.3 p.c; 8e. Eliane Vosburg, 89 p.c; 9e, Réjeanne Hébert, 87 p.c. Section ménagère, Jeannine Brault. 90 p.c.

—Dimanche matin, à l'issue de la grand'messe, dans l'église, est décédée subitement Mlle Oriphise L'Ecuyer, âgée de 82 ans. Elle laisse dans le deuil, un frère, Arthur, de Plattsburg; deux soeurs: Mmes Lalumière et Dandurand, également de Plattsburg.

Au Conseil

Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal de la cité de Saint-Hyacinthe, tenue au lieu ordinaire des délibérations, en l'hôtel de ville, le lundi, dix-sept février 1947, à 8 heures du soir, selon les formalités prescrites par l'acte d'incorporation de la dite cité, à laquelle sont présents: Son Honneur le maire Picard, ainsi que les échevins Bergeron, Gendron, L'Archevêque, Morin, Payan et Mercure, formant quorum sous la présidence du maire.

Le procès-verbal de la dernière séance est approuvé tel qu'il a été rédigé, sur la proposition de l'échevin Gendron appuyé par l'échevin Morin.

Le président du comité des Finances, M. l'échevin Mercure, fait verbalement rapport au conseil, que ce comité recommande l'adoption, sans modifications, du budget de l'année 1947 tel que préparé et soumis par Son Honneur le maire.

L'échevin Mercure propose, appuyé par l'échevin Bergeron, et il est unanimement résolu, que le budget municipal pour l'année 1947, préparé et soumis par S. H. le maire, soit adopté, sans modifications, tel que recommandé par le comité des Finances.

Selon l'avis qu'il en a donné à la dernière séance, l'échevin Mercure propose, appuyé par l'échevin L'Archevêque, et le conseil approuve à l'unanimité l'adoption du règlement suivant:

No 639

Règlement imposant la taxe foncière d'administration et la taxe spéciale pour l'entretien de la voirie et l'éclairage des rues et places publiques pour l'année 1947.

Les documents dont l'énumération suit sont produits et mis aux archives:

Le rapport mensuel des activités des services de la police et des incendies pour le mois de janvier;

Un rapport du Dr J.-E. Beaudry, M.V., concernant l'inspection des viandes qu'il a faite durant le mois de janvier;

Le rapport des condamnations et amendes imposées par la Cour du Recorder durant le mois de janvier;

Une offre d'une compagnie de Sherbrooke de se charger du ramonage annuel des cheminées;

Des copies de résolutions adoptées par l'Union des Electeurs concernant certains impôts et contrôles fédéraux;

Une copie du règlement en vigueur à Montréal concernant la vente et la distribution du charbon;

Un rapport du Chef Malo au sujet d'une cheminée défectueuse.

Des offres de services produites par les personnes dont les noms suivent sont mises au dossier des demandes d'emploi:

M. V. Désautels, comme gardien des vespasiennes;

M. Jean Brodeur, comme mécanicien et conducteur de camions;

M. Albert Boldue, comme constable.

Une réclamation de M. W. Bienvenu, de Beloeil, par suite de collision de sa voiture avec un des camions de la cité est référée à M. R. Hamel, pour enquête et rapport.

La réclamation de A. Blondin Ltée est référée à M. Robert Hamel pour règlement.

Une plainte du gardien de la patinoire du Quartier I, est référée au chef de police.

A la suite d'une lettre du chef Malo, l'échevin L'Archevêque propose, appuyé par l'échevin Gendron, et il est résolu que le greffier soit requis de demander des soumissions pour les uniformes des constables.

L'échevin L'Archevêque propose, appuyé par l'échevin Morin, et il est résolu, qu'un compte de $50.00, plus le salaire et les frais d'hospitalisation du pompier Robert, soit produit à la municipalité de Saint-Hilaire pour secours fournis à cette dernière lors d'un incendie survenu le 14 janvier dernier.

L'échevin Gendron propose, appuyé par l'échevin Morin, et il est résolu, que la ville paye 0.90 du voyage aux camionneurs qui procèdent à l'enlèvement de la neige.

L'échevin Payan propose, appuyé par l'échevin Mercure, et il est résolu que, vue la perte considérable d'eau survenue au service de l'aqueduc de La Providence dernièrement, un crédit de douze cents dollars soit octroyé à cette municipalité sur les charges d'eau qui lui seront faites durant l'année courante.

L'échevin Mercure propose, appuyé par l'échevin Payan, et il est résolu, que la liste des comptes des services municipaux se totalisant à $15,132.92, et celle du Service des Eaux et Electricité, au montant de $2,650.77, produites par le trésorier et recommandées par le comité des Finances, soient approuvées et que le paiement de ces comptes soit ordonné.

Et la séance est levée.

Marieville

Vers 1 hre 30 du matin, dimanche dernier, un incendie s'est déclaré dans le hangar de M. Anatole Boulais, et grâce à l'intervention de nos habiles pompiers, le feu a vite été mis sous contrôle.

—Une soirée récréative a eu lieu dans les salles des Chevaliers de Colomb. Malgré la mauvaise température, l'assistance fut très nombreuse.

ADELSTAN
Bouchard
AVOCAT et PROCUREUR
SAINT-HYACINTHE
Entrée: 490, rue Sainte-Anne
Edifice Banque de Montréal
Tél.478

POUSSINS CERTIFIÉS
Satisfaction garantie — Aucun réacteur
Offrons poussins mêlés de haute qualité
Race P.R.B. et poussins hybrides N.H. et P.R.B.
COMMANDEZ IMMEDIATEMENT VOS POUSSINS
NOUS INCUBONS A L'ANNEE
Prix sur demande.
Poulettes de 4 semaines et plus.
Couvoir Coopératif Certifié de St-Antoine
COMTE DE VERCHERES
TH. MARCHESSAULT, gérant

On vous embrouille ?

Les événements, de par le monde, vous déroutent-ils ? Dans ces mille faits et gestes qui prêtent à la confusion, avez-vous de la difficulté à discerner le vrai du faux, à faire la part de la sincérité et de la fourberie ?

Vous pouvez vous éclairer là-dessus en lisant VRAIMENT régulièrement.

VRAIMENT est une colonne de commentaires clairs et judicieux sur la question politique, économique, industrielle et ouvrière, tant canadienne qu'internationale.

VRAIMENT paraît dans notre journal, chaque semaine.

Lisez-le aujourd'hui et toujours.

LE COURRIER DE SAINT-HYACINTHE

Réellement Délicieux
THÉ ET CAFÉ "SALADA"

SOULAGEZ MAUX, DOULEURS EN FROTTANT AVEC LE
▶ Procure soulagement rapide. Non graisseux, sèche vite, n'émet aucune odeur forte.
Grosse bouteille économique 65c
10F-46
LINIMENT TRIOMPHE DE LA DOULEUR MINARD
35¢

ARTHUR CHOQUETTE
MARCHAND-TAILLEUR
190, rue Saint-François Tél. 1187-W

est heureux de vous offrir un très beau choix de WORSTED, SERGE, GABARDINE d'avant-guerre, ainsi que élysian, HARRIS-TWEED melton, beaver, pour paletots d'hiver. — Imperméables pour hommes. Aussi marchandises pour manteaux et costumes pour dames. Département de mercerie au complet pour hommes et enfants.

Très bel assortiment de marchandises, toutes d'AVANT-GUERRE, tels que habits et paletots tout faits — pour être vendus sans réserve, à des prix extrêmement bas.

Robes de chambres, pyjamas, bas, cravates, mouchoirs, bretelles, ceintures, jarretières, bracelets. Grand assortiment de CHEMISES D'AVANT-GUERRE, SOUS-VETEMENTS, foulards, gants de cuir, de "kid", de laine, guêtres, gilets de laine, chandails, coupe-vent, casquettes. Aussi ,très grand choix de CHAPEAUX de toutes couleurs et toutes pointures.

Tout doit être vendu le plus tôt possible.

190, rue SAINT-FRANÇOIS — TEL. 1187-W — S. HYACINTHE

Berg's
LTD

vous invite à l'ouverture de ses créations du printemps.

Nouveaux costumes

Cette année, surtout, leur rôle est au premier plan, sur la scène de la *mode printanière*. Mille et une nouvelles façons d'avantager votre silhouette.... Lignes élégantes et plus longues.... quadrillés sobres.... beaux worsteds... superbes teintes de pastel gris, beige et fuchsia.... d'une confection superbe.

Prix à partir de $18.95

Nous vendons en exclusivité les modèles de
Miss Style
de
NEW YORK

Les manteaux trois-quarts sont encore à la page, ce printemps.
Superbes modèles amples, ou avec ceinture.... avec nouvelles manches très larges.... et nouvelles manches BALLON.
Jolies teintes de gris, fuchsia, bleu, beige et noir....

Prix à partir de $25.00

Quels que soient votre type ou vos préférences, vous êtes assurées de trouver ici le costume ou le manteau qui révélera à son mieux votre personnalité.

Un léger acompte vous réservera la marchandise de votre choix pour Pâques.

Achète bien qui achète chez **Berg's**
(En face du poste de police)
1210, rue Cascades Tél. 249 Saint-Hyacinthe

Le Saint-Hyacinthe a facilement raison du Victoriaville

Les Saints gagnent 8 à 4 samedi soir, puis annulent au compte de 3 à 3 à Sherbrooke, dimanche

La ligne Aubuchon-Kowicinak-Gravel en vedette dans ces deux joutes tandis que Laramée excelle dans ses filets.— Bourdon compte le but égalisateur à Sherbrooke, dimanche.

Grâce à une belle victoire de 8 à 4, samedi soir sur les Tigres de Victoriaville et à une joute nulle de 3 à 3, dimanche à Sherbrooke, les Saints du président Ubald Lalime et du gérant Arthur Lessard sont demeurés en deuxième place de la Provinciale sur un pied d'égalité avec Lachine et Victoriaville.

Kowcinak compte trois buts samedi ici

Le brillant centre de la première ligne d'attaque des Saints Dick Kowcinak a certes été le grand héros de la joute disputée à l'aréna local, samedi soir dernier, contre les Tigres de Victoriaville, avec trois buts et une assistance. Ses coéquipiers de ligne Oscar Aubuchon et Gerry "Sinatra" Gravel ont aussi brillé. Le premier obtenant un total de cinq assistances, tandis que Gerry y alla d'un but et trois assistances. Les autres buts des locaux furent comptés par Despelteau, Bouchard, Hébert et Bourdon. Pour les Tigres, Ray Valenti y alla de deux buts, tandis que Burnett et Roberge furent les autres à pouvoir déjouer le gardien de buts Laramée. Ce dernier joua une très bonne partie dans ses filets.

La joute

Les Tigres furent les premiers à compter. Ray Valenti acceptant une passe parfaite de Dufault, déjoua Laramée sur un lancer de revers après seulement une minute de jeu dans la première période. Toutefois, ce but sembla stimuler nos porte-couleurs, qui comptèrent trois buts successifs pour ainsi prendre une avance de 3 à 1. Despelteau, Kowcinak et Gravel déjouant tour à tour le gardien de buts Laurin sur des lancers précis. A la deuxième période, les Saints y allèrent de deux buts en moins de trois minutes de jeu pour ainsi porter le compte 5 à 1. Toutefois des punitions à Lessard et Longpré permirent aux visiteurs de réduire l'avance des Saints à un seul but. Cette période se termina au compte de 5 à 4 pour les locaux. Au dernier engagement, les Saints affirmèrent leur supériorité en comptant trois buts, tandis que les Tigres ne purent réussir à prendre Laramée en défaut.

Dure partie

La partie de samedi soir à Saint-Hyacinthe fut très dure et les arbitres Jos. Desroches et Ernie Mundey distribuèrent pas moins de 11 punitions dont une de mauvaise conduite à Préfontaine. Les Saints méritèrent 8 des 11 punitions décernées par les arbitres.

Voici le sommaire de cette joute:

VICTORIAVILLE — Buts: Laurin; défenses: Boyer et Roberge; centre, Valenti; ailes: Dufault et Dussault; subst: Hébert, Gagnon, Marcotte, Burnett, Gauthier, Tamminen, Nadeau.

S.-HYACINTHE — Buts: Laramée; défenses: Despelteau et Lessard; centre, Kowcinak; ailes: Aubuchon et Gravel; subst: Bonin, Longpré, Drouin, Gladu, Préfontaine, Toschack, Bourdon, Bouchard et Hébert.

Arbitres: Mundey et Desroches.

Première période

1—Victoriaville: Valenti (Dufault) 1.08
2—S.-Hyacinthe: Despelteau (Gravel, Aubuchon) 2.50
3—S.-Hyacinthe: Kowcinak (Aubuchon, Bonin) 9.32
4—S.-Hyacinthe: Gravel (Kowcinak, Aubuchon) 17.07

Punitions: Valenti, Longpré.

Deuxième période

5—S.-Hyacinthe: Kowcinak (Gravel, Aubuchon) 2.09
6—S.-Hyacinthe: Bouchard (Lessard, Bourdon) 3.20
7—Victoriaville: Valenti (Dufault) 7.39
8—Victoriaville: Burnett (Dussault, Dufault) 11.39
9—Victoriaville: Roberge (Valenti) 12.01

Punitions: Lessard (2), Longpré, Bouchard, Gagnon, Préfontaine, Hébert.

Troisième période

10—S.-Hyacinthe: Hébert (Lessard) 1.47
11—S.-Hyacinthe: Kowcinak (Gravel, Aubuchon) 9.31
12—S.-Hyacinthe: Bourdon (Hébert, Bouchard) 18.23

Punitions: Gagnon, Préfontaine. (10 minutes, mauvaise conduite).

Le S.-Hyacinthe annule à Sherbrooke 3 à 3, dimanche dernier

Les Saints de S.-Hyacinthe, jouant leur deuxième joute en moins de 24 heures, ont réussi à annuler contre le puissant Saint-François de Sherbrooke, dimanche dernier, à ce dernier endroit; le résultat final fut de 3-3, mais il aurait certainement été plus élevé sans le magnifique travail des deux cerbères qui durent tous deux opérer des arrêts sensationnels.

Tony Demers était de retour sur l'alignement de Sherbrooke, mais il ne fit que deux courtes apparitions sur la glace et toujours à l'arrière-garde; il reprendra sans doute son poste régulièrement à la prochaine partie du S.-François, jeudi soir prochain, à Saint-Hyacinthe.

Sherbrooke commença la première période en attaquant sans répit et cette tactique eut ses bons résultats puisqu'après 4 minutes et 50 de jeu, Henry Hayes déjouait Laramée sur des passes d'Adjutor Côté et Mush Morehouse.

Les Gaulois commencèrent alors une série d'attaques en masse afin d'égaler le compte et ils y parvinrent moins de deux minutes plus tard alors que Polly Drouin prit Harry Barefoot en défaut sur des passes de Jacques Préfontaine et Gladu.

Les deux clubs continuèrent à attaquer furieusement jusqu'à ce que Herbie Carnegie réussisse à compter le deuxième point de Sherbrooke, au cours d'une attaque en masse; Herbie déjoua Laramée sur des passes de Manny McIntyre et Cliff Goupille, moins d'une minute et demie avant la fin de la première période et celle-ci se termina au score de 2-1, en faveur du Saint-François.

La deuxième période débuta lentement et les deux clubs semblaient incapables d'organiser des montées vers les buts adverses.

Une punition à Préfontaine permit cependant aux Sherbrookois de s'organiser et c'est à cette occasion que Tony Demers fit sa première apparition sur la glace; mais les nôtres ne purent compter, le dur lancer de Demers n'ayant d'autres effets que d'aller briser un patin de Laramée, qui dut se retirer durant quelques minutes afin de la faire réparer.

Goupille reçut à son tour une punition de dix minutes pour avoir discuté une décision de l'arbitre; mais son absence n'eut aucun résultat dans le compte.

Il ne restait que deux minutes et 17 secondes de jeu quand Côté accepta une passe de Hayes pour compter le troisième point de Sherbrooke.

Les visiteurs se lancèrent furieusement à l'attaque, mais la belle tenue de Barefoot les empêcha de compter et le Saint-François termina cette période avec une avance de deux points.

Dès la mise au jeu, au début de la troisième période, S.-Hyacinthe prit l'offensive et garda cette allure jusqu'à la fin de la joute.

Après 7 minutes 15, Gerry Gravel déjoua Barefoot sur une passe de Kowcinak pour réduire l'avance de Sherbrooke à un seul point et quatre minutes plus tard, Armand Bourdon égalisait le compte avec l'aide d'Hébert et Bouchard.

Par la suite, les deux clubs furent impuissants à compter, bien qu'une punition à Goupille, sa troisième de la joute, ait permis aux visiteurs de jouer avec l'avantage d'un homme.

Voici le sommaire de cette joute:

S.-HYACINTHE — Buts: Laramée; défenses, Lessard et Despelteau; centre, Kowcinak; ailes: Aubuchon et Gravel; subst: Longpré, Bonin, Bourdon, Bouchard, Hébert, Toshack, Drouin, Gladu, Préfontaine et Leclerc.

SHERBROOKE — Buts: Barefoot; défenses: Heindl et Goupille; centre, H. Carnegie; ailes: O. Carnegie et McIntyre; subst: Denault, Bastien, B. Lauzon, Demers, McDougall, Morehouse, Côté et Hayes.

Les arbitres: Shore et Bennett.

Première période

1—Sherbrooke: Hayes (Morehouse, Côté) 4.50
2—S.-Hyacinthe: Drouin (Préfontaine, Gladu) 6.16
3—Sherbrooke: H. Carnegie (McIntyre, Goupille) 18.34

Punition: Goupille.

Deuxième période

4—Sherbrooke: Côté (Hayes, Morehouse) 17.43

Punitions: Préfontaine, Goupille, Longpré.

Troisième période

5—S.-Hyacinthe: Gravel (Kowcinak) 7.15
6—S.-Hyacinthe: Bourdon (Bouchard, Hébert) 11.14

Punition: Goupille.

NOS TROIS ÉTOILES DE LA FIN DE SEMAINE

Voici nos trois principaux artisans de la victoire remportée samedi soir dernier, ici contre Victoriaville et de la joute nulle de 3 à 3 contre le Saint-François de Sherbrooke dimanche dernier, à Sherbrooke. *De gauche à droite, Oscar Aubuchon, qui a joué une de ses meilleures parties de la saison* ici samedi, méritant cinq assistances, Gerry "Sinatra" Gravel, qui a compté un but et mérité trois assistances tandis que dimanche il a compté le deuxième but des Saints et enfin le gardien de buts Laramée, qui a grandement impressionné lors de ces deux joutes. Laramée fut surtout le plus en vedette lors de la joute de dimanche dernier à Sherbrooke, bloquant pas moins de 29 lancers, très dangereux. Sa brillante tenue dans sa cage inspira ses coéquipiers qui remontèrent un déficit de deux buts pour ainsi annuler 3 à 3.

Nouvelles brèves du monde sportif

Le "sifflet retardé" est un amendement des règlements du hockey qui a servi depuis deux saisons à éviter un grand nombre de hors-jeux, mais il est mal compris d'une bonne partie des amateurs, qui se demandent pourquoi l'un des juges des lignes se contente souvent de lever le bras au lieu de siffler un hors-jeu évident au cours d'une partie.

Le règlement No 71, dit ceci: Les joueurs d'un club à l'attaque ne doivent pas précéder la rondelle dans la zone d'attaque. Si ce règlement est enfreint, le jeu est arrêté et la rondelle est remise au jeu dans la zone neutre. Un joueur en possession de la rondelle peut toutefois dépasser la ligne bleue avant la rondelle sans qu'il y ait un hors-jeu.

Et voici la troisième partie du règlement qui concerne le ',sifflet retardé": Si la rondelle est interceptée par un joueur du club à la défense près de la ligne bleue et renvoyée dans la zone neutre, même après qu'un joueur adversaire ait passé la ligne bleue, le hors-jeu sera ignoré, et l'arbitre laissera continuer le jeu, gardant un bras élevé tant que la rondelle ne sera pas retournée dans la zone neutre.

Il est aisé de voir que, sans cet amendement ,le club à la défense est fréquemment handicappé. Par exemple, un club attaque et l'un de ses joueurs est hors-jeu. Pendant ce temps, la passe est interceptée par un joueur à la défense et le jeu est aussitôt renversé. Le club qui défendait son territoire est maintenant à l'attaque, et un ou deux joueurs de l'autre équipe sont laissés en arrière. Si l'arbitre avait sifflé le hors-jeu aussitôt, le club à la défense aurait été puni plutôt que récompensé pour sa vigilance.

Les arbitres du hockey Sénior ont gagné leur point en obtenant un cachet de $25., par partie au lieu de $15. Ils méritent certes l'augmentation... Un arbitre est toujours au blanc et on le paie avec des pistaches quand la majorité des joueurs gagnent $50.00 par joute. Les arbitres peuvent être aveugles, mais ils sont intelligents, comme le dénote leur geste de faire la grève.

Deux nouveaux mariés en voyage récent en Floride parlaient sans jamais réussir à gagner. Finalement il ne leur restait plus que quelques dollars. Le jeune marié dit alors à son épouse: "J'aimerais bien aller aux courses seul aujourd'hui; je me sens en veine de gagner. Nous nous rencontrerons ce soir." Il gagne sept courses à Hialeah Park et encaisse $6,000. sur sa mise de $2.00. Revenant à l'hôtel il entre dans un établissement de jeu, parie ses $6,000. et gagne finalement $25,000. Ne pouvant résister à la tentation, il parie le tout sur "Noir". La bille se pose: "Rouge". "Comment t'en es-tu tiré?" lui demande son épouse à son retour: "Oh, j'ai perdu mon deux piastres".

Tony Demers, inactif depuis 6 semaines, à cause d'une blessure à un poignet est revenu au jeu dimanche dernier à Sherbrooke contre le Saint-Hyacinthe. Tony a fait que deux courtes apparitions sur la glace et chaque fois à la défense. Tony a encore son solide lancer. A la troisième période, il lança de la ligne bleue et le gardien de buts Laramée des Saints bloqua, mais tin de notre gardien de buts et ce le dur lancer de Tony brisa un padernier dut se retirer durant quelques minutes afin de le faire réparer. Et dire que Tony a encore mal au poignet.

Les Tigres de Victoriaville ont fait l'acquisition du joueur de centre Buck Tamminnen des Aigles de Verdun, comme remplaçant de Kenny Harden, qui a accepté les offres du Canadien de la N.H.L. Buck n'a pas fait fureur contre les Saints, samedi soir et les Tigres n'ont certes pas eu le meilleur dans cette transaction.

Le brillant coureur en raquettes Lloyd Evans de Canadair, Montréal, qui, dimanche après-midi, courait sous les couleurs du club Yamaska de Saint-Hyacinthe a de nouveau démontré ses capacités en triomphant des meilleurs athlètes du Canada alors que fut disputé le marathon annuel de dix milles pour le championnat du comté de Saint-Henri. En effet, ce fameux coureur a remporté sa douzième victoire consécutive dans les épreuves de la sorte. Evans prit les devant dans cette classique tout au début de l'épreuve pour ensuite conserver cette avance. Il termina la course en 1.06:56.

Celui qui donna le plus de compétition à Evans dans cette course fut certes Gérard Côté du club Yamaska, qui finit en un temps de 1.10:44. Côté termina le premier tour en seconde place, position qu'il garda jusqu'à la fin. Walter Young un porte-couleurs de l'Association des Pompiers et de la police de Verdun se classa en troisième position. Young comme ceux qui se classèrent avant lui finit le premier tour au troisième rang, position qu'il garda pour terminer la course en un temps de 1.14:10.

Samedi, 15 février, le club Yamaska était l'invité du club Les pieds légers de Drummondville. Il tral ve rs S heures et parades jusqu'au local des Pieds Légers, d'o y eut arrivé à l'hôtel Grand Cenil y eut discours par le président des Pieds Légers, ainsi que chant, danse et musique avec une réception des plus grandiose. Ce n'est que très tard que tous se séparèrent apportant un souvenir de cette agréable soirée. Nous devons un cordial merci à la direction et au club des Pieds Légers pour la manière dont ils ont fait les choses.

Dimanche, 23 février, le club Yamaska se rendra dans le nord, assister à un carnaval organisé par la Feuille D'Erable de Montréal.

———:-o-:———

Victoire des Saints Midget vs S.-Dominique

Les Saints MIDGET ont blanchi le Saint-Dominique MIDGET au compte de 6 à 0. René Avard s'est signalé en déjouant le gardien de buts à quatre reprises. Vient ensuite Réal Jacques avec 2 points. André Simard a obtenu 2 assistances. Jean-Guy Boucher brisa maintes attaques à la ligne bleue. Jean Guérin s'est tout spécialement signalé dans les filets.

L'Epicerie Paquin demeure toujours en tête dans la classe A

L'Epicerie Paquin a défait le Berg's 3 à 1, mardi soir dernier à la salle AAuAger pour ainsi conserver une forte avance en tête de la ligue de quilles Classe "A". Dans les autres joutes de la soirée, le Auger & Gaucher a battu le Théâtre Maska 4 à 0, tandis que le Brunette a aussi triomphé du Auger Bowling par un score identique.

Omer Houle, qui joue pour le C.C.M. Brunette a réussi le plus haut simple de la semaine avec 188 ainsi que le plus haut triple soit 481.

POSITION DES EQUIPES

Epicerie Paquin	45 points
Berg's Ltd	39
C.C.M. Brunette	35
Théâtre Maska	35
Auger & Gaucher	34
Auger Bowling	28

Voici le sommaire des joutes disputées mardi soir à la Salle Auger:

Y. Rho	161	134	142	437
K. Perry	128	97	127	352
J.-P. Héroux	133	133	152	418
J.-M. Leduc	127	120	132	379
H. Barré	110	140	87	337
Totaux	659	614	640	1913

PAQUIN & CIE

G. Saint-Amand	164	119	153	436
R. Dubuc	111	150	161	422
G. Larivière	95	159	150	404
B. Paquin	137	161	150	448
P. Gazaille	149	99	152	400
Totaux	656	688	766	2110

AUGER & GAUCHER

A. Saint-Amand	156	128	121	405
J. Tanguay	165	164	100	429
A. Gaucher	122	140	115	377
L. Aubry	132	146	118	396
O. Rousseau	121	129	162	412
Totaux	696	707	616	2019

THEATRE MASKA

R. Dubé	114	106	104	334
A. Théroux	98	164	118	380
R. Richard	101	167	114	382
R. Turcotte	106	127	112	345
A. Soly	136	96	122	354
Totaux	555	660	580	1795

C.C.M. BRUNETTE

O. Houle	188	149	144	481
S. Payette	114	94	157	365
A. Lussier	129	145	120	394
A. Morin	137	90	113	340
J. McCoffrey	131	180	146	457
Totaux	699	658	680	2037

AUGER BOWLING

M. Labossière	124	121	105	350
G. Houle	113	97	134	344
M. Frappier	109	157	106	372
A. Lord	142	113	146	401
E. Riendeau	178	143	152	473
Totaux	666	631	643	1940

ADÉLARD DUTIL

MARCHAND de MEUBLES

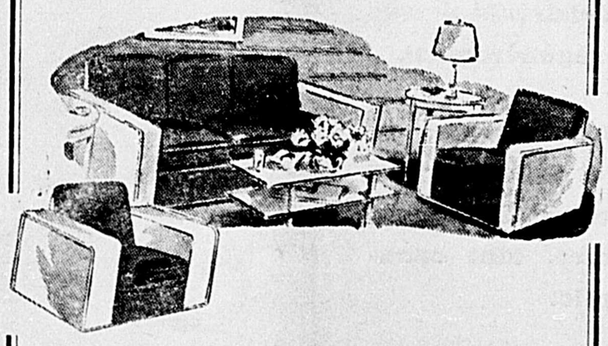

MOBILIERS CHESTERFIELD

Prix, à partir de $**149**.00

2313, rue Sainte-Anne, — Bourg-Joli
Saint-Hyacinthe.

"Butch" Bouchard en tête des compteurs du Saint-Hyacinthe

Marcel Butch Bouchard et Paul Hébert dominent toujours chez les compteurs des Saints avec 59 et 57 points respectivement. Cependant Armand Bourdon les suit de près avec 54 buts en dépit de son absence de 6 semaines au jeu durant les mois de novembre et décembre à cause d'une fracture de la clavicule. Kowcinak et Aubuchon se rapprochent constamment des meneurs.

Drouin demeure toujours le joueur le moins puni des Saints avec deux punitions seulement alors que Fernand Gladu le suit de près avec trois voyages au banc du pénitencier. Longpré est toujours notre "bad man" avec un total de 30 punitions; par contre Arthur Lessard qui est avec les locaux que depuis un mois a déjà 14 promenades au frigidaire à son crédit.

	B.	A.	Pts.
Bouchard	18	41	59
Hébert	29	28	57
Bourdon	27	27	54
Préfontaine	18	31	49
Kowcinak	16	32	48
Gladu	11	34	45
Aubuchon	14	26	40
Drouin	18	21	39
Gravel	16	17	33
Despelteau	10	19	29
Longpré	5	15	20
Toshack	3	15	18
Bonin	1	12	13
Lessard	7	5	12

Parties de mardi et jeudi non comprises.

———:-o-:———

Le Larochelle se rapproche de la tête, dans la classe B

POSITION DES EQUIPES

Restaurant Bijou	56 points
Zéphirin Larochelle	48
Cordonnerie A. Moreau	38
Duclos & Payan	32
Cordonnerie Lafleur	31
Restaurant Idéal	23

Voici le sommaire des ces joutes:

RESTAURANT IDEAL

Dummy	91	109	105	306
R. Robert	128	95	101	324
A. Côté	91	108	98	297
A. Provost	154	114	146	414
O. Rousseau	118	122	140	380
Totaux	582	548	591	1721

Z. LAROCHELLE

R. Blier	91	134	133	358
L. Provost	164	118	117	399
R. Maynard	105	122	117	344
F. Larochelle	133	113	116	362
F. Gladu	142	109	106	357
Totaux	653	596	589	1820

DUCLOS & PAYAN

M. Labossière	159	167	189	515
J.-G. Morin	113	83	140	336
R. Girouard	123	119	132	374
O. Houle	90	133	158	381
P. Bergeron	85	129	115	329
Totaux	470	631	734	1835

CORDONNERIE A. MOREAU

A. Brousseau	153	138	91	392
M. Beaudoin	160	160	121	441
Dummy	185	83	105	273
J. Désautels	146	102	105	353
J. Charron	144	140	134	418
Totaux	688	623	556	1867

CORDONNERIE LAFLEUR

P. Tanguay	95	123	91	309
B. Lamontagne	123	163	131	309
M. Frappier	76	116	132	324
B. Caouette	137	113	124	374
J. Tanguay	132	96	120	348
Totaux	563	611	598	1772

RESTAURANT BIJOU

R. Brodeur	113	145	100	358
R. Frappier	121	108	109	338
P. Pion	108	139	95	342
A. Gagnon	139	148	105	392
J.-M. Leduc	192	149	113	454
Totaux	673	689	522	1884

Horaire des services d'autobus

Victoriaville, Drummondville,

Saint-Hyacinthe et Montréal

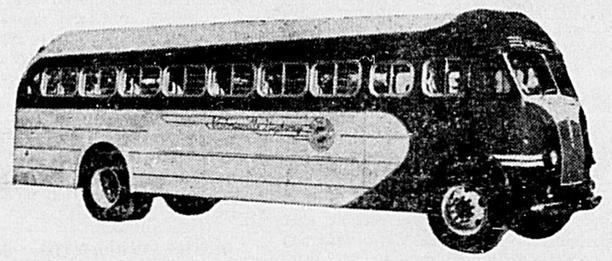

En vigueur depuis le 1er FÉVRIER 1947

Victoriaville, Drummondville, Saint-Hyacinthe, Montréal

No	STATIONS	Tous les jours Dim. ex.	Dim. seul.	Tous les jours Dim. ex.	Dim. seul.	Dim. seul.	Tous les jours Dim. ex.	Dim. seul.	Dim. seul.
		A.M.	A.M.	P.M.	P.M.	P.M.	P.M.	P.M.	P.M.
1	Victoriaville	7.00	10.00	1.45	1.45	5.00	6.00	9.00	11.30
2	St-Albert	7.15	10.15	2.00	2.00	5.15	6.15	9.15	11.45
3	Ste-Clothilde	7.30	10.30	2.15	2.15	5.30	6.30	9.30	12.00
4	Bon Conseil	7.40	10.40	2.25	2.25	5.40	6.40	9.40	12.10
5	St-Cyrille	7.50	10.50	2.35	2.35	5.50	6.50	9.50	12.20
6	Vil. St-Charles	7.55	10.55	2.40	2.40	5.55	6.55	9.55	12.25
7	Drummondville Arr.	8.00	11.00	2.45	2.45	6.00	7.00	10.00	12.30
8	St-Germain	8.10	11.10	2.55		6.10	7.10		12.40
9	St-Eugène	8.25	11.25	3.10		6.25	7.25		12.55
10	Ste-Hélène	8.35	11.35	3.20		6.35	7.35		1.05
11	Ste-Rosalie	8.45	11.45	3.30		6.45	7.45		1.15
12	St-Hyacinthe Arr.	8.50	11.50	3.35		6.50	7.50		1.20
	St-Hyacinthe Dépt.	8.55	11.55	3.40		6.55	7.55		1.25
13	Ste-Madeleine	9.05	12.05	3.50		7.05	8.05		1.35
14	St-Hilaire	9.15	12.15	4.00		7.15	8.15		1.45
15	Beloeil	9.20	12.20	4.05		7.20	8.20		1.50
16	St-Basile	9.25	12.25	4.10		7.25	8.25		1.55
17	St-Bruno	9.30	12.30	4.15		7.30	8.30		2.00
18	St-Hubert	9.35	12.35	4.20		7.35	8.35		2.05
19	Longueuil	9.45	12.45	4.30		7.45	8.45		2.15
20	Montréal								
	Dupuis Frères Term.	10.00	1.00	4.45		8.00	9.00		2.30
	P. T. Cent. Term.	10.15	1.15	5.00		8.15	9.15		2.45

Montréal, Saint-Hyacinthe, Drummondville, Victoriaville

No	STATIONS	Tous les jours	Tous les jours Dim. ex.	Dim. seul.	Tous les jours Dim. ex.	Dim. seul.	Dim. seul.	Dim. seul.
		A.M.	P.M	P.M.	P.M.	P.M.	P.M.	P.M.
20	Montréal							
	P. T. Cent. Term.	8.00	1.15		5.45	4.15		8.45
	Dupuis Frères Term.	8.15	1.30		6.00	4.30		9.00
19	Longueuil	8.30	1.45		6.15	4.45		9.15
18	St-Hubert	8.40	1.55		6.25	4.55		9.25
17	St-Bruno	8.45	2.00		6.30	5.00		9.30
16	St-Basile	8.50	2.05		6.35	5.05		9.35
15	Beloeil	8.55	2.10		6.40	5.10		9.40
14	St-Hilaire	9.00	2.15		6.45	5.15		9.45
13	Ste-Madeleine	9.05	2.20		6.50	5.20		9.50
12	St-Hyacinthe Arr.	9.15	2.30		7.00	5.30		10.00
11	Ste-Rosalie	9.20	2.35		7.05	5.35		10.05
10	Ste-Hélène	9.30	2.45		7.15	5.45		10.15
9	St-Eugène	9.40	2.55		7.25	5.55		10.25
8	St-Germain	9.55	3.10		7.40	6.10		10.40
7	Drummondville Arr.	10.05	3.20		7.50	6.20		10.50
	Drummondville Dép.	10.10	3.25	3.00	7.55	6.25	10.15	10.55
6	Vil. St-Charles	10.15	3.30	3.05	8.00	6.30	10.20	11.00
5	St-Cyrille	10.20	3.25	3.10	8.05	6.35	10.25	11.05
4	Bon Conseil	10.30	3.45	3.20	8.15	6.45	10.35	11.15
3	Ste-Clotilde	10.40	3.55	3.30	8.25	6.55	10.45	11.25
2	St-Albert	10.55	4.10	3.45	8.40	7.10	11.00	11.40
1	Victoriaville	11.10	4.25	4.00	8.55	7.25	11.15	11.55

Pas de service local de Bon Conseil à Drummondville, et Drummondville à Montréal

Pour autres détails, veuillez vous adresser au Terminus, Grand-Hôtel, Tél. 164R

LA CIE D'AUTOBUS MODERNES LTÉE, A. C. Béland, prés.

16, rue Poitras **Tél. 531** **Victoriaville**

Grand ralliement de ski à Victoriaville, **DIMANCHE, 23 FÉVRIER, départ et retour heures régulieres**

NOUVELLES DE LA RÉGION

Roxton Falls

—Deux belles parties de Bingo ont été organisées par les Dames de Sainte-Anne, le 8 et 10 février, à la salle du Collège de Roxton Falls. Il y eut de nombreux prix. La salle était remplie de paroissiens parmi lesquels on en a choisit quelques uns pour agrémenter le programme avec du chant, musique, etc., entre les parties de bingo. Tout a été très bien réussi, malgré que plusieurs personnes de la campagne on été bien désappointées, de ne pouvoir s'y rendre rapport à la neige qui a barré les chemins.

—M. Jacques Brisebois, de Montréal, était de passage en fin de semaine chez son grand-père, M. Alfred Brisebois.

—Mlle Simonne Cardin, d'Acton Vale tait de passage parmi nous, samedi.

—Nous souhaitons un prompt rétablissement à Mlle M. Dutilly, qui vient de subir une opération à l'Hôpital Saint-Joseph de Granby.

—M. Lionel Favreau est actuellement en promenade pour quelque temps, chez des parents, à Montréal.

—M. et Mme Denis Larivière ont passé la fin de semaine à Warwick, che M. et Mme Laurent Dufresne.

S.-Hugues

M. et Mme Arthur Dion (Germaine Chabot), sont les heureux parents d'un fils, baptisé Joseph-Serge. Par. et mar. M. et Mme Joseph Dion. grands-parents.

—A M. et Mme Camille Daviau, (Aline Dion), un fils, baptisé Joseph-Henri-Jean-Marc. Parrain, M. Henri Daviau, marraine. Elmire Lorange, grands-parents.

—Le 15 février, M.-Anne-Thérèse-Rachel, fille de Léo Gendron et de Aurise Lessard. Par., Paul-Emile Lessard, mar., Rachel Lamoureux, oncle et tante de l'enfant.

—Le 14 fvrier, eurent lieu les funérailles de Mme Louis Dumaine (Clara Fafard), décédée à l'âge de 63 ans, à l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe, à la suite d'une longue maladie. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, un frère, M. Paul Fafard, et une soeur, Mlle Hectorine Fafard, de Saint-Hyacinthe.

—Samedi, 15 février, avait lieu l'ouverture d'un bazar dans les salles du couvent. Malgré l'inclémence de la température, l'assistance fut bonne et encourageante à cette oeuvre de charité.

Mont S.-Grégoire

La retraite paroissiale prêchée par un Missionnaire Oblat, s'est ouverte le mercredi des Cendres.

—En visite récemment à Montréal. chez M. et Mme Maurice Lalanne, M. et Mme Geo. Lalanne, Mmes Florida et Martial Lalanne.

—Mmes G.-P. Bernard et Alp. Quintin, à la Maison-Mère de la Congrégation Notre-Dame, auprès de leur soeur. Rév. S. Sainte A. D'Assise et de leurs enfants à l'Abord-à-Plouffe.

—MM. et Mmes Adrien et Maurice Dextraze, leurs bébés, chez M. et Mme Jean-Louis Dextraze et Mlles Dextraze.

—Mme Alexandre Giroux, de Ste-Brigide, était récemment en visite chez sa soeur, Mme Hormisdas Quintin, en notre village.

—La maladie sévit chez nos jeunes enfants, depuis quelques semaines, et notre sympathique Garde M.-Jeanne Choquette multpilie ses soins et son aide aux médecins, pour la guérison de ces chers petits.

—M. et Mme Wilfrid Boucher et leurs jeunes filles. de Saint-Jean, étaient dimanche les hôtes de M. et Mme A. Normandin.

—Mme Olonzo Quiatin était récemment aux Etats-Unis, à l'occasion des funérailles de son oncle, M. Damase Boulais, décédé à Danielsonville; Mlle Germaine Lalanne l'accompagnait dans ce voyage. durant lequel elles visitèrent Holyoke, Providence et les villes environnantes.

—Dimanche dernier, M. et Mme Herman Fortier, M. et Mme Roland Brunelle, leurs enfants, Pierre et Marie, tous de Montréal, rendaient visite à la famille Modeste Fortier.

—Le 5 courant, à l'occasion de la fête patronale de M. le Curé, une gentille fête était organisée par les élèves du Couvent, sous la direction de nos bonnes Religieuses de Saint-Joseph. Un programme tout empreint des sentiments les plus délicats fut rendu: Chant de fête, par les élèves; Saynète: La fête des roses; Récitation: "Le Premier Chapelet"; Adresse au héros de la fête et présentation d'un bouquet spirituel. Le Rêve apostolique en 3 actes; Piano; Pièce: "L'Incrédule"; Chant: l'Echo et piano; Récitation: Jésus travaille; Chant. final. Les paroles onctueuses de notre pasteur en réponse à cette manifestation de gratitude, terminèrent cette fête enfantine. Le lendemain, une messe recommandée par les élèves du Couvent, était célébrée par le Jubilaire. Tous reçurent la sainte communion et firent les frais du chant.

—Mme Napoléon Tétreault et son fils, Gérard, assistaient récemment aux funérailles à Notre-Dame du Richelieu, de Mme Damase Messier, soeur de Mme Tétreault.

—Le 5 courant, eut lieu la cérémonie des Anges, pour la petite Monique, décédée à l'âge de deux mois, enfant de M. et Mme Armand Baraby, née Violette Desmarais.

—Dimanche. une joyeuse soirée réunissait plusieurs amis, à la résidence de M. et Mme Noël Rochon. Les visiteurs furent reçus avec la plus grande amabilité par leurs hôtes.

—Lundi, 1er février, une soirée récréative fut donnée chez M. Bernard Charbonneau, afin de fêter la nomination de ce dernier comme conseiller municipal.

Au cours de la soirée, une adresse fut lue par Mlle Isabelle Blanchard, et Mlle Yvette Davignon présenta une rôtissoire à Mme Charbonneau. Mlle Fernande Blanchard présenta des cigarettes à M. Bernard Charbonneau, don de M. et Mme Philippe Blanchard.

Parmi les invités on remarquait: MM. et Mmes Elzéar Gariépy, Philippe Blanchard, Arthur Tétrault, MM. Fabien Deschamps, Albert St-Cyr, Joseph Boulais, MM. et Mmes Nicolas Juneau, Honoré Brault, Albert Bessette et leurs fillettes, Adrien Massé, leurs enfants, Armand Desjardins, leur petite fille, Arcade Beaudin. Philippe Beaudin, Maurice Boucher, M. Jean-Paul Boucher, Mme Ernest Charbonneau, Mlles Isabelle et Fernande Blanchard. Thérèse Vigeant, Lucie, Jacqueline, Yvette Davignon, de Saint-Alexandre, MM. Albert Bienvenue. Antonio, Eugène, Jean-Louis. Germain, Jean-Jacques Boucher, Laurent-Paul et Martial Blanchard, Rodolphe Charbonneau, Laurent Boucher et Roger Davignon, de Saint-Alexandre.

Au cours de la soirée, plusieurs prêtèrent leur concours en y allant de leurs chansons. La musique fut exécutée par Mlle Bernadette Charbonneau, violon; M. Elzéar Gariépy, trombonne; M. Antoine Racine, de Frelighsburg, accordéon; M. Gustave Raymond, violon; M. Maurice Méthé, de Saint-Alexandre, mandoline. Les plus âgés préférèrent jouer aux cartes. L'on servit un délicieux goûter. Les invités se séparèrent à une heure avancée, tous satisfaits de l'agréable soirée.

S.-Dominique

M. et Mme Emile Larocque sont les heureux parents d'une fille, baptisée Marie-Monique-Gisèle. Parrain et marraine, M. et Mme Gérard Fugère, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Marie-Anne Fugère, tante de l'enfant.

—M. et Mme Roland Gatien annoncent à leurs parents et amis la naissance d'un fils, baptisé Joseph-Albert-Jacques. Parrain et marraine, M. et Mme Albert Gatien, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mme Valérien Adam, tante de l'enfant.

—Mlle Marie-Anne Beaudry, de passage chez M. Osa Plouffe.

—M. et Mme Moïse Auclair ont eu la douleur de perdre leur jeune bébé. La cérémonie des Anges a eu lieu lundi, à 8 heures et demie.

S.-Théodore

—On annonce pour samedi, 15 février le mariage de M. Gérard Roy, d'Acton Vale, fils de M. et Mme Donat Roy, de Montréal à Mlle Georgette Cloutier, fille de M. et Mme Wilfrid Cloutier, de cette paroisse.

—M. Oscar Miclette a acheté la propriété de M. Henry Berger, d'Upton, pour son fils, Réal, qui en a pris possession.

—Mlle Hélène Lalime, institutrice à Saint-Césaire est venue passer la fin de semaine dans sa famille.

—Mlle Gabrielle Fontaine, de S.-Guillaume, passe quelques temps chez M. Théodore Jodoin.

Sabrevois

Mercredi, le 29 janvier, M. et Mme D. Délorme recevaient les Dames et Demoiselles Fermières. pour leur soirée annuelle. Près de cent personnes étaient présentes. Il y eut partie de cartes, chant, musique et déclamations. A minuit, on servit un excellent réveillon. M. Gérard Gladu agissait comme maître de cérémonie. De nombreux prix de présence furent donnés par le Cercle des Fermières, Mme Charles Gladu, Mlle Lucienne Gladu, Mlle Boulais, MM. L.-P. Bissonnette, maire, Gérard Gladu, Paul Tremblay, Doria Ménard. Léo Duval, Roch et Luc Gladu. Les heureux gagnants furent Mmes Bissonnette, G. Condglish, Omer Simard, Charles Gladu, Mlles Boulais, Wilfrid Bouthillier, Cécile Pinsonnault, Lisette Bonneau, Yvette St-Denis, MM. Laurent Meunier et Omer Simard. Tous se séparèrent à regret et garderont toujours le souvenir de l'amicale hospitalité de M. et Mme D. Délorme.

"La jeunesse ne sait plus s'amuser", dit-on! Les jeunes de Sabrevois peuvent prouver le contraire et s'amuser à peu de frais. En effet vendredi soir dernier. vingt-six jeunes se trouvaient réunis chez M. et Mme Adélard Lefort, où il y eut devinettes. questions, musique, chant, jusqu'à une heure assez avancée. N'allons pas oublier le délicieux goûter. Tous sans exception surent montrer leurs talents et prouver ainsi que là où tous les jeunes coopèrent, il y a moyen de réaliser quelque chose. Allons, consentirez-vous encore à venir vous joindre à tous ceux qui veulent s'unir? C'est oui, n'est-ce pas?

Ste-Rosalie

A l'occasion du 30e anniversaire de mariage de M. et Mme Joseph Grenier, leurs enfants ainsi qu'un grand nombre de parents et amis, fêtèrent leurs noces de perles à la salle paroissiale de Sainte-Rosalie. Outre les jubilaires on remarquait leurs enfants, M. et Mme Claude Labonté, M. et Mme Albert Bolduc, M. et Mme Jean-Paul Grenier, M. Lambert et Guy Grenier, Mlle Gervaise Amyotte et Mlle Denise et Lise Grenier. Me Daniel Johnson, député à l'Assemblée législative était présent ainsi qu'une centaine de couple de parents et d'amis, avec L'orchestre Lalime, de Saint-Hyacinthe.

Bedford

Mlle Liette Deleuze, de Montréal, passait la fin de semaine dans sa famille.

—M. et Mme Oscar Moreau, Mlle Yvonne Déry, ont passé une vacance d'une semaine à l'Hôtel Maurice, à Ste-Agathe des Monts.

—M. l'abbé Charles Palmer passe une vacance chez ses parents, à East Angus.

—Mlle Jacqueline Fortin à Montréal, en fin de semaine.

—Mlle M. Bélanger, de Rimouski, rendait visite à M. et Mme L. Lafleur, récemment.

—Mlles Alice Maurice et Alberta Giroux à Saint-Jean et Montréal, pour quelques jours, récemment.

La soirée récréative donnée au couvent, mardi soir dernier, au bénéfice des Missions du Basutoland, rapporta le joli montant de $163. Les Religieuses et les dames organisatrices remercient de tout coeur les dames et les demoiselles qui donnent si généreusement pour l'oeuvre des Missions.

—Mlle Thérèse Paré, fille cadette de Mme Edgar Paré, est entrée au Noviciat des Révérendes Soeurs Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe.

—Le couvre-pieds de fantaisie fait à la main par Mme Eugène Brodeur et mis en râfle par cette dernière au bénéfice des oeuvres paroissiales, fut gagné par André Bernard, enfant de M. et Mme J.-Marie Bernard.

—Nos sincères sympathies à Mme Napoléon Rocheleau, dans le deuil qui la frappe par la mort de sa soeur, Mme Solime Phénix, de North Troy, Vt, autrefois de Bedford.

—M. J.-A. Marois est allé à Montréal, où il assista aux funérailles de sa mère, Mme Guy Lamarre.

—Nous sommes heureux d'apprendre que Mme J.-A. Marois, retenue à sa chambre depuis une quinzaine, prend beaucoup de mieux.

Contrecoeur

—Samedi dernier, eut lieu le mariage de Mlle Gisèle Mandeville à M. Fernand Berthiaume. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Arthur Berthiaume, curé de la paroisse de Sainte-Marguerite, de Montréal. Dans l'après-midi, les époux partirent pour un voyage aux Etats-Unis.

—Succès en classe: Ecole du village, dirigée par les RR.SS. des SS. NN. de Jésus et Marie: 9e année, Liette Proulx, Jeannette Berthiaume; 8e, Réjeanne Berthiaume, Denise Dansereau; 7e, Denise Martin, Louise Fortier; 6e, Normand Bouvier, Lise Birtz; 5e, Georgette Berthiaume, Lise Perron; 4e, Lucille Chicoine, M.-P. Bienvenue; 3e, Jeannine Leroux, Lise Labelle; 2e, Denise Bonin, Thérèse Leblanc; 1ère, Raymonde Lalonde, Thérèse Perron.

Ste-Sabine

Mlle Claire Audette, de Saint-Alexandre, était récemment en visite chez MM. R. L'Homme et Adj. Audette.

—M. et Mme Omer Barsalou annoncent la naissance d'une fille, baptisée Marie-Anne-Louise-Françoise. Parrain et marraine, M. et Mme Camille Poirier, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mme L. Therrien, tante du bébé.

—Le S. M. et Mme Ovila Robert et leur famille se rendaient à St-Hyacinthe. pour assister aux voeux perpétuels de leur fille, chez les Soeurs Grises.

—Mme Alp. Surprenant se rendait récemment à Sherbrooke, où elle visitait ses deux filles, religieuses chez les Soeurs du Sacré-Coeur.

Ste-Brigide

MM. et Mmes Aimé Beaudry, André Raymond, de Saint-Jean, passaient le dimanche chez M. et Mme Bernard Boucher.

—Nous souhaitons un prompt retour à la santé à la petite Claire Bellavance, qui a été hospitalisée à Saint-Jean, pour y subir une intervention chirurgicale.

— M. et Mme Adonias Fontaine visitaient dimanche dernier, Mme Durivage, de Farnham, qui est hospitalisée à Saint-Jean Ce.tte dernière a subi une intervention chirurgicale.

—Mme Léo Audet. son garçonnet, de St-Albans, Vt. étaient les hôtes dimanche dernier, de Mme J.-L. Drogue.

—M. et Mme Léo Landry rendaient visite dernièrement à M. et Mme Arthur Rainville, d'Iberville.

—M. et Mme Louis Boulais visitèrent dimanche dernier, leur fils, Germain, étudiant au Séminaire de Saint-Hyacinthe.

—M. et Mme Napoléon Lamarre et leur famille, de Saint-Alexandre, en visite récemment chez M. et Mme Sylvio Boucher.

—Mme Louis Larivière et ses enfants nous ont quittés pour aller demeurer à Richelieu.

—M. et Mme Adrien Latour étaient de passage à Montréal, visitant leurs nombreux parents.

JEUNES FILLES AU SEUIL DE LA PUBERTÉ.....

Ce bon médicament est *très efficace* pour le soulagement de la douleur, de la tension nerveuse et des sensations de faiblesse, d'épuisement et d'agitation de "certains jours"—quand elles sont causées par le dérangement des fonctions mensuelles. *Il mérite un essai!*

LYDIA E. PINKHAM'S COMPOSÉ VÉGÉTAL

DEMANGEAISON ARRETEE EN UN CLIN D'OEIL OU ARGENT REMIS

Pour soulager vite la démangeaison causée par eczéma, pied d'athlète, gale, pustules, etc., employez la PRESCRIPTION D. D. D. liquide, médicamentée, pure, rafraîchissante. Non graisseuse, non tachante. Soulage promptement la démangeaison vive. Ne souffrez plus. Demandez à votre pharmacien la PRESCRIPTION D. D. D.

ÉPUISÉ! MALADE! IL VOUS FAUT PLUS DE BILE

La science dit deux chopines par jour, cependant chez bien des gens le foie n'en donne qu'une.

CE QU'IL VOUS FAUT — CE QUE VOUS AVEZ

La bile aide à la digestion et constitue un laxatif naturel. Un manque de bile cause maux de tête, constipation, indigestion et faiblesse. Pour une santé rayonnante tonifiez votre foie et obtenez la bile nécessaire grâce aux Fruit-à-tives, les comprimés pour le foie qui ont fait leurs preuves et qui sont les plus en demande au Canada. A base d'herbes et de fruits.

FRUIT-A-TIVES Pour Le FOIE

A LE VOIR ON S'APERÇOIT pourquoi le TABAC À CIGARETTES VOGUE EST SI EN VOGUE

Haché fin et uniforme, il est d'une belle couleur que seul peut produire un mélange des meilleurs tabacs.

À LE ROULER on reconnait sa haute quatité, car il se roule facilement en une cigarette bien ronde et bien ferme.

Vous formez de beaux projets pour votre enfant. Tant que vous vivrez, tout ira bien. Mais, si le malheur vous frappait! . . . Deviendrait-il un jouet dans la main du destin?

L'ALLIANCE NATIONALE vous offre le genre de protection qui répond exactement à vos exigences.

Il y a un de nos représentants dans votre localité; consultez-le.

Hon. Ex. L. PATENAUDE, président — Roger MARTEL, gérant général

680 OUEST, RUE SHERBROOKE, MONTRÉAL

SIÈGE SOCIAL À MONTRÉAL

ALLIANCE NATIONALE

ASSURANCE-VIE

Prenez-en mon MOT!

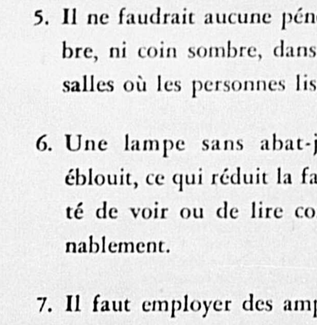

● Et je répète: le mot est *vivace* . . . V-I-V-A-C-E . . . comme pour Lipton. En effet, le thé Lipton est d'une saveur *vivace* . . . fraîche, animée, et qui a du corps. Adoptez donc tout de suite le thé Lipton, au goût *vivace*.

Vivace est la saveur du THÉ LIPTON

REDDY KILOWATT — Votre serviteur électrique

1. Les ampoules poussiéreuses réduisent beaucoup l'éclairage.
2. Pour la lecture, un abat-jour ouvert donne beaucoup plus de lumière qu'un abat-jour étroit.
3. Les abat-jour et doublures de blanc ou de nuances claires donnent deux fois plus de lumière que du matériel sombre.
4. Les lampes doivent être placées de façon à ce que chacun soit éclairé le plus avantageusement.
5. Il ne faudrait aucune pénombre, ni coin sombre, dans les salles où les personnes lisent.
6. Une lampe sans abat-jour éblouit, ce qui réduit la faculté de voir ou de lire convenablement.
7. Il faut employer des ampoules de puissance appropriée dans toutes les douilles.
8. L'éclairage doit arriver au-dessus de l'épaule opposée au côté où on écrit.

Ayez un éclairage suffisant et approprié dans la cuisine, le vivoir et les chambres d'étude. Des lumières au portique et aux escaliers préviennent les accidents, et les voleurs éviteront une maison brillamment éclairée.

SOUSCRIVEZ au Comité des Chemins d'Hiver de Saint-Hyacinthe Dans l'intérêt du commerce de la ville et de la région

LA VIE AGRICOLE

Le gagnant du concours de l'orge

Un fermier du Québec gagne le concours interprovincial de l'orge.

M. Armand Fortier de Chambly a remporté le premier prix de $200., aux finales Ontario-Québec du Concours National de l'Orge. M. Fortier avait précédemment gagné le 2e prix aux éliminatoires provinciales du Québec et le 1er prix dans sa région, ce qui porte le total de ses primes à $375.

Le Séminaire de Sainte-Thérèse, comté de Terrebonne, qui avait remporté le premier prix provincial, a mérité le 3e prix de $100., au concours interprovincial, portan le total de ses récompenses à $325.

Les prix ont été présentés aux gagnants par le ministre de l'Agriculture de la province d'Ontario, l'hon. T. L. Kennedy, lors du banquet annuel de la "Crop Improvement Association", à Toronto ce soir.

Les autres lauréats interprovinciaux sont: M. H. K. Nesbitt, de Brittannia Bay, Ontario, 2e prix, $150., et M. Clifford Dale, de Middlesex, Ontario, 4e prix, $50.

Ont aussi concouru comme finalistes: MM. Hiram O'Neill, de Middlesex, Ontario, 5e: J. H. Dunn, de South Simcoe, Ontario, 6e: Donat Meloche, du comté de Beauharnois, 7e; et J.-H. Bissonnette, du comté de Soulanges, 8e.

Commandité par les brasseries et les fabricants de malt du Canada et dirigé par les ministères de l'Agriculture fédéral et provinciaux ainsi que les écoles d'agriculture canadiennes, le Concours National de l'Orge comporte un total de $25,000., en prix. Il a été institué afin de récompenser les agriculteurs méritants et de favoriser l'amélioration de l'orge de semence et de brasserie.

Le comité des juges au concours interprovincial se composait du Dr L. N. Newman, céréaliste à la ferme expérimentale fédérale d'Ottawa; du Dr G. P. McRostie, professeur, Ferme-école provinciale, Guelph, Ont.; et de M. E.-A. Lods, professeur adjoint d'agronomie, Collège MacDonald, Sainte-Anne de Bellevue.

L'utilité des explosifs en agriculture

On a tendance à sous-estimer l'importance des explosifs commerciaux dans le domaine de l'agriculture.

Bien que la plus grande partie des explosifs de fabrication canadienne servent aux travaux de construction, à l'exploitation des mines de charbon et de métal et à l'extraction de la pierre, une importante proportion n'en est pas moins allouée, chaque année, à des fins agricoles.

Si quelques-uns de ses usages, tel le dynamitage dans les feux de forêts, nous semblent spectaculaires, ses fonctions, sur la ferme, sont des plus terre-à-terre: creusage des fossés, défrichement, drainage, irrigation, essouchement, construction des routes, plantation des arbres fruitiers.

Parmi les nombreux usages des explosifs, également d'intérêt pour l'agriculteur, mentionnons le remblayage des grand'routes sur un terrain mou et marérageux; le dynamitage de trous pour les poteaux; le creusage de puits; le dynamitage des puits profonds pour augmenter le débit de l'eau; l'amélioration des systèmes de drainage par des dynamitages souterrains; le dégagement des embouteillages dans le flottage du bois; le dynamitage de la glace pour prévenir les inondations; l'extermination des moustiques par le drainage des marécages; le contrôle des feux de forêts.

Des cours sur l'élevage du bétail laitier

Ils seront donnés à l'Ecole de Laiterie de Saint-Hyacinthe, du 17 au 22 mars. — Les jeunes gens qui les suivront pourront bénéficier des allocations de l'Aide à la Jeunesse.

Pour faire suite à une résolution de la dernière assemblée generale du Club des Eleveurs d'Ayrshire de la région, appuyée par les clubs d'éleveurs d'autres races bovines, des cours sur l'élevage du bétail laitier se donneront cette année à l'Ecole de Laiterie de la province, sise à Saint-Hyacinthe, du 17 au 22 mars.

Organisés sous la direction de M. Domina Fortin, agronome régional, ils s'adressent aux cultivateurs des comtés de Saint-Hyacinthe, Bagot, Rouville, Richelieu, Chambly et Verchères. Les éleveurs de bétail de race y sont particulièrement invités.

Les jeunes de 16 à 30 ans bénéficieront d'une allocation de $1.00, par jour, pour les aider à défrayer le coût de leur pension. Le prix de leur transport, par chemin de fer ou autobus, leur sera aussi remboursé.

Les allocations sont versées par le service de l'Aide à la Jeunesse, aux conditions suivantes:

a) L'élève doit être dans la limite d'âge de 16 à 30 ans;

b) Une formule d'inscription et une formule de transport devront être remplies par chaque élève et envoyées au directeur du cours pour le 3 mars. Ces deux formules devront être accompagnées de l'extrait de baptême de l'élève; cette dernière condition est indispensable pour bénéficier de l'allocation. Pour se procurer les formules, s'adresser à son agronome local.

Les cours sont gratuits. Il est bien entendu que les cultivateurs qui ne sont pas dans la limite d'âge de 16 à 30 ans seront aussi les bienvenus.

PROGRAMME

Lundi, 17 mars: de 10 heures à midi: inscription à l'école de Laiterie. 1 heure p.m.: ouverture officielle du cours par M. le Dr Henri Bérard, directeur de l'Ecole et d'autres personnages officiels. 1 heure 30 p.m.: Principes de génétique cours de M. Louis-Nazaire Saint-Pierre, agronome. 3 heures p.m.: Principes de génétique, M. Louis-Nazaire Saint-Pierre, agronome.

Mardi, 18 mars: 9 heures 30 a.m.: Principes d'alimentation ,M. Albert Desrosiers. 11 heures a.m.: Principes d'alimentation, M. Albert Desrosiers. 1 heure 30 p.m.: Démonstration sur l'appréciation du bétail laitier, MM. Albert Desrosiers et Louis-Nazaire Saint-Pierre. 3 heures p.m.: Démonstration sur l'appréciation du bétail laitier, MM. Albert Desrosiers et Louis-Nazaire Saint-Pierre.

Mercredi, 19 mars: 9 heures 30 a.m.: Alimentation rationnelle, M. Albert Desrosiers. 11 heures a.m.: Alimentation rationnelle, M. Albert Desrosiers. 1 heure 30 p.m.: Pâturages et plantes fouragères, M. Philippe Granger. 3 heures p.m.: Pâturages et plantes fourragères, M. Philippe Granger.

Jeudi, 20 mars: 9 heures 30 a.m.: Ensilages foin; Résultats d'expérience, M. J.-A. Sainte-Marie, régisseur de la Ferme Expérimentale de Lennoxville. 11 heures a.m.: Ensilages foin; Résultats d'expérience, M. J.-A. Sainte-Marie. 1 heure 30 p.m.: Méthode d'élevage, M. Louis-Nazaire Saint-Pierre, agronome. 3 heures p.m.: Méthode d'élevage, M. Louis-Nazaire Saint-Pierre.

Vendredi, 21 mars: 9 heures 30 a.m.: Enregistrement, classification bétail association d'éleveurs, M. Domina Fortin. 11 heures a.m.: Politique d'élevage du Ministère de l'Agriculture, régistre de troupeau, M. Domina Fortin. 1 heure 30 p.m.: Principes maladies du bétail, un médecin vétérinaire. 3 heures p.m.: Hygiène de la vacherie, soins du lait, Dr Henri Bérard, directeur de l'Ecole de Laiterie.

Samedi, 22 mars: 9 heures a.m.: Exposition — entrées, préparation des sujets, M. Alphonse Deschênes. 10 heures 15 a.m.: Programme et but d'un éleveur de bétail pur sang, M. R. P. Sabourin.

Maintien des prix sur les produits laitiers

Une revue de l'industrie et du commerce, des produits laitiers surtout en ce qui concerne les exportations, a été présentée par M. J.-F. Singleton, Directeur adjoint du Service des marchés, Produits laitiers, ministère fédéral de l'Agriculture, et Président de l'Office des produits laitiers, à la convention de l'Association de l'industrie laitière du Manitoba, tenue récemment à Winnipeg. M. Singleton a dit qu'il avait été fréquemment déclaré que tout développement ou état affectant une branche de l'industrie laitière exerce un effet plus ou moins prononcé sur toutes les autres branches de l'industrie. Cet effet avait été plus évident au cours des dernières années, et il était probable que la vérité de cette déclaration était plus appréciée maintenant que jamais auparavant.

Comme tout le monde le sait, le Gouvernement fédéral avait entrepris de soutenir les prix des produits agricoles au cours de la période de reconstruction. Un des moyens pris pour y arriver a été l'adoption par le Parlement de la Loi du soutien des prix agricoles. Jusqu'à présent, les dispositions de cette loi n'ont pas été appliquées aux produits laitiers, parce que cela n'a pas été jugé nécessaire. Un soutien comme celui qui avait été accordé aux marchés des produits laitiers découlait surtout, soit directement ou indirectement, des contrats visant la vente des divers produits laitiers aux Gouvernements de différents pays. Les contrats étaient généralement aux prix maximums domestiques.

En outre, les marchés s'étaient raffermis par suite de l'augmentation de la demande domestique pour tous les principaux produits laitiers. Grâce à ces deux facteurs, le marché de tous les principaux produits laitiers a été maintenu aux prix maximums pendant presque toute la période depuis l'établissement des prix de plafond, à la fin de 1941. En 1946, les marchés pour les produits laitiers se sont encore raffermis à cause d'une diminution relativement légère dans la production totale du lait.

—:-o-:—

Essais sur les enveloppes de beurre

La Division de la bactériologie et des recherches laitières du ministère fédéral de l'Agriculture a effectué récemment des essais sur un papier spécial soumis par une maison commerciale pour remplacer le papier parchemin dans l'emballage du beurre en pains et en solides. Les essais avaient pour but de déterminer l'effet sur le goût de surface du beurre de crème douce, frais, tenu à 40 degrés F. Quand les enveloppes avaient été traitées dans une saumure bouillante à 12 p. 100, une légère odeur se dégageait du papier spécial et de la surface du beurre, mais il n'y avait aucune odeur sur le beurre enveloppé dans le papier parchemin. Les papiers traités au chlore et séchés, ne dégageaient aucune odeur et il n'y avait pas de mauvais goût sur la surface du beurre. Bien qu'il y avait une légère odeur sur le papier spécial quand il était humide, le beurre ne serait pas classé dans une catégorie inférieure à cause d'aucun défaut de goût de surface provenant du papier. Le désavantage principal de ce papier spécial était qu'il n'était pas aussi fort que le papier parchemin et avait une tendance à se déchirer plutôt facilement quand il était humide, le rendant moins propre à l'usage commercial.

—:-o-:—

L'anémie chez les porcs peut être évitée

L'anémie chez les porcelets est évitable, mais elle se rencontre encore trop souvent, dit la Division de la Pathologie vétérinaire du ministère fédéral de l'Agriculture. La valeur thérapeutique et prophylactique du fer a été clairement démontrée dans toutes les expériences faites jusqu'ici par la Division. L'alimentation de fer à la truie pendant toute sa vie n'a as transmis une plus grande réserve de fer aux petits, ces derniers étant aussi prédisposés à l'anémie que les porcelets nés des truies non traitées. Une seule dose de fer pour les porcelets n'était pas suffisante. Un minimum de trois doses à intervalles d'une semaine était indiquée. La première devrait être donnée quand les porcs sont âgés d'un ou deux jours, car des cas d'anémie peuvent très bien se développer dans la première semaine chez les porcs en parquet.

Pourquoi plus de céréales?

Dans une déclaration récente aux journalistes, l'hon. Laurent Barré, ministre de l'Agriculture, invite les cultivateurs à augmenter leur ensemencement en orge ou en grains mêlés dans toute la mesure où la nature de leur sol et la culture de leur ferme s'y prêtent. La situation actuelle créée par la rareté des grains, a expliqué en substance le ministre, durera on ne sait combien de temps. Dans de telles conditions, il est évident que nous ne pouvons rester à la merci des fournisseurs de l'Ouest et de moyens de transport qui peuvent nous manquer à n'importe quel moment difficile.

D'autre part, M. André Auger, directeur du Service de la Grande Culture, lançait dernièrement aux cultivateurs le mot d'ordre suivant: "Produisons cette année au moins trois arpents de grains de plus par ferme."

Pourquoi plus de céréales en 1947? Les principales raisons qui motivent l'expansion de cette culture peuvent se résumer ainsi:

1.—Les produits animaux-beurre, oeufs, fromage, bacon—qu'on nous demande pour satisfaire le marché domestique et d'exportation ne sont que les derivés de la matière première produite dans les champs, c'est-à-dire les céréales. On ne fait rien avec rien et pour mettre sur le marché un produit fini, il faut de grandes quantités de grains.

2.—En 1946, la superficie ensemencée en grain dans la province de Québec a marqué un recul de 300,000 acres. Il est impératif de reconquérir non seulement ces 300,000 acres, mais d'en ajouter 150,000 autres. En atteignant cet objectif de 450,000 acres, soit un minimum de *trois acres par ferme*, les cultivateurs seront en meilleure position pour alimenter leurs animaux car ils seront moins dépendants des fournisseurs de l'Ouest.

3.—Dans le passé, l'éleveur québecois a trop compté sur l'Ouest canadien pour son ravitaillement en céréales. Aussi les difficultés du transport et la tendance qu'ont les cultivateurs des Prairies à transformer leurs grains en porc plutôt que de le mettre sur le marché, le placent-ils dans une situation précaire. Il est donc urgent de réduire nos importations en produisant surtout *plus d'orge* et de *grains mélangés*.

4.—Québec a avantage à récupérer pour la culture des céréales environ 375,000 acres actuellement en prairies et en pâturages qui ne donnent à peu près rien. En agissant ainsi, nous aurions plus de grains, du meilleur foin et de meilleurs pâturages.

5.—Les revenus du cultivateur *augmentent proportionnellement à sa production de grain*. Les concours de fermes ont depuis longtemps prouvé cette assertion.

6.—Enfin, le cultivateur qui dispose d'une bonne provision de grains est naturellement enclin à donner la portion plus abondante à ses animaux. "On connait le dicton: "On soigne à poignée quand on achète chez les marchands et à terrinée quand on pige dans le carré".

Voilà donc quelques raisons qui démontrent la nécessité et l'urgence de récolter plus de grains dans la province de Québec. Mais comment procéder pour en arriver à une augmentation marquée de nos prouctions de céréales? Nous tenterons de répondre à cette question dans une prochaine chronique.

La larve de l'hypoderme cause de lourdes pertes

Les hypodermes du boeuf causent une perte annuelle de plusieurs millions de dollars aux cultivateurs canadiens, en réduisant la production des produits laitiers, du boeuf et des peaux pour le cuir. On estime que l'activité des mouches lorsqu'elles pondent leurs oeufs, ainsi que les effets désastreux des larves dans la chair des animaux sont la cause, dans le cas d'une grave infestation, d'une réduction de production allant jusqu'à 25 p. 100 dans le cas du lait et de 10 p. 100 dans celui du boeuf. On peut éviter ces pertes par l'application de méthodes peu coûteuses de répression. En plus des pertes pécunières subies par le cultivateur, la perte de lait, de boeuf et de cuir est particulièrement grave à cette époque où le Canada et les autres pays ont un plus grand besoin de ces produits.

Le meilleur moyen de combattre les hypodermes est de détruire les larves après qu'elles ont atteint le dos des animaux. Cela peut se faire en appliquant une solution contenant du roténone. On devrait faire trois applications: la première à la mi-février pour la Colombie-Britannique et vers la troisième semaine de mars pour les huit autres provinces; les deuxième et troisième traitements devraient avoir lieu à intervalles de 30 jours. La solution peut être appliquée à la main ou au moyen d'un pulvérisateur à moteur. Quand on emploie ce dernier ,il faut une pression d'au moins 400 livres. Disons en passant que ceux qui désirent un pulpérisateur à moteur pour 1948 devraient en faire la commande immédiatement.

Le Feuillet spécial no 70 intitulé: "Les hypodermes du boeuf — Comment les combattre", donne des détails sur les hypodermes ainsi que les moyens répressifs. On peut se procurer ce feuillet gratuitement en s'adressant au ministère fédéral de l'Agriculture à Ottawa. La poudre de roténone peut être obtenue chez les grainetiers, les magasins d'aliments, les quincailleries et les pharmacies ou par l'entremise de l'agronome égional.

PAINKILLER
PERRY DAVIS CONTRE
Crampes — Entorses — Frissons.

BOSTON
TABAC À CIGARETTES
QUALITÉ — DOUCEUR — ÉCONOMIE
UN PRODUIT DE B. HOUDE & GROTHÉ LIMITÉE

POUSSINS À VENDRE
QUALITÉ CONTROLÉE et CERTIFIÉE
Avis aux éleveurs de DINDES
Nous offrons en vente cette année, à nos clients, le fameux DINDON BLANC de HOLLANDE. Il est reconnu est délicieuse et son poids pour sa vigueur et sa résistance aux maladies. Sa chair un peu moins élevé que le DINDON BRONZE. Il convient mieux à la demande du marché.
L'essayer, c'est l'adopter.
Commandez immédiatement vos DINDONNEAUX et POUSSINS d'un jour au
Couvoir S.-Hyacinthe Certifié
Léon Chabot et Simon Matte, props.
375, rue Mondor Tél. 1419 Saint-Hyacinthe

French Ad No. 33
Pourquoi Souffrir de
● Maux de Tête
● Nervosité
● Dérangements d'Estomac
● Gas et Gonflements
● Perte de Sommeil
● Indigestion
Causés per la
● Constipation Fonctionnelle?
Procurez-vous le Novoro qui a fait ses preuves. Plus qu'un laxatif, c'est aussi une médecine tonique-stomachique, préparée avec 16 plantes et racines médicinales de la Nature. Le Novoro fait fonctionner les intestins paresseux et les aide à évacuer doucement et agréablement les matières qui obstruent; aide à expulser les gaz de constipation, donne à l'estomac cette agréable sensation de chaleur. Si vous voulez connaitre à nouveau la joie d'un heureux soulagement des douleurs de la constipation et réconforter en même temps votre estomac, procurez-vous aujourd'hui le Novoro du Dr. Pierre. Précaution: Usez le seulement comme indiqué.
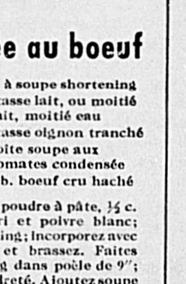

Si vous ne pouvez l'acheter dans votre voisinage, envoyez pour notre offre de Novoro "Pour Faire Connaissance" et recevez—
Extra Une Valeur de 60c en Bouteilles d'Essai de
LINIMENT OLÉOLO DU DR. PIERRE — antiseptique — procure un soulagement aux douleurs rhumatismales et névralgiques, maux de dos musculaires, muscles raides et endoloris, entorses et foulures.
MAGOLO DU DR. PIERRE — alcalin — soulage certains dérangements temporaires de l'estomac tels que: indigestion et aigreurs.
Envoyez ce coupon "Offre Spéciale" Maintenant
☐ Inclus vous trouverez $1.00. Envoyez-moi en port payé une bouteille régulière de 11 onces de Novoro de $1.00 et extra, une bouteille d'essai de Liniment et une de Magolo (une valeur de 60¢).
☐ C. O. D. (contre remboursement) frais additionnels.
Nom.....
Adresse.....
Bureau Postal.....
DR. PETER FAHRNEY & SONS CO.
Dept. c469-33f
2501 Washington Blvd., Chicago 12, Ill.
256 Stanley St., Winnipeg, Man., Can.

AJOUTEZ UN 7up A VOTRE PLAISIR!

● Décuplez vos plaisirs sportifs et vos joies familiales avec 7-Up, le breuvage limpide et pétillant qui s'harmonise à la tranche gaieté. Frais, plein de vie, sec à la langue, 7-Up "ravigote" toute la famille, partout et toujours.
7up "Ça ravigote"
DISTRIBUTEUR
JEAN LEHOUX
1350, rue Saint-Antoine — Tél. 166
Saint-Hyacinthe

Pain blanc PLUS LÉGER PLUS SAVOUREUX
RECETTE
Verser 1 t. eau tiède dans un bol, ajouter 1 enveloppe Levure Royal Sèche active et 1 c. à thé sucre, mélanger; laisser reposer 10 min. Porter au point d'ébullition 2 t. lait, ajouter 5 c. à soupe sucre et 5 c. à thé sel; laisser tiédir. Ajouter à la levure avec 1 t. eau; ajouter 6 t. farine tamisée; battre. Ajouter 5 c. à soupe shortening fondu et 6 autres t. farine tamisée ou assez pour faire une pâte facile à manipuler. Pétrir vite et légèrement jusqu' à ce que la pâte soit lisse et élastique. Mettre dans un bol graissé, couvrir; placer au chaud, loin des courants d'air. Laisser lever au double du volume. Ecraser. Laisser lever de nouveau aux ¾ du volume de la 1ère levée. Diviser en 4; former en boules. Couvrir d'un linge et laisser reposer 10-15 min. Former en pains et mettre dans des moules graissés. Couvrir; laisser lever au double du volume—environ 1 heure. Cuire 15 min. à 425°F.; réduire la chaleur à 375°F. Cuire encore environ 30 minutes.
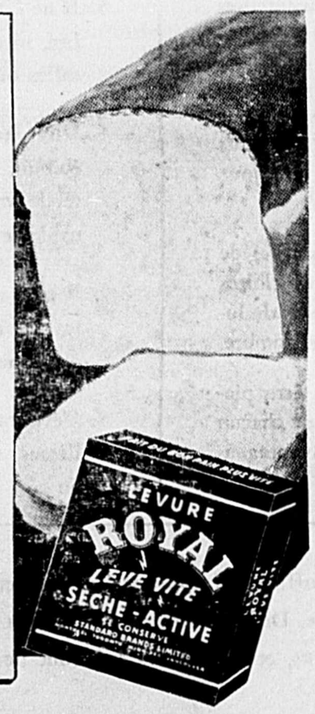

FAVORISE VOTRE BUDGET ...S'APPRÊTE FACILEMENT!
Tarte renversée au boeuf
1½ tasse farine
3 c. à thé Poudre à Pâte "Magic"
1 c. à thé sel
1 c. à thé poivre de céleri
¼ c. à thé poivre blanc
5 c. à soupe shortening
¾ tasse lait, ou moitié lait, moitié eau
¼ tasse oignon tranché
1 boîte soupe aux tomates condensée
½ lb. boeuf cru haché
Tamisez ensemble farine, poudre à pâte, ½ c. à thé sel, poivre de céleri et poivre blanc; ajoutez 3 c. à soupe shortening; incorporez avec fourchette. Ajoutez lait et brassez. Faites fondre reste du shortening dans poêle de 9"; cuisez oignons jusqu'à tendreté. Ajoutez soupe aux tomates, reste de sel et viande hachée; portez au point d'ébullition. Etendez mélange de poudre à pâte sur mélange de viande et cuisez à four chaud (475°F.) 20 minutes. Renversez sur grande assiette. 8 portions.
FABRICATION CANADIENNE

"Attention, Jos l'Assomeur! Lâche ce paquet de Flocons Grape-Nuts croquants, croustillants et délicieux!"
"Malédiction! J'ai encore manqué mon coup! Chaque fois que je veux m'emparer d'un carton de Flocons Grape-Nuts Post au goût riche et malté, dorés comme du miel, j'en suis empêché par cet animal de Croquant le Frisé!"
"Et pourquoi pas? Tu as mis la main sur un précieux paquet. Ces flocons de Grape-Nuts fournissent des hydrates de carbone pour l'énergie; des protéines pour les muscles; du phosphore pour les dents et les os; du fer pour le sang, et d'autres éléments nutritifs essentiels."
"Mais ce ne sont pas des flocons ordinaires! Ils sont faits avec deux céréales — du blé et de l'orge malté habilement mélangés, cuits au four et torréfiés jusqu'à ce qu'ils soient croustillants, alléchants et faciles à digérer."
"Donne-moi ce carton géant économique, vilain personnage. Je suis un peu vorace moi aussi, quand il s'agit de Flocons Grape-Nuts!"

POUR TOUTES VOS CUISSONS EXIGEZ
La Farine Robin Hood
Mouture de Blé Lavé
LE CHOIX DE 4 SUR 5 DES MÉNAGÈRES QUI GAGNENT DES PRIX POUR LES CUISSONS À LA MAISON

Les Rapides de Lachine nous visiteront demain soir

Le meilleur compteur de la ligue Smiley Meronek, avec les visiteurs

Les deux mêmes équipes en viendront de nouveau aux prises, dimanche à Lachine.—Les locaux à Victoriaville, mardi, puis de nouveau ici, mercredi soir contre les Cougars de Cornwall.

Les Rapides de Lachine, du gérant Paul Lamarche, seront les hôtes des Saints de Saint-Hyacinthe, demain soir à l'aréna local, dans une joute qui suscite beaucoup d'intérêt. Comme on le sait, les Rapides et les Saints se font une chaude lutte pour la deuxième position de la ligue et nul doute que les résultats des deux joutes de fin de semaine décideront de la deuxième position.

Dans l'alignement des visiteurs, on remarque le nom du meilleur compteur de la Provinciale en Smiley Meronek. Ce dernier a une avance de deux points sur son plus proche rival, Fred Gardner, du Cornwall. Les amateurs locaux seront donc heureux de voir à l'oeuvre l'un des meilleurs centres de la ligue, sinon le meilleur. De plus, les Rapides alignent de solides joueurs de défense en Mercury, Hamel et Larochelle, trois bonnes lignes d'attaque et un excellent gardien de buts en Paul Leclerc. Donc, que tous les amateurs locaux se rendent nombreux samedi soir prochain, à l'aréna local, afin de voir à l'oeuvre deux des meilleures équipes de hockey de la Provinciale.

Le lendemain, dimanche, les deux mêmes équipes en viendront aux prises mais cette fois à Lachine.

A Victoriaville mardi et ici mercredis

Les Saints joueront 4 parties en 5 jours. Après leurs dures joutes de samedi et dimanche contre le Lachine, ils iront jouer à Victoriaville mardi soir prochain, puis viendront rencontrer les Cougars de Cornwall, mercredi soir à l'aréna local.

Les hommes du gérant Arthur Lessard ont promis trois victoires à leurs partisans en 4 joutes et s'ils tiennent leur promesse, ils seront assurés de finir en deuxième position de la ligue. Les locaux recevront la visite du Cornwall, mercredi soir prochain, à l'aréna et il ne fait aucun doute que l'aréna sera trop petite pour loger tous les amateurs. Ce sera la joute la plus importante pour les Cougars, car une victoire leur permettrait de demeurer dans la course au championnat tandis qu'une défaite les éliminerait pratiquement des séries de détail. Donc, avis à tous les amateurs de se procurer leurs billets à bonne heure pour cette partie.

—:o:—

L'Ecole S. Girouard triomphe du C.-Roi de Granby

Dimanche dernier à l'Aréna, nos jeunes amateurs se sont montrés supérieurs à l'étranger et dignes de leurs grands copains de la Provinciale.

Pour les vainqueurs, G. Hébert fut admirable dans sa forteresse et bien protégé par les "tanks légers" Rousseau, Guertin et Champagne.

Nos "bombardiers" Bibeau, Dumont, Girouard aidés des "Spitfire" Malo, Pothier et Jacques et secondés des "Lancasters" Proulx, Morisseau et Desrosiers, ont passablement avarié les positions ennemies.

J.-P. Beauregard a très bien surveillé les hostilités.

PREMIERE PERIODE

1—E.S.G.: Rousseau (Dumont)
2—E.S.G.: Guertin (Malo)
3—E.S.G.: Guertin (Pothier)
4—E.S.G.: Jacques (Pothier)

DEUXIEME PERIODE

5—E.S.G.: Jacques (Proulx)
6—E.S.G.: Rousseau
7—Granby: Ferland
8—E.S.G.: Dumont (Bibeau, Girouard)
9—Granby: Lagloire (Ferland, Saint-Onge)
10—E.S.G.: Bibeau (Guertin)
11—E.S.G.: Jacques (Pothier)
12—E.S.G.: Rousseau (Proulx)
13—E.S.G.: Bibeau (Proulx)
14—E.S.G.: Bibeau (Dumont, Girouard)

TROISIEME PERIODE

16—Granby: Lagloire (Ferland)
17—Granby: Lagloire (Ferland)
18—E.S.G.: Bibeau (Girouard)
19—E.S.G.: Girouard
20—E.S.G.: Girouard (Dumont)

L'Ecole Supérieure Girouard ira à Granby dimanche prochain.

Smiley Meronek toujours en tête des compteurs

Fred Gardner et Marshall du Cornwall le suivent de près.—Le noir Herbie Cornegie en quatrième place.—Meronek a le plus d'assistances tandis que Gardner a le plus de buts.

Le rapide centre Smiley Meronek, des Rapides de Lachine, est encore en tête des compteurs de la ligue Provinciale du président Ernest Compte avec un total de 78 points consistant en 29 francs buts et 49 assistances. Smiley devance Gardner, du Cornwall, par la marge de deux points. Le rapide ailier gauche des Cougars, Gardner, est celui qui a réussi le plus de francs buts soit 38. Meronek a toutefois e plus d'assistances avec 49. Kelly Burnett des Tigres de Victoriaville suit Meronek de près dans ce domaine avec un total de 48.

Voici d'ailleurs la liste des meilleurs compteurs:

	B.	A.	Pas.
Meronek, Lachine	29	49	78
Gardner, Cornwall	38	38	76
Marshall, Cornwall	36	36	72
H. Carnegie, Sherbrooke	28	42	70
Burnett, Victoriaville	24	48	72
Demers, Sherbrooke	30	32	62
Bouchard, S.-Hyacinthe	17	43	60
Côté, Sherbrooke	27	33	60
Gamminan, Victoriaville	15	44	59
Paulsen, Lachine	32	24	56

—:o:—

Le Bélanger passe en tête à la Philharmonique

Le Lucien Bélanger a pris la tête de la ligue Commerciale de quilles a la Philharmonique en battant le Cusson & Cusson 3 à 1, lors des joutes régulières de la ligue, lundi soir dernier. Pour les vainqueurs, L. Provost a roulé un haut triple de 438 pour conduire son équipe à la victoire.

Après plusieurs échecs, le Restaurant Roma a enfin réussi à gagner, battant le Volcano 3 à 1 tandis que le Saint-Onge a aussi triomphé de la Hump Hair Pin 3 à 1. Gilles Daigle a roulé le plus haut simple de la semaine, égalant ainsi le record de G. Richard soit 219 et a aussi de plus roulé le plus haut triple soit 498.

Voici le sommaire des ces joutes:

L. BELANGER

L. Provost	138	163	137	438
A. Bessette	120	146	127	393
G. Daigle	146	219	133	498
A. Provost	140	137	111	388
B. Paquin	146	110	130	386
Totaux	690	775	638	2103

CUSSON & CUSSON

F. Parenteau	97	133	128	358
J. Tanguay	161	169	130	460
G. Blier	136	146	163	445
G. Frenière	118	128	160	406
A. Lussier	102	132	150	384
Totaux	614	708	731	2053

J.-A. & M. COTE

A. Gagnon	123	103	150	378
G. Beauchamp	136	120	137	393
N. Lamothe	108	132	139	378
P.-E. Pion	166	118	106	390
K. Perry	133	153	117	403
Totaux	666	626	649	1941

PATISSERIE VIENS

R. Robert	150	138	118	406
R. Brodeur	172	114	103	389
R. Blier	93	128	92	313
D. Dubé	144	136	169	449
A. Soly	124	133	160	417
Totaux	683	649	642	1774

J.-E. SAINT-ONGE

P.-A. Thibault	98	104	99	301
J.-P. Morin	110	93	104	307
R. Maynard	103	156	94	353
H. Théroux	135	137	130	402
F. Larochelle	166	94	105	365
Totaux	612	584	532	1728

HUMP HAIR PIN

W. Perry	102	104	120	326
A. Messier	114	118	138	370
A. Saint-Martin	87	89	82	268
J.-G. Lafleur	34	55	114	203
R. Turcot	136	122	132	390
Totaux	473	498	586	1557

RESTAURANT ROMA

B. Caouette	148	146	80	374
A. Brosseau	154	124	67	345
G. Chauvette	132	171	137	440
J. Charron	118	129	128	375
J.-P. Héroux	139	134	152	425
Totaux	691	704	564	1959

VOLCANO

R. Frappier	170	109	93	372
F. Blier	137	125	172	434
E. Després	110	131	96	337
W. Desmarais	83	91	113	297
G. Larivière	135	163	113	411
Totaux	645	619	587	1851

AVEC LES RAPIDES

Voici le fameux gardien de buts Paul Leclerc, des Rapides de Lachine, qui tentera de conduire son équipe à une victoire sur les Saints demain soir à l'aréna. Depuis son arrivée avec les Rapides, Paul a très bien fait en obtenant une moyenne de seulement 2.4 buts enregistrés contre lui. Il n'a été déjoué que 84 fois en 35 joutes.

"La Providence" et La Palestre au badminton

Les joueurs locaux sont défaits 5 à 3, à Montréal, mais prennent leur revanche, ici, en gagnant 7-3.—W. Blier et Morier brillent le plus.

Le club de badminton de la "Providence" a gagné et perdu aux mains du fameux club de la Palestre Nationale de Montréal, cette semaine. Tout d'abord, mardi soir, le 11, les joueurs locaux allèrent rencontrer les porte-couleurs de la Palestre à Montréal et durent encaisser un échec de 5 à 3, tout en gagnant 10 parties sur un total possible de 22 parties. Jeudi soir, le 13, les Montréalais vinrent visiter les locaux au sous-sol de La Providence, et cette fois, nos "as" l'emportèrent facilement au compte de 7 parties à 3. Tous les joueurs du club La Providence se signalèrent au cours de ce match, mais il ne faudrait pas laisser passer sous silence le beau travail de MM. Wilfrid Blier et Morier, qui réussirent à blanchir leurs adversaires 15 à 0 pour un fait remarquable au badminton.

Mardi soir à la Palestre Nationale à Montréals

Boie et Charron sont défaits par Lépine et J.-Aimé Mars par les comptes de 6-15, 18-13, et 17-13.

L'abbé Guillet et Gauvreau défont Charlebois et Lagueux, 15-9 et 15-8.

Jean Deslandes et Philippe Campbell défont Prud'homme et Cusson par 15-13 et 15-8.

R. Campbell et H. Jacques ont raison de Cusson et Collette, 18-17 et 15-11.

J.-W. Blier et Lalonde sont défaits par Prud'homme et Cusson, 6-15 et 9-15.

Mlle Bonnier et M. Lagueux défont Mlle Daigneault et N. Boie, 15-4, 7-15 et 15-2.

Mlle Nault et M. Campbell sont défaits par Mlle F. Martin et G. Lépine 16-18 et 9-15.

Mlle Y. Nault et F. Daigneault sont défaits par Mlle Bonnier et M. Martin, 3-15, et 10-15.

MM. G. Lépine et Aimé Mars défont l'abbé Guillet et Corneau, 15-12, 17-14.

Jeudi, au sous-sol de La Providence:

G. Lépine et Aimé Mars sont défaits par Boie et Charron, 14-17 et 11-15.

Vallée et Prud'homme sont défaits par Guillet et Corneau, 9-15 et 7-15.

Lagueux et Collette sont défaits par Deslandes et Campbell, 15-6, 7-15 et 7-15.

Gascon et Charlebois sont défaits par Jacques et R. Campbell, 3-15 et 1-15.

Vallée et Prud'Homme sont défaits par Blier et Morier, 5-15 et 0-15.

Cusson et Charlebois sont défaits par Lalonde et Archambault, 5-15 et 9-15.

Mlle Bonnier et M. Lagueux défont Mlle Daigneault et M. Boie, 15-5, 4-15 et 15-3.

Mlle Gagnon et M. Mars défont Mlle Nault et M. Campbell par 15-9, 9-15 et 15-5.

M. Lépine et Mars défont l'abbé Guillet et Gauvreau, 18-17, 12-15 et 15-9.

Lagueux et Collette sont défaits par Campbell et Deslandes 11-15 et 16-17.

S.-Hyacinthe monte en deuxième position en déclassant les Aigles

Pendant que les Tigres de Victoriaville perdaient contre les Cougars à Cornwall.

Les Gaulois de Saint-Hyacintne ont enseveli les Aigles de Verdun sous une avalanche de points pour monter en deuxième place dans le classement de la ligue Provinciale. Les Gaulois l'ont emporté par 15 à 8 sur le Verdun pendant que les Cougars ont défait les Tigres par 3 à 2.

Les joueurs des Gaulois ont profité de l'occasion pour améliorer leurs positions dans le pointage ayant obtenu un total de 40 points au cours de cette joute. Armand Bourdon a été la vedette de cette

victoire écrasante et comptant quatre points et obtenant deux assistances.

Oscar Aubuchon et Jacques Préfontaine ont compté chacun trois points, Dick Kowcinak deux, Hébert, Bouchard et Loiselle ont compté les autres.

Roland Bleau et Jim Planche ont été les vedettes pour les perdants avec chacun deux points, Bleau obtenant aussi trois assistances et Planche deux. Florent Lauzon a compté un point et obtenu quatre assistances. Gerry Gagnon un point et trois assistances.

Les Gaulois ont complètement débordé leurs adversaires et menaient par une marge de 9 à 0 lorsque les Aigles comptèrent leur premier point au milieu de la deuxième période. Les Gaulois portèrent le score à 13 à 2 au début de la troisième période alors que les Aigles firent un ralliement pour compter cinq points consécutifs, mais les Gaulois comptèrent à deux autres reprises contre une fois pour les Aigles pour assurer leur victoire.

SOMMAIRE

PREMIERE PERIODE

1—Saint-Hyacinthe: Aubuchon (Kowcinak)
2—Saint-Hyacinthe: Aubuchon (Kowcinak et Gravel)
3—Saint-Hyacinthe: Préfontaine (Drouin et Gladu)
4—Saint-Hyacinthe: Kowcinak (Aubuchon)
5—Saint-Hyacinthe: Hébert (Bourdon et Bouchard)

Punitions: Ward et Drouin.

DEUXIEME PERIODE

6—Saint-Hyacinthe: Aubuchon (Kowcinak)
7—Saint-Hyacinthe: Bourdon (Bouchard et Hébert)
8—Saint-Hyacinthe: Bourdon (Hébert et Longpré)
9—Saint-Hyacinthe: Bourdon (Bouchard et Hébert)
10—Verdun: Planche (Lowe et Lauzon)
11—Saint-Hyacinthe: Préfontaine (Drouin et Gladu)
12—Saint-Hyacinthe: Préfontaine (Lessard)
13—Verdun: Bourcier (Lamontagne et Gagnon)

Punitions: Despelteau, Bouchard.

TROISIEME PERIODE

14—Saint-Hyacinthe: Loiselle (Lessard, Préfontaine)
15—Saint-Hyacinthe: Bourdon (Longpré)
16—Verdun: Planche (Bleau, Lauzon)
17—Verdun: Bleau (Tomalty, Gagnon)
18—Verdun: Bouchard (Bleau, Gagnon)
19—Verdun: Gagnon (Bouchard, Lauzon)
20—Verdun Lauzon (Bleau et Planche)
21—Saint-Hyacinthe: Bouchard (Bourdon, Longpré)
22—Verdun: Bleau (Lauzon, Planche)
23—Saint-Hyacinthe: Kowcinak (Aubuchon, Longpré)

Aucune punition.

Noël Lamothe est en tête dans la ligue de quilles A. B. C.

Noël Lamothe est passé en tête des quilleurs de la ligue A.B.C., avec la jolie moyenne de 146.1 nous révèle les dernières statistiques de ce circuit. Noël est suivi de Gilles Daigle et de Roland Blier qui ont respectivement 131.5 et 130.8 de moyenne.

Le plus haut simple a été réussi par Roland Blier avec 192 tandis que Léon Choinière a réussi le plus haut triple avec 450.

Voici la liste des meilleurs quilleurs; ainsi que le rapport du dernier match disputé à la salle Philharmonique:

1—N. Lamothe	2	146.1
2—G. Daigle	15	131.5
3—R. Blier	12	130.8
4—L. Choinière	12	128.1
5—R. Avard	18	121.17
6—Hamel	18	121.7
7—Dupré	7	121.7
8—A. Côté	12	120.9
9—N. Beauregard	6	118
10—H. Charbonneau	21	114.4
11—L. Bérard	21	112.11
12—B. Lamontagne	15	112.9
13—A Blier	21	112.9
14—M. Beaudoin	9	111
15—J.-P. Parenteau	6	109.5
16—P. Brodeur	12	106.4
17—G. Grégoire	21	104.4
18—M. Grégoire	6	104
19—R. Campbell	20	99.12
20—J. Audette	12	98.10
21—A. Loiselle	21	98.4
22—G. Paquin	21	88
23—A. Martin	12	84.10

Rapport du dernier match de quilles A.B.C.

MAURICE Nettoyeur-Presseur

R. Dupré	88	154	142	384
R. Campbell	92	101	122	315
A. Loiselle	101	123	114	338
B. Lamontagne	82	72	121	275
Totaux	478	568	585	1631

CORDONNERIE A. GRISE

M. Beauregard	100	116	143	359
J. Audette	107	86	126	319
L. Choinière	121	128	146	395
R. Blier	141	129	125	395
H. Charbonneau	126	75	107	380
Totaux	595	534	647	1776

ALMAGAMATED

R. Avard	115	127	1001	343
P. Brodeur	131	113	89	333
A. Côté	107	88	122	317
A. Blier	112	87	101	300
Dummy	117	117	117	351
Totaux	582	532	530	1644

LEO TRUDEL MERCERIE

Dummy	108	108	108	324
G. Grégoire	120	115	105	340
L. Bérard	148	105	121	384
N. Lamothe	150	121	168	439
G. Paquin	94	91	87	272
Totaux	621	550	590	1759

Les joueurs les plus brillants de la semaine furent N. Lamothe, L. Choinière, A. Blier, jouant respectivement 439, 395 et 395.

—:o:—

Mme Flibotte roule un simple de 150 dans la ligue des dames

Mme Flibotte a roulé un haut simple de 150 dans la ligue de quilles des Dames à la salle Auger pour ainsi conduire son équipe à une victoire de 3 à 1 sur le J.-B. Lefebvre. Mlle L. Cordeau a roulé le plus haut triple de la semaine soit 373.

POSITION DES EQUIPES

B.-J. Hébert	43 points
Magasin Lalonde	31
J.-B. Lefebvre	24
Buanderie à Vapeur	14

Voici le sommaire de ces joutes:

MAGASIN LALONDE

M. Moreau	98	84	90	272
J. Guilbert	72	126	102	300
M. Dupont	96	64	68	228
H. Gagnon	102	123	114	339
A. Gagaille	132	131	107	370
Totaux	500	528	481	1509

BUANDERIE A VAPEUR

Mme Payette	77	103	90	270
T. Cournoyer	82	65	140	287
M. Beauregard	82	89	98	269
T. Comtois	75	121	91	297
Dummy	72	64	68	204
Totaux	398	442	487	1327

J.-B. LEFEBVRE

Dummy	75	75	75	225
Dummy	70	88	72	230
L. Cordeau	141	128	104	373
G. Frappier	97	117	104	318
Mme Barré	92	84	101	281
Totaux	471	492	460	1427

B.-J. HEBERT

J. Morin	109	106	104	319
J. Lecompte	96	89	72	257
V. Beauregard	70	88	87	245
G. Johnson	80	101	86	267
Mme Flibotte	42	110	150	342
Totaux	437	494	499	1430

Le club de baseball Drummondville a choisi son exécutif

Les sportifs de Drummondville ont tenu une assemblée mardi dernier au club "Les Pieds Légers" pour y discuter l'organisation du club de baseball de l'endroit qui fera parti de la ligue Provinciale au cours de la prochaine saison. Il fut également question du coût de l'aménagement du terrain, de baseball à la piste Drummond, environ un mille des limites de la cité.

Durant l'assemblée sous la présidence de M. G. Veilleux avec M. Paul Lemaire, comme secrétaire, le bureau de direction pour l'an 1947 a été choisi comme suit:—

M. Robert Bernard, député provincial, président honoraire; M. W. S. Gall, 1er vice-président honoraire; M. John Grady, 2e vice-président; M. Donat Bourgeois, président; M. Lorenzo Bussière, 1er vice-président; M. Philippe Bolvin, 2e vice-président; M. Paul Lemaire, trésorier; M. Arthur Rochon, secrétaire; MM. J.-L. Paillé, W. Letarte, G. Laferté, G. Veilleux, D. Laroda, Jos. Mercure, R. Simoneau, I. Boisselle, A. Toupin, A. Legendre, L. Aubé, J. Paré, R. Lapierre, E. Ledoux, P. Robitaille, J. Joly, R. Belleville, C. Veilleux, A. Thibodeau, P. Archambault, R. Gélinas, G. Gradp et E. Blais, tous directeurs; M. Jules Saint-Pierre, avocat, aviseur légal.

M. A. Rochon informa la direction que plusieurs joueurs, qui étaient avec l'équipe de Drummondville l'an dernier, avaient signé leur contrat; ce sont: Alf. Bryant, de Montréal, 1er but, qui aura en plus la gérance de l'équipe; Vincent Provencher, de Drummondville, lanceur; Arthur Dubuc, Drummondville, receveur; R. Dufort, arrêt-court, Jacques Sénécal, 3e but, et Paul Lessard, champ gauche, tous de Montréal; les autres seront mis sous contrat sous peu.

—:o:—

Le Gala annuel du club de patinage de fantaisie

Aura lieu dimanche prochain, le 23 février, à l'aréna de cette ville.—Un spectacle qui en vaudra la peine.

C'est dimanche prochain, le 23 février, qu'aura lieu, à l'aréna de cette ville, le grand gala annuel du Club de Patinage de Fantaisie de Saint-Hyacinthe.

Tous ceux qui ont assisté au festival de l'an dernier se rappellent encore le programme éblouissant qui leur fut offert; ils y retrouveront cette année le même enchantement dans les numéros variés qui présenteront en outre plusieurs figures nouvelles dans le monde du patinage artistique.

Le Club de Patinage est un mouvement amateur dans toute la force du mot et il mérite tout l'encouragement du public; c'est en foule qu'on devrait se rendre au Stade afin de profiter de cette occasion unique de voir ici même quelques-uns des meilleurs patineurs du pays, et, disons le aussi, de constater le progrès de quelques-uns des nôtres.

Les billets sont en vente à la Pharmacie Brodeur, rue des Cascades, au prix modique de .75 sous. Assurez-vous pour jouir pleinement d'un spectacle exceptionnel.

—:o:—

Dans la ligue de quilles de l'A. F. P.

AGRONOMES

J. Blanchard	105	84	91	280
L. Bissonnette	107	90	69	266
R. Labelle	112	107	99	318
B. Cossette	79	115	97	291
Dummy	98	82	78	258
Totaux	501	478	434	1413

ECOLE

A. Girard	78	82	73	233
J.-R. Borduas	112	95	100	307
Dr Bérard	98	103	118	319
A. Martin	103	82	78	263
A. Robert	115	102	106	323
Totaux	506	464	475	1445

SANTE

G. Mercure	99	106	109	314
G. Lupien	89	87	90	266
J.-P. Julien	98	86		184
F. Frédette	88	139	67	294
J.-A. Laperle	123	80	113	316
Totaux	497	498	379	1374

VOIRIE

Dummy	99	106	109	314
G. Lamoureux	91	94	100	285
H. Nantel	86	126	114	326
G. Bruneau	113	97	101	311
Dummy	88	80		168
Totaux	477	503	424	1404

Ici et là dans la N.H.L.

Bill Cowley, l'habile joueur de centre des Bruins de Boston, a établi un nouveau record de points, dans la ligne Nationale de hockey, avec 574, le 12 février, alors que les Bruins de Boston fêtaient Dit Clapper et alors qu'ils remportaient une victoire par 10 à 1, sur les Rangers de New-York. Cowley a obtenu sa 373ème assistance et il comptait son 200ème but, le 12 février, pour abaisser, par deux, l'ancien record de 572 points, record qui était détenu par Syd Howe, ancien fameux joueur des Red Wings de Détroit.

Dans la ville d'Ottawa, on s'est grandement intéressé au record, parce que Cowley et Howe ont appris leur hockey dans la capitale du Canada. Cowley est né, à Bristol, P.Q., une ville à 100 milles d'Ottawa, le 12 juin 1912. Howe, lui, est né, à Ottawa même, le 21 septembre 1911.

Cowley est devenu professionnel avec les Eagles de Saint-Louis, en 1934. Le Saint-Louis avait obtenu la franchise de l'Ottawa, dans la ligue Nationale, pour la saison 1934-35. Un coéquipier de Cowley avec le club Saint-Louis était le même Syd Howe. Syd a terminé la saison en question avec les Red Wings de Détroit.

Lorsque le Saint-Louis abandonna la ligue Nationale, la saison suivante, les Bruins de Boston ont acheté Cowley et il s'est agi, là, d'une des meilleures acquisitions des bruins. Jouant toujours avec intelligence, on dit avec raison que Cowley a été responsable des succès de maints ailiers des Bruins. Parmi les meilleurs d'entre eux, mentionnons Mel Hill, Eddie Wiseman, Roy Conacher, Charlie Sands, Ray Getliffe, Herb Cain, Art. Jackson, Buzz Boll, Busher Jackson, Terry Reardon et Kenny Smith.

Cowley a mérité le trophée Hart, accordé au joueur le plus utile à son club, en 1940-41 et en 1942-43. Il a terminé en tête de la ligue pour les points, en 1940-41, avec 62. La présente saison est la 13ème pour Cowley dans la ligue Nationale et il a toujours été parmi les meilleurs pointeurs, chaque saison.

Cowley a compté 189 buts et il a obtenu 341 assistances pour un total de 530 points, au cours des parties régulières. Il a aussi compté 12 buts et obtenu 32 assistances pour 44 points, au cours des séries de la coupe Stanley, le tout pour un grand total de 574 points dans sa carrière dans la ligue Nationale.

Cowley mesure 5 pieds et 10 pouces de taille et il pèse 170 livres. Il s'est marié, il y a quelques semaines, avec une jeune fille de Vancouver et, en dehors de la saison, il demeure à Ottawa.

Moins de gardiens ,cette saison

Emile Francis, diminutif gardien de buts des Black Hawks de Chicago comme successeur de Paul Bibeault, est le 5ème cerbère à évoluer dans la ligue Nationale de hockey, cette saison. L'an dernier, à la même période, il y avait eu 13 gardiens dans la ligue. Le seul club à jouer toute la saison avec un seul gardien a été celui des Red Wings de Détroit avec Harry Lumley. Le Canadien a eu Bill Durnan et Paul Bibeault; le Boston, Bibeault et Frank Brimsk, le Chicago, Doug Stevenson et Mike Karakas, le Ranger, Jim Henry et Charlie Rayner tandis que le Toronto a fait jouer Baz Bastien, Gordie Bell, Frank McCool et Turk Broda.

Ce record sera-t-il abaissé

Les Red Wings de Détroit ont toujours été dans les séries de la coupe Stanley, au cours des huit dernières saisons, un exploit qu'aucun autre club a accompli, dans la ligue Nationale, dans le temps mentionné. Actuellement, les Wings sont en 5ème position mais ils font tout pour passer en 4ème, afin de prendre part encore aux séries.

Une ligue unique

Il existe, à Montraél, une ligue de 4 clubs vraiment unique qui a nom "Ligue Dépression". Non seulement, c'est un circuit vraiment amateur en ce sens que personne n'est payé mais que les joueurs eux-mêmes doivent payer pour jouer. Chacun doit verser annuellement $12.50, en outre d'avoir à payer pour son équipement. L'âge es joueurs varie entre 18 et 40 ans. Paul Haynes, qui a déjà joué avec les Maroons et les Canadiens de Montréal et avec les Bruins de Boston, joue dans ce circuit et il en est de même de Gerry Hefferman, ancien du Canadien. On trouve dans ce circuit des représentants de toutes les classes de la société.

IMPÔT SUR LE REVENU
RAPPORT ET RÈGLEMENT
ASSURANCE
VIE — AUTOMOBILE — FEU
COMPTABILITÉ PRIVÉE
LAFONTAINE & LAFONTAINE
1677, RUE GIROUARD TÉL. 1555
SAINT-HYACINTHE

Désirez-vous devenir propriétaire
d'un terrain pour vous construire?

126 terrains, situés près de la STATION de SERVICE CHABOT et du poste radiophonique C.K.A.C. sont offerts au public.

Ces terrains sont préparés et bornés par un arpenteur-géomètre. Pour tous renseignements les personnes intéressées sont priées de s'adresser, à

RAOUL CHABOT
PROPRIÉTAIRE
Paroisse Notre-Dame, — S.-Hyacinthe

Téléphone: 278-W-14

N'oubliez pas le grand gala de patinage artistique
AU BÉNÉFICE DE LA LÉGION CANADIENNE, DIVISION DE QUEBEC.
Spectacle inoubliable d'étoiles du patin
Au stade municipal, DIMANCHE, 23 FÉVRIER, à 2.30 hres précises
BILLETS RÉSERVÉS À LA PHARMACIE BRODEUR .75c
ASSISTANCE GÉNÉRALE .50c ENFANTS .35c

NOTRE RÉGION

M. Ephrem Couture, autrefois d'Upton, est décédé à 57 ans

M. Ephrem Couture, d'Upton, est décédé mardi à l'Hôpital Saint-Charles de Saint-Hyacinthe, à l'âge de 57 ans. Outre son épouse, née Alma Burelle, de cette ville, le défunt laisse un fils, M. Ulysse Couture, de Saint-Lambert. Lui survivent également trois frères et quatre soeurs: MM. Joseph Couture, Upton; Adrien, Saint-Ours; Isaïe, Saint-Valérien; Mmes A.-S. Deslandes (Blanche), Thomas Dupont (Antoinette), Armando Touchette (Albertine), Upton; Lucien Tétreault (Adrienne), Saint-Dominique. Les funérailles eurent lieu ce matin à l'église du Christ-Roi de Saint-Hyacinthe, sous la direction de la maison Bienvenue et Mongeau, Enr.

———:-o-:———

Mme Wilfrid Vary, de Saint-Marc, est décédée à 71 ans

Saint-Marc, 18, D.N.C.

Mme Wilfrid Vary, née Rosilda Borduas, de Saint-Marc-sur-Richelieu, est décédée lundi dernier, à l'âge de 71 ans et huit mois. Outre son époux, elle laisse cinq fils et cinq filles; MM. Aurélien Vary, S.-Damase; Noël, Louiseville; Gilbert, Jean-Paul et Laurent, Saint-Marc; Mmes Jules Méthot (Edith) Saint-Antoine de Tilly; B. Loiselle (Antonine), Saint-Marc; Edmond Préfontaine (Jeanne), Beloeil; Bernard Boisselle (Pauline), Beleoil; Mlle Laurette Vary Victoriaville. Lui survivent également une soeur: Mme Lincourt, de Montréal. La défunte était soeur du notaire François Borduas, décédé, autrefois de Saint-Hyacinthe. Les funérailles eurent lieu à l'église paroissiale de SaintMarc.

Grande soirée à l'Ecole Mercier

Une grande soirée, organisée au bénéfice des églises du Sacré-Coeur et Saint-Sacrement, à l'occasion de la mi-carême, aura lieu jeudi, 13 mars, à huit heures trente du soir, à l'Ecole Mercier. Un prix de présence sera tiré à huit heures 30 précises. Prix du billet, 35 sous.

Saint-Aimé

Une partie de cartes aura lieu mardi, dans la salle paroissiale, sous la présidence de M. le vicaire Jean-Paul Desparts.

—M. et Mme Jean-Baptiste Poirier se sont rendus aux Trois-Rivières, la semaine dernière, pour assister aux funérailles du Dr Charlemagne Baribeau. Le Dr Baribeau est le frère de Mme Poirier.

—Mlle *Marcelle Lanole est actuellement* en promenade à Verdun, l'invitée de M. et Mme Lucien Hébert.

—Mlle Mariette Forcier est de retour d'un voyage aux Etats-Unis. Elle a passé un mois chez sa soeur et son beau-frère, M. et Mme Ulysse Bibeau.

—M. et Mme Robert Matton et leur fils, Jean-Pierre, de Sorel, étaient en fin de semaine chez M. et Mme Emery Forcier.

—M. et Mme Lucien Riendeau et leur fils Jean-Luc, de Sorel, étaient chez Mme Terrien, en fin de semaine.

—Se sont rendus à Montréal, à la représentation des "Ice Follies", dimanche dernier: Mlles Dolorès Dupré, Hélène Giguère, Estelle et Françoise Poirier, MM. Roméo Beaudreault, Raymond Bélanger et Roland Lanole.

—Dimanche dernier, il y eut deux parties de hockey disputées entre Yamaska et Saint-Aimé. Ligue Junior: Yamaska 1; Saint-Aimé, 3. Ligue Senior: Yamaska, 6; Saint-Aimé, 8.

Beau concert au Collège Saint-Maurice

Si nous aimons entendre les virtuoses de l'Art, quels qu'ils soient, il est bon, parfois même, meilleur, parce que plus simple, d'entendre de jeunes talents avec toute leur franchise, leur pureté, qui ressortent dans l'exécution, et qui mettent souvent à égalité les deux plateaux de la balance "Perfection"; car, si l'on considère le snobisme artistique actuel, le plateau de la virtuosité qui hélas, est trop souvent imprégné de ce mal, ne l'emporte pas sur celui de la simplicité et de la franchise, bases indispensables de tous les Arts.

Ceci fut prouvé mercredi dernier, au Collège Saint-Maurice, où la J.E.C., ayant invité la J.O.C. et le public, fit exécuter pour eux un programme musical d'un très bon choix, interprété par les élèves du Collège.

Au début, l'on nous apprit que l'invitée d'honneur, Mademoiselle Ruth Tétreault, n'avait pu, à cause des circonstances atmosphériques, se rendre au milieu de nous, ce que nous avons regretté tous bien vivement; elle fut remplacée par Mademoiselle Madeleine Dyotte.

Le concert débuta par une pièce très bien exécutée par un ensemble vocal d'une belle homogénéité et d'une interprétation originale et gracieuse. Le final du concerto en re mineur, de Mozart, fut très bien rendu. Mademoiselle Dyotte nous fit entendre sa jolie voix dans trois pièces choisies de son répertoire. Puis une très gentille jeune fille vint déclamer le "Héros", poème toujours entendu avec plaisir, parce qu'exaltant de beaux sentiments. Et aussitôt nous pûmes entendre et goûter six pièces d'auteurs contemporains, parmi lesquels Debussy et Ibert, "Giddy Girl" de ce dernier auteur, et "Humoresque" de Swinstead, interprétées par mesdemoiselles Vinet et Marceau, furent particulièrement goûtées. Puis, Mademoiselle Dyotte nous revint avec de charmantes mélodies. Mademoiselle Desmarais nous fit entendre un beau paradoxe au piano avec: Danse nègre, de Scott, et "Allegro" de Beethoven. Le Matin, de Chaminade, est charmant joué à deux pianos. Ensuite, l'ensemble vocal interpréta la "Valse aux flocons de neige", toujours avec un très bel ensemble, ce qui, peut-être, ne signifie rien à première vue, mais qui est la chose la plus difficile à obtenir d'un choeur.

Mademoiselle Gisèle Surprenant promet beaucoup, car son exécution fut remarquable, surtout dans une oeuvre de Stojowski: "Près du ruisseau". Puis une diseuse très assurée de sa diction, nous charma avec le beau poème de Bamacois: "Le Zéphir". Mlle Adèle Monast se révéla une âme très expressive dans les trois pièces pour piano qu'elle interpréta: "la Danse des Gnomes" de Listz, et "Polichinelle" de Lobos, furent remarquables.

Mademoiselle Dyotte revint et, après deux morceaux de son répertoire se vit rappeler par l'auditoire et chanta une autre pièce qui termina fort heureusement ce joli concert.

Monseigneur Léon Fortin, P.D., qui présidait avec sa sympathie coutumière, improvisa un très beau compliment à l'adresse des jeunes artistes, des organisateurs de cette soirée, et remercia la direction du Collège Saint-Maurice d'avoir bien voulu autoriser et aider cette jolie manifestation de jeunes talents, qui ont besoin d'encouragement, ce qui d'ailleurs leur revient.

Qu'il soit permis ici de féliciter les organisateurs du programme, car un tel choix d'auteurs est signe d'une belle culture musicale de leur part et d'un goût tout à fais sûr.

FRANÇOIS ARVIN-BEROD.

Saint-Marcel

—M. et Mme Alphonse Guilbeault étaient de passage chez leurs parents, M. Exéas Guillette.

—A l'occasion des jours gras, Mme Adélard Ménard recevait en l'honneur de ces jeunes filles. De nombreux invités venant d'à peu près toutes les paroisses environnantes s'y donnèrent rendez-vous. On se quitta sur le matin après s'être amuser gaillardement.

—Mme Adelson Trudeau est revenue chez sa fille, Mme Lucien Cloutier, après un voyage d'environ trois semaines à Richelieu.

—Mme Eugène Brouillard de notre localité était en promenade à Saint-Hyacinthe, ces jours derniers.

—Les premiers de classe à notre école du village: 9e année, Solange Vadnais; 7e, Cyprien Cournoyer; 6e, Mariette Chamberland et Cécile Brouillard; 5e, Claude Belhumeur; 4e, Bernard Desrosiers; 3e, Gilles Brousseau; 2e, Huguette Cloutier; 1ère, Réjean Brouillard.

Les premiers de classe à Sainte-Rosalie

Sainte-Rosalie, 18, D.N.C.

Voici les noms des premiers de classe de janvier, aux écoles de Sainte-Rosalie: 9e année, Paulette Corbeil, Thérèse Guilmain; 8e, Justine Giard, Juliette Labonté; 7e, Marthe Davis, Lucienne Guilmain; 6e, Hortense Bélisle, Claude Marquette; 5e, Lise Therriault, Jean-Claude Turgeon, Rosaire Pelland, Georgette Benoit; 4e, Benoit Giard, Marguerite Girard; 3e, Maurice Morissette, Russel Davis; 2e, Antoine Lincourt, Carmen Giard; 1ère, Michel Giard, Paul Corbeil.

A l'école no 5, dirigée par Mlle Madeleine Sylvestre: 6e année, Gilles Beaudoin; 5e, André Laferrière; 4e, Jean-Louis Chabot; 3e, Denis Chabot; 2e, Jean-Guy Chabot; 1ère, Hélène Lussier.

———:-o-:———

Mme Louis Dumaine, de Saint-Hugues, décédée à 63 ans

Saint-Hugues, 18, (Spéilale)

Mme Louis Dumaine, de Saint-Hugues, est décédée mardi à l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe, à l'âge de 63 ans. Outre son époux, la défunte laisse un frère et une soeur: M. Paul Fafard et Mlle Hectorine Fafard, de Saint-Hyacinthe. Les funérailles ont eu lieu ce matin à Saint-Hugues, sous la direction de la maison Bienvenue et Mongeau Enr.

———:-o-:———

Derniers prix du marché

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi le 17 février 1947, par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec Limitée.

PRIX DES PORCS ABATTUS

A	22.25
B-1	21.85
B2 et B3	21.60
C	20.60
D	20.35
Léger	20.35
Lourd	20.25
Extra lourd, 196-211 lbs	20.25
Extra lourd, 216 lbs et plus	20.25
Blessé, à leur valeur	
Truie	20.25
Demi castrat	17.60
Verrat	14.00

Les octrois du gouvernement fédéral aux montants de $2 sur les A et de $1 sur les B1 sont payés par mandats attachés aux certificats de classification.

VEAUX DE LAIT

Choix	16.50-17.00
Bon	16.00
Moyen	15.00-15.50
Commun	13.00-14.00
Veau d'herbe	10.00-11.00

AGNEAUX

Agneau	14.00-15.00
Commun	8.00-11.00

MOUTONS

Bon	8.50-9.00
Commun	5.00

BOUVILLONS

Choix	14.50
Bon	13.50-14.00
Moyen	12.50-13.00
Commun	9.50-10.50

TAURES

Choix, type à boucherie	12.50-13.00
Bonne	11.50-12.00
Moyenne	9.50-10.50
Commune	8.00-8.50

VACHES

Croix, type à boucherie	10.50-11.00
Bonne	9.50-10.00
Moyenne	8.50-9.00
Commune	7.75-8.00
Très com.	7.00-7.50

TAUREAUX

Choix, type à boucherie	11.00-11.50
Bon	10.00-10.50
Moyen	9.00-9.50
Commun	8.00-8.50

OEUFS NON CLASSES

Prix nets — F.A.B. Montréal
Caisses retournées

A-Gros	33½c
A-Moyens	31½c
B-	26½c
A-Poulettes	27½c
C-	21c

BEURRE

La semaine dernière la demande s'est continuée active et à la suite d'une offre très limitée, ce marché fut très ferme.

Selon l'Office National de la Statistique, les stocks de beurre de beurrerie en entrepôt, au Canada, le 1er février 1947, se totalisaient à 31,343,200 livres, comparativement à 22,867,832 livres à la date correspondante de l'an dernier, soit une augmentation de 8,486,368 livres sur 1946.

En janvier 1947, la production canadienne s'est établie à 132,000 livres de plus qu'en 1946.

Lundi matin, le 17 février, les transactions entre grossistes s'effectuaient au prix de 40½c la livre.

FROMAGE

La distribution du fromage du type CHEDDAR fabriqué le ou après le 13 octobre 1946, est permise sur notre marché domestique.

Les prix de vente et les prix de remise aux producteurs doivent être conformes à l'ordonnance No. A-2078 de l'Administrateur des Produits Laitiers.

AVIS

L'honorable M. Antonio Barrette, Ministre du Travail de la province de Québec, conformément aux dispositions de l'article 5 de la Loi de la convention collective (S.R.Q., 1941, chapitre 163 et amendements.) donne avis par les présentes qu'il a reçu une requête **de modification** de la convention collective de travail relative **aux métiers de barbier, coiffeur et coiffeuse** dont la juridiction territoriale s'étend **au district de Saint-Hyacinthe.**

L'avis **de modification** de cette convention a été publié dans la Gazette officielle de Québec du **8 février 1947**, de la façon suivante:

L'honorable Antonio Barrette, ministre du Travail, donne avis par les présentes, conformément aux dispositions de la Loi de la convention collective (Status refondus de Québec 1941, chapitre 163 et amendements), que les parties contractantes à la convention collective de travail relative aux métiers de barbier, coiffeur et coiffeuse, dans la région de Saint-Hyacinthe, rendue obligatoire par le décret numéro 2683 du 9 octobre 1941, lui ont présenté une requête à l'effet d'apporter certains amendements au dit décret.

On demande:

1° I.—**Juridiction territoriale:**— Que les zones V, VI et VII soient modifiées comme suit:

"Zone V.—Le comté de Rouville et le territoire compris dans un rayon de cinq (5) milles de ses limites, à l'exclusion du territoire compris dans les Zones VI et X.

Zone VI.—Le comté de Saint-Hyacinthe et le territoire compris dans un rayon de cinq (5) milles de ses limites, à l'exclusion du territoire compris dans les zones V et X. La ville de Saint-Ours, la municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu, avec un rayon de deux (2) milles de leurs limites.

Zone VII.—Le village de Saint-Cyrille-de-Wendover, la municipalité de paroisse de Saint-Germain-de-Grantham, avec un rayon de trois (3) milles de leurs limites."

Que les zones ci-après soient ajoutées:

"Zone IX.—La ville d'Acton Vale et le territoire compris dans un rayon de deux (2) milles de ses limites."

"Zone X.—Le comté de Bagot, à l'exclusion du territoire compris dans la zone IX."

2° IV.—**Durée du travail:**—**a.**— Que les heures de travail pour les barbiers et coiffeurs pour hommes de la zone II soient réparties comme suit:

"Le lundi, chômé toute la journée.
Le mardi, de 8.00 a.m. à 7.00 p.m.
Le mercredi, de 8.00 a.m. à 7.00 p.m.
Le vendredi, 8.00 a.m. à 10.00 p.m.
Le samedi, 8.00 a.m. à 8.00 p.m.
La veille des fêtes chômées, de 8.00 a.m. à 10.00 p.m."

Opérations	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X
Barbe	0.25	0.30	0.25	0.25	0.25	0.20	0.20	0.20	0.25	0.20
Cheveux pour adultes des deux sexes:										
Lundi	0.40		0.40	0.45	0.40	0.35	0.35	0.35	0.40	0.35
Mardi	0.40	0.50	0.40	0.45	0.40	0.35	0.35	0.35	0.40	0.35
Mercredi	0.40	0.50	0.40	0.45	0.40	0.35	0.35	0.35	0.40	0.35
Jeudi	0.50	0.50	0.40	0.45	0.40	0.35	0.35	0.35	0.40	0.35
Vendredi	0.50	0.50	0.50	0.45	0.45	0.35	0.35	0.35	0.50	0.35
Samedi	0.50	0.50	0.50	0.50	0.45	0.40	0.40	0.40	0.50	0.40
Veille de fêtes chômées	0.50	0.50	0.50	0.50	0.45	0.40	0.40	0.40	0.50	0.40
Cheveux pour enfants des deux sexes en dessous de 12 ans:										
Lundi	0.25	0.25	0.35	0.30	0.35	0.25	0.25	0.25	0.25	0.25
Mardi	0.25	0.25	0.35	0.30	0.35	0.25	0.25	0.25	0.25	0.25
Mercredi	0.25	0.25	0.35	0.30	0.35	0.25	0.25	0.25	0.25	0.25
Jeudi	0.25	0.25	0.35	0.30	0.35	0.25	0.25	0.25	0.40	0.25
Vendredi	0.50	0.50	0.50	0.45	0.45	0.25	0.25	0.25	0.40	0.25
Samedi	0.50	0.50	0.50	0.50	0.45	0.35	0.35	0.35	0.40	0.35
Veille de fêtes chômées	0.50	0.50	0.50	0.50	0.45	0.35	0.35	0.35	0.40	0.35
Coupe de cheveux, dite "Brosse", 1ère fois	0.60									
Sampooing	0.40	0.50	0.50	0.50	0.35	0.35	0.35	0.35	0.50	0.35
Shampooing à sec			0.25			0.25	0.25	0.25		0.25
Massage	0.50	0.50	0.50	0.50	0.50	0.35	0.35	0.35	0.50	0.35
Grillage des cheveux	0.25	0.25	0.25	0.25	0.25	0.20	0.20	0.20	0.25	0.20
Tonique	0.25	0.25	0.25	0.25	0.25	0.20	0.20	0.20	0.25	0.20
Lotion	0.25	0.25	0.25	0.25	0.25	0.20	0.20	0.20	0.25	0.20
Rasage du cou	0.10	0.10	0.10	0.10	0.10	0.10	0.10	0.10	0.10	0.10
Aiguisage de rasoir	0.50	0.50	0.40	0.50	0.50	0.35	0.35	0.35	0.50	0.35
Rasage des morts de 8.00 a.m. à 8.00 p.m.				2.00				2.00		
de 8.00 p.m. à 8.00 a.m.				3.00				3.00		

Les barbiers-coiffeurs pour hommes, toutes zones, allant travailler au domicile du client ne doivent pas charger moins de $0.75 pour les cheveux et $0.50 pour la barbe".

Durant les trente jours à compter de la date de publication de cet avis dans la **Gazette officielle de Québec**, l'honorable ministre du Travail recevra les objections que les intéressés pourront désirer formuler contre ladite requête.

Le Sous-Ministre du Travail,
GERARD TREMBLAY.

Québec, ce 8 février 1947. 17810-o

NOTICE

Honourable Mr. Antonio Barrette, Minister of Labour of the Province of Quebec, in conformity with the provisions of Section 5 of the Collective Labour Agreement Act (R.S.Q., 1941, chapter 163 and amendments), hereby gives notice that he has received a request of **modification** of the collective labour agreement relating to **the barber and hairdresser trades** which territorial jurisdiction comprises **the district of St Hyacinthe.**

The notice **of modification** of this agreement has been published in the Quebec Official Gazette of the **8th of February, 1940**, in the following manner:

The Honourable Antonio Barrette, Minister of Labour, hereby gives notice, pursuant to the provisions of the Collective Agreement Act (Revised Statutes of Quebec 1941, chapter 163 and amendments), that the contracting parties to the collective labour agreement relating to the barber and hairdresser trades in the district of St Hyacinthe, rendered obligatory by the decree number 2683, of October 9, 1941, have submitted to him a request to amend the said decree.

It is requested:

1° **I.—Territorial jurisdiction:**— That zones V, VI and VII be amended as follows:

"Zone V.—The county of Rouville and the territory comprised in a radius of five (5) miles from its limits, excluding the territory comprised in zones VI and X.

Zone VI.—The county of St Hyacinthe and the territory comprised in a radius of five (5) miles from its limits, excluding the territory comprised in the zones V and X. The town of St Ours, the municipality of St Antoine-sur-Richelieu, with a radius of two (2) miles from their limits.

Zone VII.—The village of St Cyrille-de-Wendover, the parish municipality of St Germain-de-Grantham, with a radius of three (3) miles from their limits."

That the following zones be added:

"Zone IX.—The town of Acton Vale and the territory comprised in a radius of two (2) miles from its limits."

"Zone X.—The county of Bagot, excluding the territory comprised in zone IX."

2° IV.—**Duration of labour:**—**a.**— That the hours of work for barbers and men's hairdressers of zone II be distributed as follows:

"Monday, no work all day.
Tuesday, from 8.00 a.m. to 7.00 p.m.
Wednesday, from 8.00 a.m. to 7.00 p.m.
Thursday, from 8.00 a.m. to 7.00 p.m.
Friday, from 8.00 a.m. to 10.00 p.m.
Saturday, from 8.00 a.m. to 8.00 p.m.
Holiday eves, from 8.00 a.m. to 10.00 p.m."

Zone II.—That the hours of work on Monday, for ladies' male and female hairdressers, be amended as follows:

"Monday, no work all day."

Zone IV.—That the following notes be added after the scale of working hours for barbers and men's hairdressers:

"**Note.**—For weeks in which a holiday falls, the working hours on Monday shall be as follows:

Monday, from 8.00 a.m. to 8.00 p.m."

Zone V.—That the working hours on Wednesday be amended as follows:

"Wednesday, from 7.00 a.m. to 8.00 p.m."

Zones V, VI, VII and VIII.—That the notes which read as follows:

"**Note:**—On Saturday and holiday eves, it shall be permitted to work on custumers entered into the establishment before the expiration of the duration of working hours." appearing after the scale of working hours of the said zones, be delected.

That the following zones be added:

"Zone IX.—The hours of labour for barbers and men's hairdressers shall be distributed as follows:

Monday, from 8.00 a.m. to midday.
Tuesday, from 8.00 a.m. to 8.00 p.m.
Wednesday, from 8.00 a.m. to 8.00 p.m.
Thursday, from 8.00 a.m. to 8.00 p.m.
Friday, from 8.00 a.m. to 10.00 p.m.
Saturday, from 8.00 a.m. to 9.00 p.m.

Services	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X
Shave	0.25	0.30	0.25	0.25	0.25	0.20	0.20	0.20	0.25	0.20
Haircut for adults of both sexes:										
Monday	0.40		0.40	0.45	0.40	0.35	0.35	0.35	0.40	0.35
Tuesday	0.40	0.50	0.40	0.45	0.40	0.35	0.35	0.35	0.40	0.35
Wednesday	0.40	0.50	0.40	0.45	0.40	0.35	0.35	0.35	0.40	0.35
Thursday	0.50	0.50	0.40	0.45	0.40	0.35	0.35	0.35	0.40	0.35
Friday	0.50	0.50	0.50	0.45	0.45	0.35	0.35	0.35	0.50	0.35
Saturday	0.50	0.50	0.50	0.50	0.45	0.40	0.40	0.40	0.50	0.40
Holiday eves	0.50	0.50	0.50	0.50	0.45	0.40	0.40	0.40	0.50	0.40
Haircut for children of both sexes under 12 years of age:										
Monday	0.25	0.25	0.35	0.30	0.35	0.25	0.25	0.25	0.25	0.25
Tuesday	0.25	0.25	0.35	0.30	0.35	0.25	0.25	0.25	0.25	0.25
Wednesday	0.25	0.25	0.35	0.30	0.35	0.25	0.25	0.25	0.25	0.25
Thursday	0.25	0.25	0.35	0.30	0.35	0.25	0.25	0.25	0.40	0.25
Friday	0.50	0.50	0.50	0.45	0.45	0.25	0.25	0.25	0.40	0.25
Saturday	0.50	0.50	0.50	0.50	0.45	0.35	0.35	0.35	0.40	0.35
Holiday eves	0.50	0.50	0.50	0.50	0.45	0.35	0.35	0.35	0.40	0.35
Brushcut, 1st time	0.60									
Shampoo	0.40	0.50	0.50	0.50	0.35	0.35	0.35	0.35	0.50	0.35
Dry shampoo		0.25				0.25	0.25	0.25		0.25
Massage	0.50	0.50	0.50	0.50	0.50	0.35	0.35	0.35	0.50	0.35
Singeing of the hair	0.25	0.25	0.25	0.25	0.25	0.20	0.20	0.20	0.25	0.20
Tonic	0.25	0.25	0.25	0.25	0.25	0.20	0.20	0.20	0.25	0.20
Lotion	0.25	0.25	0.25	0.25	0.25	0.20	0.20	0.20	0.25	0.20
Neckshave	0.10	0.10	0.10	0.10	0.10	0.10	0.10	0.10	0.10	0.10
Razor sharpening	0.50	0.50	0.40	0.50	0.50	0.35	0.35	0.35	0.50	0.35
Shaving of the dead:										
from 8.00 a.m. to 8.00 p.m.				2.00				2.00		
from 8.00 p.m. to 8.00 a.m.				3.00				3.00		

Barbers and men's hairdressers of all zones working at the home of a customer shall charge a minimum of $0.75 for a haircut and of $0.50 for a shave."

During the thirty days following the date of publication of this notice in the **Quebec Official Gazette**, the Honourable Minister of Labour will receive the objections against the said request which the interested parties may wish to set forth.

GERARD TREMBLAY,
Deputy Minister of Labour.

Department of Labour,
Quebec, February 8, 1947. 17810-o

BOIS FRANC SEC

$4.25 LA CORDE
1 pied (32 pieds cubes)

Fernand Lefebvre

BOIS DE CHAUFFAGE

10, rue Saint-Thomas
Tél. 1266
Saint-Joseph

Résidence:
293, Concorde
Saint-Hyacinthe

La semaine prochaine,
RADIO-CONCERTS CANADIENS
sous la direction de
JEAN DESLAURIERS
vous présenteront comme invités spéciaux
GÉRALD DESMARAIS
basse chantante de renom
et ALFRED PELLAN
peintre canadien réputé
Poste CBF
lundi, 24 février, 9 h. à 9 h. 45

Un hommage au talent de nos hommes et femmes célèbres et un encouragement à ceux qui suivront leurs traces.

Orchestre de 45 musiciens, sous la direction de Jean Deslauriers, dans un choix des meilleures mélodies populaires ou mi-classiques.

MOLSON'S

4721-FR

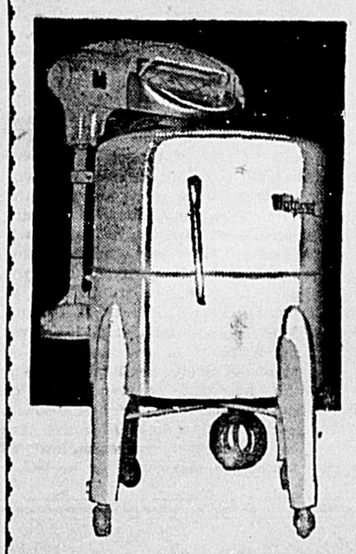

Paul-Emile ROUSSEAU
MÉCANICIEN
MACHINISTE

Réparations générales de moteurs électriques. Réparations de balayeuses électriques et laveuses.

Garantie de 6 mois sur réparation de laveuses.

Appelez TEL. 1453-W
Nous irons chercher, pour réparation, votre laveuse ou balayeuse électrique.

PAUL-EMILE ROUSSEAU
350, rue MONDOR — TÉL. 1453-W — S.-HYACINTHE

L'INDUSTRIE DU BOIS
DE SAINT-DENIS LTEE

a le plaisir d'annoncer à la population de la REGION, l'ouverture de son moderne, vaste et nouvel établissement. L'Industrie du Bois et son personnel dirigeant en profite pour vous inviter à lui remettre vos travaux en général dans le bois, meubles, portes, chassis, moulures, etc., etc.

WILBROD GARIÉPY
PRÉS. ET GÉR.-GÉN.

TEL. 27 ST-DENIS-SUR-RICHELIEU

ATTENTION !

P. P. ELECTRIC REG'D

offre aux

Entrepreneurs - Électriciens

Matériel de filage, tel que:

loomex, switchs, panneaux, B. X.. etc... à des conditions avantageuses.

Aux Manufacturiers, Ateliers, Communautés.

Service d'entretien (maintenance service), de réparations et de construction rapide et courtois.

Aux Cultivateurs.

Filage électrique sur vos fermes, à des prix très modérés.

Travail garanti.

• • •

P. P. Electric Reg'd

Robert Cloutier, prop.

Affiliés aux Syndicats Catholiques

2707, RUE SAINT-JOSEPH TEL. 773-W
(en face de l'Hôpital Saint-Charles) Saint-Hyacinthe

NOUVELLES DE LA RÉGION

Ventes immobilières

—2 immeubles et 2 lots vacants appartenant à Succ. A. Mongeau Saint-Hyacinthe, vendus à Yamaska Garments Lted, pour la somme de $24,000.00.

—Lot vacant appartenant à Monique Joyal, La Providence, vendu à Rose-F. Touchette, pour la somme de $500.

—Lot vacant appartenant à Rose-F. Touchette et al. La Providence, vendu à Monique Joyal pour la somme de $500.

—Lot vacant appartenant à Victor Chartier, La Présentation, vendu à Emile Bouvier pour la somme de $1.00

—2 terres appartenant à Alice Côté Chicoine, Saint-Charles, vendues à Emile Remy, pour la somme de $13,400.

—Immeuble appartenant à Léo-Paul Côté, Saint-Joseph-sur-Yamaska, vendu à Léon Casavant, pour la somme de $7,300.

—Immeuble appartenant à Armand Goyette rue Duverny vendu à Léon Casavant pour la somme de $12,500.

———:-o-:———

Félicitations et remerciements à M. Roméo Lapalme

Saint-Simon, 19, (Spéciale)

A une assemblée générale des membres de la Société Coopérative Agricole de Saint-Simon, il fut proposé par M. L.-H. Marcotte, appuyé par M. R. Sylvestre, et résolu que des félicitations et des remerciements soient adressés à M. Roméo Lapalme, ex-gérant.

Félicitations pour le succès obtenu en remportant pour une deuxième année le premier prix du Concours des beurreries de la province de Québec.

Sincères remerciements pour son entier dévouement, ses loyaux services et son impeccable administration durant ses quatre années de gérance de la Société Coopérative Agricole de Saint-Simon. Profonds regrets de son départ.

Saint-Denis

—Se sont classés premiers aux examens de janvier, à l'école No 1, dirigée par Mlle Dolorès Larue: 6e année, Jeanne d'Arc Desrosiers; 4e, Claire Goulet; 3e, Jacqueline Desrosiers; 2e, Yvette Desrosiers; 1ère, Monique Lussier.

—Mme Edmond Leclerc ainsi que sa soeur, Mlle Anne Boudreault, de Verdun, rendaient visite, dimanche dernier, à M. et Mme Stanislas Bonin.

—Mlle Carmen Jalbert, de Montréal, était en visite che ses parents, M. et Mme Isidore Jalbert.

—M. et Mme Paul Desrosiers font part de la naissance d'un fils, baptisé Joseph-Fernand-Magloire. Par. et mar. M. Ferdinand Gendron et Mlle Liliane Gendron, oncle et tante de l'enfant.

M. Eugène Allaire élu président des Anc. retraitants

Les Anciens Retraitants, lors de la dernière récollection tenue à la salle paroissiale Notre-Dame du Rosaire, ont choisi leur conseil de direction pour l'année courante. MM. René Saint-Pierre et le notaire Gaston Beaudoin ont été nommés présidents honoraires; Eugène Allaire, président; Joseph Fontaine, M.P., et Gérard Chicoine, de Sainte-Rosalie, vice-présidents; J.-A. Leblanc, secrétaire; C.-O. Fiset, trésorier.

Les directeurs pour la paroisse Notre-Dame du Rosaire sont MM. Georges Bélanger; Ladislas Têtreault, paroisse Notre-Dame; Zephirin Roy, la cathédrale; Michel Rivard, le Christ-Roi; Paul Lincourt, Sainte-Rosalie; Napoléon Gélinas, Saint-Joseph; Léo Laroche, Sacré-Coeur; Cléomène Fafard, S.-Sacrement; Henri Foisy, Saint-Damase; MM. A. Tarte, A. Lemay et R. Gosselin, bibliothécaires; C.-J. Hubert, cérémonaire et Alexandre Campbell, pourvoyeur.

Le nouveau comité se réunira dimanche, 23 février, à 10 heures du matin, à la salle paroissiale Notre-Dame du Rosaire. Tous les directeurs et les membres sont invités

Ste-Rosalie

A M. et Mme Camille Marquette, un fils, baptisé Joseph-Fabien-Odilon. Parrain et marraine, M. et Mme Odilon Benoît, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Benoît.

—A M. et Mme Gaston Lemonde, un fils, baptisé Joseph-Roger-André. Parrain et marraine, M. Roger et Mlle Lucile Lemonde, cousin et cousine de l'enfant. Porteuse, Mlle Pauline Lemonde, cousine.

—M. et Mme Léonard Beaudoin étaient les invités de M. et Mme Raoul Demers, de Saint-Liboire.

Richelieu

M. et Mme Alpha Tétrault recevaient dimanche soir, de nombreux parents et amis. Il y eut à cette occasion, chants, danses, collation. Tous se retirèrent ravis de leur veillée.

—Mme Henri Bessette est de passage chez sa fille, Mme Bruno Théberge, de Marieville, pour une quinzaine.

—M. et Mme Jean-Maurice Bourbeau et leur fillette Monique, de Vaudreuil, étaient de passage à l'occasion de l'anniversaire de leur fillette, chez leurs parents.

Soirée intime chez M. et Mme M. Gaudette de Saint-Denis

Saint-Denis, 18, (Spéciale)

M. et Mme Maurice Gaudette, de Saint-Denis, recevaient ces jours derniers un groupe d'amis. Il y eut partie de cartes et un excellent goûter. Etaient présents: MM. et Mmes Jean Guertin et leurs enfants, Alfred et Diane, Raymond Guertin et leur fils, Robert, Lucien Richard, Antoine Gaudette, leur fils, Yvan, Wilbrod Richer et leurs enfants, Adrien Gaudette, Wilbrod Vigeant, M. Lionel Vigeant, M. et Mme Wilbrod Benoît et leurs enfants, M. et Mme Rosaire Benoît et leur fillette, Ginette, M. et Mme Raoul Angers.

———:-o-:———

M. Clodomir Laplante, de Saint-Dominique, meurt à l'Hôtel-Dieu

Saint-Dominique, 17, D.N.C.

M. Clodomir Laplante, autrefois de Saint-Dominique, est décédé ces jours derniers à l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe, à l'âge de 81 ans et six mois. Le défunt laisse un fils et une fille: M. Isidore Laplante; Mme Robert Dubreuil (Alma), tous deux de Saint-Dominique. Les funérailles eurent lieu à la chapelle de Saint-Dominique, sous la direction de la maison Ubald Lalime. La levée du corps fut faite et le service funèbre, chanté par M. l'abbé Olivier Gaudette, curé de la paroisse. Les porteurs étaient MM. Hormisdas Chagnon, Napoléon Dupont, Napoléon et Uldéric Deslandes, Wilgis Gaucher et Adélard Tétreault.

———:-o-:———

Mlle V. Blanchard autrefois de S.-Damase, décédée à l'Hôtel-Dieu

Saint-Damase, 19, D.N.C.

Mlle Victorine Blanchard, autrefois de Saint-Damase, est décédée ces jours derniers à l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe, à l'âge de 85 ans. Elle laisse un frère et une soeur: M. G. Blanchard et Mme Uldège Guilmain. Lui survivent également plusieurs neveux et nièces. Les funérailles eurent lieu à la cathédrale de Saint-Hyacinthe, sous la direction de la maison Bienvenue et Mongeau, Enr. L'inhumation eut lieu au cimetière de Saint-Damase, après un libera chanté à l'église de la paroisse.

———:-o-:———

Mlle E. Lefebvre, de Saint-Marcel, décédée à 85 ans

Saint-Marcel, 18, D.N.C.

Mlle Ernestine Lefebvre, de S.-Marcel, est décédée ces jours derniers, à l'âge de 85 ans. La défunte, ancienne institutrice, avait tenu commerce pendant plusieurs années au village. Elle laisse plusieurs neveux et nièces, dont M. Donat Lemieux, chez qui elle demeurait. Les funérailles eurent lieu à l'église paroissiale de Saint-Marcel.

Saint-Damase

M. et Mme Albert Martin sont les heureux parents d'une fille, baptisée Marie-Henriette-Yvette-Nicole. Parrain et marraine, M. et Mme Edouard Martin, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Marie-Paule Martin, tante du bébé.

—M. et Mme Roméo Jodoin font part de la naissance d'une fille, baptisée Marie-Mariette-Hélène. Parrain et marraine, M. et Mme Edouard Martin, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mylle Marie-Paule Martin, tante de l'enfant.

—M. et Mme Jean-Paul Pion (Mercédès Jodoin), ont salué avec joie la naissance d'une fille, baptisée Marie-Hélène-Clémence. Parrain, M. Télesphore Jodoin, oncle de l'enfant; marraine, Mme Joseph Jodoin, grand'mère de l'enfant. Porteuse, Mlle M. Jodoin, cousine du bébé.

—A l'occasion des Jours Gras, la section de la J.A.C. et la J.A.C.F. ont organisé un bingo, qui remporta un grand succès. Plusieurs beaux prix furent gagnés. Il y eut comédie qui fit tordre le monde de rire. Elle était interprétée par Mlles Claire Danis, Céline Bélisle et Suzanne Beauregard.

M. Philias Brodeur meurt à 78 ans, à l'Hôtel-Dieu

M. Philias Simard, de cette ville, est décédé ces jours derniers à l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe, à l'âge de 78 ans. Le défunt laisse une soeur: Mme Alfred Brodeur. Lui survivent également plusieurs neveux et nièces. Les funérailles eurent lieu à l'église paroissiale du Christ-Roi, de Saint-Hyacinthe, sous la direction de la maison Ubald Lalime.

———:-o-:———

Mme Isaac Ashby, de Richelieu, décédée à 72 ans

Richelieu, 19, D.N.C.

Mme Isaac Ashby, née Flora Loiselle, de Richelieu, est décédée ces jours derniers, à l'âge de 72 ans. Elle laisse un neveu: M. Léonide Gingras, chez qui elle demeurait. Les funérailles eurent lieu samedi dernier, à l'église paroissiale de Richelieu.

Ste-Madeleine

—Mlle Alice Beauchemin, de passage à Sherbrooke, rendre visite à la R.S. Marie-Fantime, provinciale des RR.SS. Jésus et Marie.

—M. et Mme Carmelus Desmarais, de Saint-Thomas d'Aquin, chez M. et Mme Omer Dansereau.

—M. Isidor Benoît est décédé le 18 février à l'âge de 70 ans. Il laisse dans le deuil outre son épouse née Proulx, trois fils MM. Adélard, Donat et Baromée et deux filles, Mmes Uldège Deslauriers et Jodoin.

—M. Georges Phaneuf, de Saint-Amable, de passage chez M. Omer Dansereau.

Mme O. Beauregard, de Rougemont, est décédée à 66 ans

Rougemont, 19, (Spéciale)

Mme Omer Beauregard, de Rougemont, est décédée ces jours derniers, à l'âge de 66 ans et 10 mois. Elle était soeur de M. l'abbé Sylva Gaucher, curé de Sainte-Famille d'Aumont. Outre son époux, la défunte laisse deux fils et trois filles: MM. André et Jean-Marie Beauregard; Mmes Jos. Vinet (Annette), Farnham; Maurice Lévesque (Clarisse), Rougemont; Jean-Marie Normandin (Marie-Berthe), Saint-Rémi. Lui survivent également huit petits-enfants: Pierrette, Carmen, Pierre, Germain et Claude Normandin; Guy et France Vinet; Pierre Beauregard; un frère, déjà nommé, et six soeurs: la R. S. Marie-Clarisse, de la Présentation-de-Marie; Mmes Alcide Dupuis, Indian Orchard; Zoël Martin (Marie-Louise), Rougemont; Irénée Beauregard (Alice), et Arthur Blanchette (Clara), toutes deux de S.-Damase; Uldéric Viens (Georgette), Sherbrooke. Les funérailles eurent lieu à l'église paroissiale de Rougemont. Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé Sylva Gaucher, assisté de MM. les abbés Marla et Tremblay, comme diacre et sous-diacre. Le deuil était conduit par MM. Lionel Martin, neveu de la défunte, et J.-R. Poirier, S.-Césaire. Les porteurs étaient MM. Joseph Normand, Dorio Davignon, Pigeon, Alexandre Grenier, Roméo Fontaine et Adrien Côté.

———:-o-:———

Remerciements

Les RR. SS. de Saint-Joseph, de Saint-Hyacinthe, remercient cordialement les personnes qui ont bien voulu encourager le tirage du 14 février, organisé au bénéfice de leurs oeuvres, principalement leurs missions du Basutoland, en Afrique du Sud.

Naissances

A l'Hôpital Jeanne-Mance, de cette ville, à M. et Mme Ferdinand Saint-Louis (Antoinette Verrette), de la paroisse Saint-Philippe des Trois-Rivières, est né un fils, baptisé à la cathédrale de Saint-Hyacinthe, Joseph-Paul-Serge-André. Parrain et marraine, M. et Mme Victor Morin (Bernadette Verrette), oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Annette Verrette, tante de l'enfant, tous de la nouvelle paroisse de Douville. A cette occasion, Mme Bernadette Morin, propriétaire de l'Hôpital Jeanne-Mance, recevait dimanche dernier, les membres de sa famille, à un souper.

—A l'Hôpital Jeanne-Mance, de cette ville, à M. et Mme Antonio Ménard (Cécile Lefebvre), de S.-Pie de Bagot, est né un fils, baptisé Joseph-Adalbert-Arthur-Jacques. Parrain et marraine, M. et Mme Adalbert Lefebvre, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mme Antonio Malouin, de Saint-Pie.

———:-o-:———

Sylvain Lacharité, de Saint-Guillaume, décédé à 8 ans

Saint-Guillaume, 18, (Spéciale)

Sylvain Lacharité, enfant de M. et Mme Roméo Lacharité, de Saint-Guillaume, est décédé ces jours derniers à l'Hôpital Saint-Charles de Saint-Hyacinthe, à l'âge de 8 ans. Outre ses parents, l'enfant laisse un frère et trois soeurs: Guy, Georgette, Marie-Thérèse et Claudette. Les funérailles eurent lieu à l'église paroissiale de Saint-Guillaume. Le service funèbre fut chanté par M. le chanoine L. Hébert, curé de la paroisse.

Mme Thomas Lafleur, de Saint-Guillaume, décédée à 71 ans

Saint-Guillaume, 18, (Spéciale)

Mme Thomas Lafleur, née Léda Simard, de Saint-Guillaume, est décédée ces jours derniers, à l'âge de 71 ans. Outre son époux, la défunte laisse plusieurs frères et soeurs, cousins et cousines. Les funérailles eurent lieu à l'église paroissiale de Saint-Guillaume. Le service funèbre fut chanté par M. le chanoine L. Hébert, curé de la paroisse. La défunte était membre Sainte-Anne, du Tiers-Ordre, de la congrégation des Dames de Bonne Mort et du Chemin de la Croix. La croix du Tiers-Ordre était placée au choeur. La bannière des Dames de Sainte-Anne était portée par MM. et Mmes Dorius Tessier et Gérard Thibault. La quête fut faite par Mmes D. Tessier et G. Thibault.

Les premiers de classe à Saint-Denis

Saint-Denis, 19, (Spéciale)

Voici la liste des élèves qui se sont classés premiers lors des concours de janvier à l'école no 6 de Saint-Denis-sur-Richelieu: 6e année, J.-A. Dauphinais; 5e, André Vigeant; 4e, Henriette Geoffrion, André Benoît; 3e, Géralda Lajoie, Jean-Luc Lajoie; 2e, Robert Angers et Jean-Guy Lajoie.

Dr René David
CHIRURGIEN-DENTISTE
755, rue Sainte-Anne Tél. 145J
Saint-Hyacinthe

J.-L. ST-PIERRE
HORLOGER-BIJOUTIER
Spécialité: Réparations
526, rue Concorde
Saint-Hyacinthe
(coin Cascades)

M. ROUSSEAU
AVOCAT
1325, rue GIROUARD
TEL. 822
SAINT-HYACINTHE

Réparations de radios de
TOUTES MARQUES
A. LÉTOURNEAU
Technicien diplômé du
C. S. O. E.
1345, RUE DES CASCADES
SAINT-HYACINTHE

Brûleurs à l'huile
Toutes sortes, toutes grandeurs. Aussi, système pour fournaises de cave.
Réservoir 150 à 200 gallons.
Fournaise à huile genre cabinet
Réparation de toute fournaise à huile.
M. DONAT MANN
1-a, RUE STE-ANNE
Tél. 1303-W
LA PROVIDENCE
jno

Attention!
Nous avons en magasin plusieur laveuses électriques réparées à neuf, à très bas prix, garanties pou 1 an; piano automatique "Lindsay" avec 40 rouleaux de musique presque neufs. Nous faisons la réparation des acessoires électriques tels que; laveuses, poêles, fers, moteurs, grille-pain, etc. S'adresser à L.-P. Ouimet, 500, rue Bourdages, S.-Hyacinthe, Tél. 1025-W.

Service Complet d'Assurance
* Assurance-Vie
* Contrats de Rentes
* Assurance-Accidents et Maladie
THE GREAT-WEST LIFE ASSURANCE COMPANY
Représentant
Gabriel Lafontaine
1677, Girouard, Tél. 1555
Saint-Hyacinthe.

SOURDS
Procurez-vous dès maintenant le meilleur appareil auditif
Monu-Pac Beltone
1947 sans batterie encombrante, une seule pièce à porter. Tonalité ajustable à volonté pour distance et intensité, quelque soit son degré de surdité. Démonstration gratuite aussi à domicile. Brochurette "E" sur demande. Batteries et réparation pour tout genre d'appareils
RAYOX EARPHONE
1587, rue Saint-Denis, Tél. HA. 8730
Joseph Guilmain, 1165, rue Laframboise, Tél. 1013-W
représentant exclusif à Saint-Hyacinthe
Une démonstration vous prouvera pourquoi il se vend plus de BELTONE MONO-PAC que tous les autres appareils d'une seule pièce.
jno

BEAUDRY & FONTAINE
Marchands de meubles
VOUS TROUVEREZ TOUT EN AMEUBLEMENT
Nous avons quelques fournaises à l'huile ROY-THERMO
Balayeuses électriques ELECTROLUX, genre aspirateur, avec tous les accessoires
Nos prix défient toute compétition — Une visite vous convaincra
695-8è Ave. de Vaudreuil — Tél. 1413-R — S.-Hyacinthe

COCHETS
POUR MEILLEUR REVENU !
Toutes requêtes et prix pour des cochets de gril et de broche sont ordinairement avantageux. Cette année, tout promet être extra-bon. Il n'y a pas beaucoup de viande, le prix du porc est haussé; les revenus du consommateur sont élevés; la Commission des Prix et du Commerce en Temps de Guerre a alloué récemment une hausse dans les achats pour exportation en Grande-Bretagne, à ½c de moins que le prix du plafond domestique. Il faut avoir pour l'Angleterre 10,000,000 livres de volailles canadiennes tout préparées. Ceci renforcit sans doute le marché canadien.
Les marchés favorables et les cochets Bray font une sage combinaison. Ecrivez ou demandez nos listes de Prix Spéciales Quotidiennes!
Faites Débuter Vos Poussins de Bonne Heure!
Assurez-vous de posséder les poulettes qui produiront de gros oeufs à l'automne et au début de l'hiver, une saison très profitable. Faites débuter vos poussins de bonne heure! Commandez des Poussins Bray de heure, avant que vous les voulez, assurez-vous d'obtenir ce dont vous voulez au temps que vous les désirez.
Bray Hatchery, 51, rue Dépôt Sherbrooke
(vis-à-vis la Station C.N.R.)
J.-Ed. Morin Saint-Liboire
Oscar Joyal Saint-Barnabé, Sud
FRED W. BRAY, LIMITED
20 JOHN ST. N. - HAMILTON, ONT.

Le magasin PEOPLE Limité
.5C À $1-00
offre des AUBAINES SENSATIONNELLES pour vendredi et samedi, 21 et 22 fév.
Très jolis modèles de
BROSSES EN NYLON,
pour cheveux. 7 rangs de NYLON. Prix régulier $1.35
SPÉCIAL À .98C CHACUNE
ROBES DE LAINE,
d'un tissu de haute qualité, pour dames.
Prix régulier, $7.95
SPÉCIAL DE VENTE, $4.98
POÊLES ÉLECTRIQUES
avec poignée, — 1 rond. De construction solide.
Prix régulier, $2.69
SPÉCIAL À $1.98
Assortiment varié de
BLOUSES,
en crêpe ou en nylon, pour dames.
Prix réguliers: $4.98—$3.98—$2.98
SPÉCIAL, POUR ÉCOULEMENT COMPLET
$2.98 ET $1.98
SACS À MAIN
Assortiment complet de couleurs et de styles. En vente
Prix réguliers: $4.81—$3.59—$2.39
pour écoulement complet.
PRIX SPÉCIAUX $3.59, $2.39, $1.93
SACS À MAIN,
en plastique, genre "cocktail". Prix régulier, $2.39
PRIX DE VENTE, $1.59
GILETS "PULL-OVER",
tout laine, pour dames. Teintes assorties.
Prix régulier, $3.49
SPÉCIAL À $2.98
Autre quantité. Prix régulier $2.79
PRIX DE VENTE, $1.98
CASQUETTES
en cuir. genre aviateur. Couleurs brun et noir.
Pour hommes et jeunes gens.
Prix régulier, $1.29
SPÉCIAL DE VENTE, .69
MOUCHOIRS DE TÊTE,
tout laine. Dessins variés. Couleurs assorties.
Prix régulier, $1.98
SPÉCIAL, POUR VENTE D'ÉCOULEMENT
Spécial, pour vente d'écoulement $1.59
BAS DE SOIE,
marque (CLAIRE) "full-fashion", d'un fini de toute première qualité.
Prix régulier, $1.15
Prix spécial pour VENTE seulement. .79
CHANDAILS
"Pull-over", tout laine, avec manches longues, pour dames. Grandeurs et couleurs assorties.
Prix régulier $2.98
SPÉCIAL DE VENTE, $1.98
Jolis petits
SACS À MAIN
ayant la forme d'animaux, tels que chien, éléphant, cheval,—pour fillettes — couleurs assorties.
Prix régulier, $1.39
SPÉCIAL, À .98
PORTE-POUSSIÈRE,
en métal, solidement construit. Couleurs variées.
Prix régulier, 20c
PRIX SPÉCIAL DE VENTE, .15
VERRES À EAU
8 onces. Dessins et couleurs variés.
Prix régulier, 10c chacun
SPÉCIAL À 3 POUR .25
MITAINES
fini SUEDE—avec poignets élastiques— pour garçons.
PRIX SPÉCIAL DE VENTE, .49
TABLIERS EN PLASTIQUE
Assortiment complet de styles et de couleurs.
Prix régulier, $1.00
EN VENTE POUR .79 SEULEMENT.
CHAUDRONS
en ALUMINIUM très épais, avec couvercle et poignée.
Contient 2 pintes.
Prix régulier. $1.89
SPÉCIAL À $1.49
CHAUDRONS
en ALUMINIUM très épais, avec poignée.
(4 grandeurs)
1 chopine, prix rég. 75c—1½ chopine, prix rég. 85c
2 chopines, prix rég. $1.—2½ chopines. prix rég. $1.
Spécial, à .49 Spécial, à .69
Spécial, à .79 Spécial, à .89
De plus, nous avons des quantités limitées d'autres articles que vous trouverez à notre comptoir d'aubaines. Le prix de chacun de ces articles a été diminué considérablement, pour en assurer la vente. Soyez les premiers, car dans plusieurs cas, les quantités sont limitées.
448-446, rue Saint-Simon Tél. 1651-W S.-Hyacinthe

L'hon. M. Bégin...

(Suite de la première page)

Ponts réparés

602 ponts 371 ponts
231 ponts
62% — surplus en faveur de l'Union Nationale

Ponceaux

10,855 ponceaux 3,438 ponceaux
7,417 ponceaux
215% — surplus en faveur de l'Union Nationale

Encouragement aux colons

Union Nationale Parti Libéral
Lots vendus
21,877 lots 15,417 lots
6,460 lots
41% — surplus en faveur de l'Union Nationale

Lots patentés

6,220 lots 5,113 lots
1,107 lots
21% — surplus en faveur de l'Union Nationale

Drainage

181,100 acres 71,170 acres
109,930 acres
154% — surplus en faveur de l'Union Nationale

Primes de défrichement

$4,509,533.05 $3,537,433.91
$972,099.14
28% — surplus en faveur de l'Union Nationale

Maisons construites

Union Nationale Parti Libéral
5,833 maisons 4,542 maisons
1,291 maisons
28% — surplus en faveur de l'Union Nationale

N.B.: Sur les 8,561 maisons construites par les libéraux — 4,347 ont été construites sur le plan Vautrin dont 4,019 ont été reconstruites.

Maisons reconstruites

1,891 maisons 2,128 maisons
237 maisons
12% — surplus en faveur du Parti Libéral

Colons établis

Plan fédéral-provincial ou avec octrois
Union Nationale Parti Libéral
5,055 1,558
3,497
229% — surplus en faveur de l'Union Nationale

N.B.: De 1941 à 1945 — 766 colons déjà établis furent acceptés sur le plan fédéral-provincial et rapportés comme nouveaux colons.

Colons établis

Plan provincial
6,955 12,585
5,630
82% — surplus en faveur du Parti Libéral

N.B.: Le plan provincial n'accordait que l'octroi de maison réduit de $100.00 et les primes ordinaires de défrichement de labours.
Le plan fédéral $1,000.00 et plus des primes ordinaires.

Aide à l'avancement agricole

Union Nationale Parti Libéral
Argents attribués
$6,408,265.02 $2,564,323.71
$3,903,941.27
149% — surplus en faveur de l'Union Nationale

Vaches laitières
5,775 4,633
1,348
24% — surplus en faveur de l'Union Nationale

Chevaux
1,881 233
1,648
707% — surplus en faveur de l'Union Nationale

Boeufs de travail
1,063 252
811
321% — surplus en faveur de l'Union Nationale

Moutons

Union Nationale Parti Libéral
1967 13,865
11,898
606% — surplus en faveur du Parti Libéral

Octrois pour fins culturelles

Argent
Union Nationale Parti Libéral
$462,706.60 $271,592.09
$191,114.51
71% — surplus en faveur de l'Union Nationale

Nombre d'octrois

339 276
63
23% — surplus en faveur de l'Union Nationale

Motorisation

Essouchement 103,884 acres
Labour profond 8,646 acres
Hersage 6,175 acres

N.B.: Cette politique toute humaine a été implantée par l'Union Nationale en l'été 1938. En deux ans l'Union Nationale a fait faire:

Essouchement 31,443 acres
Labour 3,250 acres
Hersage 2,571 acres

N.B.: Le programme de l'année est au delà 40,000 acres. Donc, on dépassera l'an prochain le travail accompli par les adversaires.

Travail accompli depuis deux ans

Territoire colonisable

Reconnaissance

1944-45 571 milles carrés
1945-46 1,444 milles carrés
1946-47 1,500 milles carrés
Total pour 2 ans 2,944 mille carrés

N.B.: La reconnaissance sépare les territoires colonisables du territoire proprement forestier. La reconnaissance permet aux Terres et Forêts de ne pas affermer les territoires propres à la culture. En 1946, cela a permis de conserver à la colonisation 5 cantons en Abitibi-Est, à l'occasion de la création de la limite Canada Paper Howard Smith.

Classification

1944-45 3,537 lots
1945-46 4,623 lots
1946-47 6,300 lots
Total pour 2 ans 10,923 lots

Lots transférés

1945-46 398 lots
1946-47 275 lots
Total pour 2 ans 673 lots

Annulation

1944-45 1186 lots
1945-46 1,901 lots
1946-47 1,850 lots
Total pour 2 ans 3,731 lots

Lots vacants

à ce jour 2,292 lots

Récapitulation

Reconnaissance	17,664 lots	60%	10,598
Classification	10,923 "	60%	5,462
Transfert	673 "		673
Annulation	3,731 "		3,731
Lots vacants	2,292 "		2,292
Grand Total	22,756 lots		

16 paroisses nouvelles dont les plans sont arrêtés. Pour rendre ce territoire accessible, nous avons coopéré pour obtenir la construction d'un chemin de fer en Abitibi — de 50 milles de longueur — Barraute-Kiask, passant par les paroisses déjà ouvertes, de préférence à Senneterre-Kiask.

M. et Mme R. Harnois, de cette ville, perdent un fils

M. et Mme Roland Harnois, née Cécile Després, de cette ville, ont le regret d'annoncer le décès de leur plus jeune fils, Claude, âgé d'un mois. La cérémonie des Anges eut lieu à l'église paroissiale du Christ-Roi, samedi dernier, sous la direction de la maison Bienvenue et Mongeau, Enr.

Tél. 1868-W Rés. 788-R

Jacques Bousquet

AVOCAT

Edifice Brodeur

515, rue S.-Denis, suite 11-12

Saint-Hyacinthe

Marcel A. Rousseau

ELECTRICIEN

Réparation d'appareils électriques.

Tél. 1453-W—Domicile, 6411-J

350, RUE MONDOR
SAINT-HYACINTHE

Bureau ouvert tous les jours "et tous les soirs"

DR JULES MORIN

Gorge (amygdales).
Examen de la vue — lunettes
Yeux — Oreilles — Nez

640, rue Saint-Denis Tél. 8

MESDAMES,
Adoptez les cosmétiques
purs et doux de
BEAUTY COUNSELORS
of Canada Limited
Expérimentation gratuite

HÉLÈNE GEMME, rep.
2333, rue Girouard Tél. 1299w
Saint-Hyacinthe

ON DEMANDE:

un inspecteur pour opérations de **Slasher Sizer,** dans une manufacture de textiles de la province de Québec. Doit connaître parfaitement le **cotton system of rayon warp slashing,** les méthodes d'installation, instruire les opérateurs et faire l'inspection. Mentionner expérience, références et salaire approximatif demandé, en écrivant à L. M., Chambre 204, 614, rue Saint-Jacques, ouest, Montréal. 28f

ON DEMANDE:

un gérant pour prendre complète responsabilité de la production dans une grande manufacture de textiles de la province de Québec. Excellente occasion pour un homme ayant connaissance parfaite de la préparation de l'ourdissage, du tissage, de la teinture, du fini, des relations ouvrières. Ecrire, mentionnant expérience, références, et salaire demandé, à L. M. Chambre 204, 614, rue Saint-Jacques, ouest, Montréal. 28f

Nous sommes déménagés à notre NOUVEAU MAGASIN

1875-95, rue des Cascades, TÉL. 775

L'ouverture définitive est fixée au vendredi, 28 février

Afin de nous permettre de nous installer, nos clients sont priés d'utiliser la porte-arrière, du 21 au 28 FÉVRIER, pour avoir accès au magasin.

J.-E. SAINT-ONGE

Tout en électricité

Pour appels téléphoniques, n'oubliez pas, tél. 775

PETITES ANNONCES

A VENDRE

A VENDRE: terrains, maisons, propriétés, à la Providence, en face du Précieux-Sang, à deux pas du centre de la ville. Devenez propriétaire de votre foyer en payant un minime loyer mensuel, approuvé par la Loi Nationale des Habitations, F.-R. Rajotte, 233, rue S.-Pierre, La Providence. jno

A VENDRE: costume de patineuse, gabardine de soie, bleu turquoise, garni de lapin blanc. Cinq morceaux — 14 ans. $10.00. Tél. à 1345-w.

PORTES, CHASSIS: Pour toute commande de meubles, portes, chassis et chassis pour couche chaude, consultez la Manufacture Idéale, Rougemont. 7m

A VENDRE: maison en brique de 2 logis, rue Sicotte; maison de 2 logis de 4 pièces chacun, fini en papier-brique; maison à 1 logis, située près de la maison des Retraites fermées; maison en brique de 3 logis, rue Tellier; une terre au village d'Upton, avec maison de 2 logis, chambre de bain, avec au sans roulant et clientèle de lait; maison à 3 logis, chauffage central, à la Providence, gros revenu. Bonnes conditions, S'adresser à J.-B. Sicard, 1240, rue Laurier, Saint-Hyacinthe. 14f

A VENDRE: complet bleu marine, grandeur 36, a été porté une fois seulement. S'adresser à 35, rue Sainte-Anne, La Providence. 7m

A VENDRE OU A ECHANGER: "Oldsmobile" coach, modèle 1936, en très bon état, Bonnes conditions. S'adresser le soir après 6 heures, et le dimanche, à 1307, rue Saint-Paul, Saint-Hyacinthe.

A VENDRE: boulangerie avec logis à même, bien située et en parfait état. S'adresser à Antonio Caya, Saint-Roch-sur-Richelieu.

A VENDRE: guitare électrique "Stewart", en très bon état. S'adresser à Yolande Lussier, Saint-Damase, ou à Gérard Boucher, 1535, rue Saint-Antoine, Saint-Hyacinthe.

Quand vous recevez des invités, hommes d'affaires, parents, amis, ou lorsque vous organisez des réceptions de famille, l'endroit idéal, en pareilles circonstances est incontestablement le

LUXUEUX RESTAURANT

La Cantine

NOEL CHOQUETTE, prop.

2880, rue Dessaulles Tél. 1307

Aucune cuisine ne peut rivaliser avec celle du

RESTAURANT LA CANTINE

Le menu est très assorti et les prix conviennent à tous.

Spécialité:

POULET BAR-B-Q
CHOP-SUEY
STEAKS
VRAI SPAGHETTI ITALIEN

Pour informations, appelez,
TEL. 1307 SAINT-HYACINTHE

A VENDRE: vêtements d'enfants, taille 5 à 10 ans. Téléphoner 826R.

A VENDRE: maison neuve, finie stuc, 2 logis de 5 pièces, dont un libre, située sur la route Sir Wilfrid Laurier, de l'autre côté du pont Bouchard. S'adresser à 64, rue Saint-Louis, village Saint-Joseph-sur-Yamaska. 28 fév.

A VENDRE ou ECHANGER: 1 camion "Chevrolet" pickup, modèle 1938, pour une auto de promenade. S'adresser à 267, rue Saint-Michel, Saint-Hyacinthe.

A VENDRE: niveleuse ,presque neuve, allant devant tracteur "Ford" pour niveler la terre et la neige. N'a servi que deux mois. Très bon marché. S'adresser à Théodore Lussier, Saint-Thomas d'Aquin, Petit Rang, Co. Saint-Hyacinthe.

A VENDRE: manteau rouge; robes peu usagées; robes neuves; divers. Cause de deuil. Téléphoner à 457.

A VENDRE: pick-up avec records. S'adresser à 527, rue Vaudreuil, S.-Hyacinthe, Tél. 1695-J.

A VENDRE: violon, fait à la main très belle tonalité, avec archet et boîte; montre de gousset avec chaîne, mouvement suisse, 15 pierres; le tout en parfait état. S'adresser à 2448, rue Dessaulles, Saint-Hyacinthe.

A VENDRE: fournaise à air chaud, chauffe à l'huile, complète avec réservoir de 200 gallons. S'adresser à Eugène Allaire, 518, rue Mondor, Saint-Hyacinthe .

A VENDRE: "Pontiac" coach, modèle 1941, bons pneus. S'adresser à 1690, rue Morison, Saint-Hyacinthe. Tél. 1109-J.

A VENDRE: grande maison, au centre du village de Sainte-Rosalie; le logement sera libre pour l'acheteur; garage, étable, jardin. S'adresser à Louis-Philippe Desmarais, Sainte-Rosalie, Co. Bagot. 28 fév.

A VENDRE: ameublement de studio bleu, en très bon état. S'adresser à William Blanchard, 2300, rue Notre-Dame, Saint-Hyacinthe.

A VENDRE: manteau noir, garni de renard argenté, avec manchon de renard; grandeur 12 ans; manteau vert foncé, garni de vison japonais, taille 20 ans; manteau de printemps, brun pâle, avec collet de loup, beige pâle, taille 20 ans. S'adresser à 1255, rue Girouard, S.-Hyacinthe.

A VENDRE: "Terraplane" coach, modèle 1936, bons pneus et chauffe-rette; phonographe cabinet, bon marché. S'adresser à 1015, rue Sylva Clapin, Saint-Hyacinthe, Tél. 1472-W.

LISEZ

CARREFOUR

HEBDO. — FRANÇAIS
Imp. au Canada

en vente chez

Irénée CHOQUETTE

AGENT DISTRIBUTEUR

548, MONDOR — TÉL. 800-J

A VENDRE: paletot de chat sauvage, en très bon état, grandeur 38-40, pour homme. S'adresser à 1036, rue Saint-Dominique, Saint-Hyacinthe, Tél. 874-W.

A VENDRE: Radio cabinet, 8 lampes, en parfait état, très propre. S'adresser à 25, rue Saint-Charles, La Providence.

A VENDRE: beau prélart de cuisine, neuf, environ 35 verges; beaux et grands terrains situés à 300 pieds de la future Maison des Retraites fermées des PP. Dominicains. Téléphoner à 702-J-1-3.

A VENDRE: moulin à scie portatif avec moteur de 120 forces; lignеurs; 1 tracteur chenilles "Carterpillar", 2 tonnes; 1 scie à batteuse "Précision", 30 pouces, presque neuve. S'adresser à Bousquet Wood Industry, Saint-Pie de Bagot, Tél. 707-s-4. 28f

A VENDRE: bois de chauffage de toutes qualités, $4.00 la corde ou moins, livraison comprise. S'adresser à Bousquet Wood Industry, Saint-Pie de Bagot, Tél. 707-s-4. 14m

A VENDRE: 1 bassin pour eau d'érable, environ 600 gallons; voiture simple avec essieux sur tuques, en bon état. S'adresser à Zoël Despault, Rougemont, Tél. 300-R-42.

Tout un choix à vous d'en profiter

Hôtels de campagne à bonnes conditions.
Salle de pool avec "Quick Lunch
Restaurants à Saint-Hyacinthe et dans
La banlieue avec ou sans propriété
Boulangeries à Saint-Hyacinthe et dans
Village toutes très bien outillées
Boucherie dans beau village
Moulin à farine très outillé
Moulin à scie, bâtisse 3 étages
Ligne téléphonique ainsi qu'aqueduc
Patente pour voie ferrée 5 brevets
Poste de gas et restaurant situés
Sur route nationale près Sorel
Commerces de fruits à Saint-Hyacinthe
Salons de coiffure à Saint-Hyacinthe
Et à Granby très bien outillés
Epicerie avec propriété bon "spot"
Plusieurs garages à prix variés
Boutique de forge et à bois
Cordonnerie à Iberville
Commerce de livraison, aubaine
Agence de liqueurs à Saint-Hyacinthe
Propriétés de toutes sortes
Fermes de toutes sortes à prix
Variés et à bonnes conditions
Ainsi que des terrains à Saint-Hyacinthe
Route Sainte-Madeleine, Sainte-Rosalie, Saint-Joseph, Chambly, Sorel, route de Saint-Thomas, Saint-Jude, Saint-Hilaire, etc...
Donc à vous de profiter de ces Aubaines: venez nous consulter
Au Bureau Central d'Immeuble
Enrg: 515, rue Saint-Denis
CH: 1, Tél: 1405-W
Wilfrid Beauregard, prop.
Saint-Hyacinthe

ON DEMANDE

ON DEMANDE: servante, dans maison sans enfant. Très gros salaire à personne ayant bonne expérience et sachant faire la cuisine. Téléphoner à 291-J.

ON DEMANDE: une aide familiale, à bon salaire. S'adresser à 1005, rue Morisson, Saint-Hyacinthe, Tél. 1394-J.

ON DEMANDE: bon vendeur pour la ville de Saint-Hyacinthe. Excellente occasion de travailler à votre compte. Vendez 200 produits connus et garantis. Avons des spéciaux attrayants. 1 mois d'essai sans risque. Pour renseignements, adressez-vous à Cie Jito, B.P. 10, Station T, Montréal. 7m

ON DEMANDE un emprunt pour entreprise semi-commerciale. Bonne ligne, pas de concurrence. S'adresser à 10, rue Fontaine, La Providence. 28 fév.

ON DEMANDE: une servante avec expérience pour famille ayant un enfant. S'adresser à Maison Adolphe, 1734, rue Cascades, Saint-Hyacinthe, Tél. 405-J.

ON DEMANDE: 1 logis de 4 à 6 pièces, chauffé ou non, pour 3 grandes personnes, ou 3 pièces non meublées. Ecrire à J. R., 2672, rue Saint-Pierre, Saint-Hyacinthe. Secrétaire-trésorier.

ON DEMANDE: chambre et pension pour homme âgé, responsable et paisible, dans une maison bien tranquille ,de préférence assez près de l'église. S'adresser à 785, boulevard Laframboise, Saint-Hyacinthe, Tél. 279-W.

A LOUER

A LOUER: belle et grande chambre, meublée, lit double, matelas à ressorts, eau chaude à l'année. S'adresser à 207, rue Mondor, Saint-Hyacinthe.

A LOUER: chambre meublée. S'adresser à 1895, rue Papineau, Saint-Hyacinthe.

A LOUER: un logis de 5 pièces, meublé et chauffé. S'adresser à 3140, rue Dessaulles, Saint-Hyacinthe, Tél. 280.

A LOUER un logis moderne de 4 pièces. Téléphoner à 702-J-14.

A LOUER: 2 pièces meublées dont 1 chambre et une salle à manger; permission de se servir du poêle de la cuisine et de la salle de bain. S'adresser à 1280, rue Raymond, Saint-Hyacinthe, Tél. 399-W.

DIVERS

IMMEUBLE: Avis à tous mes clients que M. Arthur Dubé ne fait plus partie de mon personnel Si vous désirez vendre ou acheter n'importe quelle sorte de propriété, terres, maisons, locaux d'affaires, adressez-vous à Fridolin Gélinas, 4a, rue Saint-Pierre, La Providence. Tél. 1891-W, ou à mon nouvel associé, M. Wilfrid Girard, 3075, rue Notre-Dame, Tél. 1438-W, ou au Café Canadien, Tél. 183.

REPARATIONS: de chapeaux (dame) à domicile. Travail garanti. Aussi chapeaux faits à la main. S'adresser à 91, rue Saint-Pierre, La Providence. Tél. 1345-w. jno

SERVICE ELECTRIQUE, pour réparations générales en électricité, voyez M. U. Carignan, autrefois de la maison J.-C. Baraby. S'adresser au no 1092, rue Saint-Antoine Tél. 1645-j, Saint-Hyacinthe. jno

STORES VENITIENS: faits sur mesures, livraison dans les 15 jours. S'adresser à R. Desmarais, 12, rue Saint-Charles, La Providence. Tél 1007-w jno

Les souffrances de la peau exigent KLEEREX. Le remède qui agit rapidement. Exzéma, psoriasis, rougeurs, impetigo ,etc. En vente en deux grandeurs, moyen et gros. 50 cents et 1.00, chez tous les pharmaciens.

Aux lecteurs de

REVUES FRANÇAISES

Nous arrivent toutes les semaines. Revues d'ARTS, de CINEMA, d'OPERA, de COIFFURES, de conseils pratiques pour la ménagère et d'ACTUALITES illustrées.
Journaux de politique, d'arts et de science, d'actualités, de critiques littéraires.
Aussi nouveaux livres, à prix populaires, par les meilleurs auteurs français et canadiens. Si nous n'avons pas en main le livre que vous désirez, nous pourrons vous le procurer en peu de temps.

En vente chez

IRENEE CHOQUETTE
Agent distributeur
548, rue Mondor Tél. 800-J
Saint-Hyacinthe

ECHANGERAIS logis de 2 pièces à Saint-Jean, Qué., pour semblable ou plus grand à Saint-Hyacinthe, aussitôt que possible. S'adresser à R. Saint-Jacques, 140, rue Labrèche, Saint-Jean. 7m

PERDUE: une bourse en peau de chat, contenant une somme d'argent. Récompense à qui la rapportera ou écrira à Joseph Duphily, village de La Présentation.

DEFENSE D'AVANCER: je, soussigné, déclare que je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom par n'importe qui, à moins d'une autorisation signée de ma main. Mme Horace Fournier, 1135, rue Saint-Joseph, Saint-Hyacinthe.

PERDUE: une paire de lunettes avec monture en corne. Récompense promise. Téléphoner à 125, S.-Hyacinthe.

ECHANGERAIS: un logis de 4 pièces pour un de 6 ou plus. S'adresser à C.P. 106, Saint-Hyacinthe.

AGENTS DEMANDES: nos agents font de $40. à $60. par semaine en vendant de porte en porte. Soyez votre propre patron et devenez indépendant. S'adresser à Les Produits Famous Incorporés, 370, rue Guy, Montréal. 14m

CORSETS: Faites-vous ajuster un bon corset "Spirella", sur mesures, avant que les prix augmentent de 1 à 2 dollars, le 1er mars. Service à domicile sur rendez-vous ou chez

MME L. DUSSAULT
Satisfaction garantie
1040, rue Bourdages Tél. 1658-J
Saint-Hyacinthe 28f

ECHANGE DE LOGIS: échangerais logis chauffé de 7 pièces pour logis de 6 pièces ou plus, chauffé ou non, préférerais centre de la ville ou Bourg-Joli. Téléphoner à 376-M. 21f

ATTENTION MENUISIER! A VENDRE: 1 moteur diesel 7½ forces; 2 scies à ruban de 20 pouces; 1 sableuse à disques; 1 poney planeur; 1 scie combinée avec corroyeur et mèches assorties.; 1 jig-saw; 1 perceuse à pouvoir, etc. Tous ces articles sont usagés mais quelques-uns sont presque neufs; le tout en parfait état. S'adresser à l'Industrie du Bois de S.-Denis, Ltée, Saint-Denis-sur-Richelieu. Tél. 27. 21f

APPRENEZ: à jouer du piano à l'oreille chez vous durant vos loisirs, "Genre populaire" d'après La Nouvelle Méthode d'Accompagnement de Piano, Enr. Pour plus amples renseignements, écrivez à l'auteur même de cette nouvelle méthode: J.-M. Sirois, pianiste, 447, rue Lindsay, Ch. N. Drummondville 4a

AVIS

VILLE D'ACTON VALE

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que la ville d'Acton Vale qui est régie par sa charte, la loi 8 Edouard VII, chapitre 102, ainsi que par la loi des Cités et Villes, s'adressera à la Législature provinciale, lors de sa prochaine session, pour obtenir, en ce qui la concerne, certains amendements à la loi des Cités et Villes, amendements l'autorisant à exiger un permis annuel de toute personne qui est propriétaire d'un bicycle dans les limites de la municipalité et lui permettant de faire des règlements pour obliger tout propriétaire de logements à payer à la corporation le ou les services d'eau de son ou de ses locataires et à prescrire que la dette résultant de cette obligation sera privilégiée

Que la Corporation de la ville sur l'immeuble concerné;

d'Acton Vale demandera également à la Législature d'être déclarée propriétaire, à compter du premier juillet mil neuf cent quarante-sept de certaines subdivisions des lots originaires 7, 12, 13, 29, 30, 31, 455, 457, 458, 459, 460, 461, 462, 463, 595 et 596, à moins que, avant cette date, les taxes municipales et scolaires les affectant n'aient été payées par leurs propriétaires respectifs personnellement ou par un tiers spécialement autorisé à cette fin par le propriétaire, au moyen d'un écrit.

Louis-F. Cantin
(Asbestos)
Procureur de la pétitionnaire.

Province de Québec,
District de Saint-Hyacinthe.
No. 10455 — Cour de Magistrat.
Arsène Piché, Plaintiff, versus Alphonse Jolin, défendeur.

Le 21ème jour de février 1947 à 2 heures de l'après-midi au domicile du dit défendeur à Saint-Hyacinthe-le-Confesseur, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en un radio de marque "Victor" à cinq lampes.

Conditions: Argent comptant.
Henri Duprat, H.C.S.
Tél. 209
Saint-Hyacinthe, 12 février 1947.

Province of Quebec,
District of Saint Hyacinthe,
No. 10455 — Magistrate's Court.
Arsène piché, Plaintiff, versus Alphonse Jolin, Defendent.

On the 21th day of February, 1947, at 2 of the clock in the afternoon, at the domicile of the said defendent, in Saint-Hyacinthe-le-Confesseur, will be sold, by authority of Justice, all goods and chattels of the said defendant, seized in this cause, consisting of a 5 tube radio set, of "Victor" make.

Terms: Cash.
Henri Duprat, B.S.C.
Tel. 209
Saint-Hyacinthe, February 12th, 1947

ENCANS

ENCAN: lundi, 24 février, à 1½ heure précise, chez M. Oza Lussier, au Grand rang de Saint-Thomas d'Aquin, à 1 mille du poste C.K.A.C. Seront vendus 1 beau boeuf "Holstein" de 3 ans, 30 belles vaches croisées "Holstein" dont 10 avec veaux nés en janvier et au début de février et devant mettre bas à la fin du mois et au début de mars, les autres à la fin de mars et au début d'avril; 2,000 livres de bons pois de semence. J.-A. Morin, encanteur.

REMERCIEMENTS

La famille Ernest Deschênes remercie sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie, à l'occasion du décès de M. Ernest Deschênes, fils, soit par offrandes de messes ou de fleurs, bouquets spirituels, visites, assistance aux funérailles ou de toute autre façon que ce soit.

Les familles Joseph Coderre et Tancrède Côté remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de Mme Joseph Coderre, née Alma Larochelle, soit par offrandes de messes ou de fleurs, bouquets spirituels, visites, assistance aux funérailles ou de toute autre façon que ce soit.

M. et Mme J.-H. Laporte remercient sincèrement M. l'abbé Marc Laporte, vicaire à Upton, et toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de la mère de Mme Laporte, Mme P. Griffard, de Maisonneuve, soit par offrandes de messes ou de fleurs, bouquets spirituels, visites assistance aux funérailles ou de toute autre façon que ce soit.

SOUMISSIONS

Des soumission sous enveloppes scellées marquées: "SOUMISSIONS POUR LA CONSTRUCTION D'UN RESERVOIR D'AQUEDUC", en béton armé, d'une capacité de 93,700 gallons impériaux, sur le lot numéro trente-huit (38) du cadastre de la paroisse de Saint-Hilaire, devront être déposées ou reçues au bureau de la dite Corporation d'ici le 3 mars prochain, à 7 heures p.m., pour la construction, d'ici le 1er juillet prochain, du dit réservoir d'aqueduc.

On pourra prendre communication des plans et devis au bureau de la Corporation. Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté à l'ordre de la Corporation du Village de S.-Hilaire, égal à 3% du montant de la soumission.

La Corporation ne s'engage pas à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Chaque soumission sera faite sur une formule fournie, à cette fin, par le Secrétaire-trésorier.

Fait à Saint-Hilaire ce six février, mil neuf cent quarante-sept.

J.-E.-M. DESROCHERS,
Corporation du Village
de Saint-Hilaire,
Comté de Rouville.

ON DEMANDE:

un mécanicien d'expérience

S'adresser à

YAMASKA AUTOMOBILE Enr.

135, rue de la Concorde
Téléphone 316
Saint-Hyacinthe

L.-P. BUREAU

livraison légère
dans toute la ville
y compris
La Providence et
Saint-Joseph

1230, rue des Cascades Apt 18
Tél. 1367 Saint-Hyacinthe
jno

BICYCLES

neufs ou usagés. Réparations. Peinture. Tricycles pour enfant, pneus et chambres à air, toutes grandeurs.

Alfred Lussier

2670, rue SICOTTE
SAINT-HYACINTHE

VERITABLE AUBAINE OFFERTE

Terre près de Saint-Hyacinthe, 2 x 30 arpents avec maison de deux logis de trois pièces chacun, avec entrée privée, électricité, eau douce, poulailler, étable, remise à bois, aussi roulant. Prix: $2,800.00, comptant: $1,000.00; commerce de fruits, gros et détail: studio photo, avec outillage: $1,200.00, comptant: $600.00. Restaurants de choix; maisons avec logis libre; terrain et plusieurs belles terres de prix divers. Adressez-vous à Les Agences Immobilières Enrg., 484, rue Sainte-Anne, Saint-Hyacinthe, P.Q.

CHOSES FÉMININES

Pour vous mesdames

Mon cher Frère,

Puisque c'est ainsi que tout honnête sermon se doit de débuter! Il est enfin venu ce temps saint, purificateur et sanctificateur où, de par la loi de l'Eglise, chacun comme chacune doit apporter sa modeste offrande au grand holocauste en préparation.

Comme promis, je serai donc, oh! pour un mois seulement, votre petit prédicant. Vous n'avez pas peur, dites? Pourtant je serai très austère, et c'est pour cela que contrairement à nos conventions, le sermon n'aura pas lieu dans le petit salon que vous connaissez, sous l'ombre chaude de l'abat-jour incliné, et très confortablement installés dans vos fauteuils préférés.

Non, Frère, ce trop amollissant décor nuirait au recueillement dont nous devons nous pénétrer à cette heure. Le degré de concentration intérieure nécessaire à l'étude des lois saintes est déjà assez difficile à atteindre sans que votre regard taquin ne me fasse perdre l'autorité dont vous m'avez investi pour un soir!

Venons donc au fait. Et que choisirons-nous comme thème de ce premier entretien: l'enfer et ses tourments qui se cramponnent à nous comme des pieuvres? Non! La haine, l'envie, le désespoir? Non, vraiment, votre coeur généreux n'en saurait que faire. La colère, l'orgueil? Non plus. La gourmandise, la paresse? La paresse, à vous? Ce serait trop drôle. Mais enfin, il faut trouver quelque chose. Pourquoi ne pas faire fi de toutes les valeurs négatives et plonger tête baissée dans la vérité pure, lumineuse et chaude à la fois.

"Amours, délices et orgues" font un bien charmant exemple de grammaire, un délicieux thème de programme pour la radio, mais l'allure fantasque et vaporeuse de ce titre distrairait à coup sûr le sérieux de notre méditation.

Frère, pourquoi ne pas choisir: "Amour, confiance et compréhension"? Caché sous ces trois formidables boucliers, quel serait le mortel qui ne forcerait pas les portes du plus rigide Saint-Pierre que l'on puisse imaginer.

Les Livres saints ne prêchent que l'amour: "Aimez-vous les uns les autres comme notre Père céleste vous a aimés". La confiance: "Le bon Dieu qui prend soin des lys des champs et des petits oiseaux vous abandonnerait-il?" Avec cela et en plus la compréhension, une compréhension à toute épreuve, la vie ne deviendrait-elle pas dès ici-bas un éden?

S'aimer, aimer tout le monde, les siens, ceux qui nous entourent, les malheureux, les tristes, ceux que la deveine poursuit.

Se faire confiance. Se croire les uns les autres, même sans "se savoir" complètement et surtout malgré les faiblesses!...

Comprendre toujours envers et contre tout, même s'il fau fermer les yeux et comprimer les battements d'un coeur rebelle. Ça paraît tout simple, mais ça contient un magnifique programme et de carême et de vie, n'est-ce pas, Frère?

Et ce petit entretien où l'on ne sait pas trop comment démêler la blague et le sérieux, me laisse un peu rêveuse! Preuve que l'on ne peut approcher les grands sujets sans enregistrer une légère commotion spirituelle.

Dommage que je n'aie pas le pouvoir de vous transmettre ma bénédiction.

MARYSE

Carnet mondain

MARIAGE
BEAUDRY-SAINT-GERMAIN

M. l'abbé E. Martel, curé, bénissait, samedi dernier, à l'église du Précieux-Sang de La Providence, le mariage de Mlle Ruth Saint-Germain, fille de M. et Mme Victor Saint-Germain, de La Providence, à M. Roland Beaudry, fils de M. et Mme Armand Beaudry, de Saint-Hyacinthe. Après la cérémonie religieuse, une réception eut lieu au Club Nautique. Les nouveaux mariés partirent pour Québec. A leur retour, ils habiteront Saint-Hyacinthe.

Les dernières réceptions

L'Officier Commandant et les officiers du Régiment de Saint-Hyacinthe recevaient, samedi soir, dans leur Mess de l'Arsenal, à un Bal des Jours Gras. Un délicieux goûter fut servi et l'orchestre "Davon", de Montréal, fit les frais de la musique. Les invités étaient les lieutenants-colonels et Mmes Robert Hamel, Eugène Payan, R.-P. Boulay, de Jollette, les Majors et Mmes Jacques Bousquet, E. Stebbens. Jos. Myers, Emile Côté. J.-A. Berthiaume, Gérard Hallé, les Capitaines et Mmes J.-B. Godbout, Arnould Bourbeau, Maurice Bernier, Marcel Gosselin, Marcel Brault, lieutenant et Mme Gilles Jetté, MM. et Mmes Jean-Paul Larocque, Christian Lapalme, Philippe Cartier, J.-N. Bonin, Montréal, P. Dostaler, Guy Hurtubise, Montréal. J. Leblanc, G. Watters, J.-H. Saint-Germain, A. O. Hanson, Guy Rousseau, Marcel Beauregard, Claude Fournier, Samuel Bourgeois, L.-P. Gendreau, Jean Lehoux, R. Savaria, Jean Saint-Germain, R. Beauregard, Frank Doucet, Georges Scott, Guy Morin, Jean-Paul Brault, Camille Desbiens, Raymond Bélanger, A.-G. MacDonald, F. Laviolette, F. Collet, John-J. Egan, fils, Roland Pothier, Clément Simard, Jean-L. Phénix, Lucien Phénix, Armand Boivin, M. Plamondon, Alphonse Deschesnes, Réginald Gruchy, Roland Bourgeois, Montréal, A. Bouchard, W.-K. Anderson, Roland Bernier, L. Bélanger, P.-E. Bélanger, R.-E. Bégin, B. Durocher, Laurent Soly, les Drs et Mmes Yves Pothier, Richard Thibodeau, J.-L. Fortin, Henri-L. Bérard. Laurent Bouthillier, R. Bélanger, Mlles Ruth Marchesseault, Montréal. Estelle Bédard, Carmelle Fredette, Annette Brunelle. Arlette et Francine Gendreau, Lina et Jeanne Pouliot, Gisèle Dumaine, Jeanne S.-Roch, Lucile Paul-Hus, Rita Alary, Magdeleine Lamoureux, Thérèse Laliberté, Claire Gauthier, Mariette Laplerre. Marguerite Campbell, Fernande Bernier, Cécile Watters, Henriette Derome, Lorraine Desnoyers, Carmen Gendron, Yolande Arès. Major P. Bertrand, les capitaines F.-L. Paquin, Montréal, Paul Malo. lieutenant Jean-L. Tarte, les Drs J.-C. McKie, G. Furlong, A. Paul-Hus, MM. J.-E. Jacques, Granby, E.-N. Martel, J.-E. Hubert, Roméo Bernard, F. Beauchamp, L. Smith, P.-J. Lussier. Lucien Martin, L.-J. McLennan, P.-S. Bourbonnais, A.-M. Granda, Léo Dion, Bertrand Parenteau, Michel Désautels, L.-P. Lazure, P. Dion, Jean-Marie Lorange. Henri Brunelle, Marc Gendreau, André Morin, Guy Riendeau, L.-E. LeVasseur, M. Duranceau, Gilles Gaudette, Hervé Chapdelaine, Maurice Rousseau, Pierre Gendreau, Gérard Deslandes, J. Desrosiers, G. Manchester, Willie Lee, Jacques Giard, Claude Savary, G.-E. Labrie.

* * *

Une soirée du Samedi Gras avait lieu au Club Nautique de La Providence, organisée par MM. Meunier et Brault, pour un groupe d'amis de Saint-Césaire. Le professeur Edgar Belhumeur fut maître de cérémonie. Outre les personnes déjà mentionnées, les invités étaient MM. et Mmes Isaïe Loiselle, Georges Décelles, Louis Martel, Marcel Tétreault, Yvon Charbonneau, Marcel Desmarais, Marcel Fournier, Henri Robert, Mme Edouard Viens. Mlles Marthe, Mariette et Marie-Paule Leduc, Reine Deslauriers, Cécile et Laure-E. Brodeur, Suzanne Garand, Alice Mailloux, Thérèse L'Heureux, Marcelle, Irène et Diane Charbonneau, Béatrice McClean, Simone Tanguay, Jacqueline Viens, Dolorès Martel, Thérèse et Françoise Poirier, Germaine Girard, Antoinette Couture, Thérèse Bouthillier, Ida Boucher, Yvette Saint-Pierre, Mariette Forand, Gisèle Landry, Aline Coiteux, Doris Robert, Réjeanne Pelletier, MM. Marcel Bernard, Laurent, Jean-Marie et Jean-Paul Brodeur, Jean-Claude Meunier, Philippe L'Heureux, René Angers, Joseph-Aimé Normandin, Léopold Robert, Paul-Emile Martel, Lucien Williams, Albert et Clovis Bouthillier, Lucien Beauregard, Lucien Poirier, Roger Tétreault, Renald Viens, Armand Massé, Jean-Noël Charbonneau, René Meunier, Jean-Paul Massé, E. Landry, Marcel Forand, Réal Angers, Henri-Paul Larose, Yvon et Denis Beaudry, Joachim Palardy, Martial Choinière.

* * *

Mme Adiodat Bilodeau, de cette ville, fut samedi soir dernier, l'héroïne d'une fête-surprise, à l'occasion de son anniversaire de naissance. Une adresse lui fut lue par sa fille, Majella et une gerbe de roses Américain Beauty, présentée par sa nièce Denise Parenteau, Mlles Christiane Maurice et Pauline Bilodeau, ses nièces, lui offrirent de superbes cadeaux. Les invités étaient Mme Siméon Maurice, MM. et Mmes Léandre Lussier, Richmond, Gérard Maurice, Saint-Hyacinthe, Auguste Rivard, Richmond, Paul Bilodeau, Maurice Parenteau, Rosaire Bolduc, A. MacDonald, Mmes Raoul Parenteau, S.-Hyacinthe, Mlles Eva Poudrier, Drummondville, Denise Bruno, Pierrette Bolduc, Pauline Bilodeau, Réjeanne et Mariette Bilodeau, toutes de Saint-Hyacinthe, Louisette Lussier, Richmond, MM. Simcoin Maurice, de Saint-Claude Nord, Lionel Maurice, Rock-Island, Albert et Réjean Bilodeau, Sainte-Rosalie, Raoul Gauvin, Saint-Thomas d'Aquin, Hugues, Guy, Régis, Jacques et Serge Parenteau, Gilles, Jacques et Guy Bilodeau, Adiodat et Gaston Bilodeau, tous de Saint-Hyacinthe, Gérard Rivard, Richmond.

* * *

M. et Mme O. Rochefort, de cette ville, recevaient, samedi dernier, à l'issue du mariage de leur fille, Fernande, à M. Marcel Martin. Les invités étaient MM. et Mmes Willie Martin, père du marié, Adélard Bélisle, Astril Rochefort. Gaston Saint-Pierre, Jacques Turgeon, Emile Rochefort, Urbain, Roger et Maurice Bélisle, E. Lampron, Georges Laviolette. Siméon et Léo Bélisle, Maurice Forand, Germain Gauthier, Adélard Lavallée, Roméo Lamontagne, Bernard Rochefort, Arthur Allard. Adélard Gosselin, Euclide Provençal, Alexandre Harnois, Joseph Fluette, Arthur Plourde, Edouard Harnois, Willie Allard, tous de Saint-Hyacinthe; Camille Létourneau. Gilles Blais, J. Gadbois, Victor Filteau et Fabien Santoire, tous de Montréal; Donat Houle, Hector Leduc, Bruno Lemire, tous de Nicolet; Jean Beauchemin, Saint-Hilaire; Arthur Lefebvre, Drummondville; G. Côté et Eugène Brodeur, Springfield, Mass; Armand Langelier, Upton; Mlles Laurette et Rita Rochefort, Thérèse Martin, E.-M. Dumas, Doreen Davis, Lucienne et Cécile Rousseau, Gisèle et Denise Langelier, Lucienne Saint-Jean, toutes de Montréal; Laurette Lefebvre, Drummondville; Hélène Lemire et Louisette Bouthillier, Nicolet; Francine Bélisle et Gilberte Martel, Montréal; Jeannette Plourde, MM. André Dumas, Paul et Guy Rochefort, André Bélisle, Claude Laviolette, J. Michon, Jean-Marie et Nicolas Lemire, tous de Nicolet; Roger Sénécal, Drummondville.

* * *

Mme Georges Turcotte, de cette ville, recevait, samedi soir dernier, à la salle paroissiale de Saint-Thomas d'Aquin, en l'honneur de M. et Mme Paul Laplante, (Laurette Turcotte), à l'occasion de leur retour de voyage de noces. Les invités étaient MM. et Mmes Evariste Laplante, parents du marié, Adélard Saint-Georges, Alfred et Eldège Laplante, Omer Boulay, Oliva Pelletier, Adoré Chabot, Laurent Chabot, Joseph Angers, fils, Edmour Tétreault, Omer Houle, Damien Lussier, Maurice Angers, L.-Zéphirin Guilbert, Samuel Lamoureux, Philippe Gazaille, Richard Laplante, Roger et Emile Saint-Georges, Marcel Saint-Georges, J.-P. Angers, A. Leblanc, West-Warwick, A. Gagné, Central Falls, R.I., Edouard Lamoureux, Southbridge, Mass., Mmes Alfred Beauregard, Adélard et Magloire Chabot, Joseph Angers, Mlles Pelletier, Claire et M. Boulay, Claire Savoie, Lucile Pelletier, Jeanne Guilbert, Thérèse Mathieu. Dolorès Letendre, Dora Gagné, Central Falls, R.I., MM. Fernand et Jean-Claude Turcotte, frères de la mariée, Emile et Pierre Angers, Jules Tousignant, Emile Guilbert, Fernand et Normand Saint-Georges, Maurice Angers, Denis Chabot, Emile Guilbert, Maurice Chauvin, Marcel Sauvageau. Jean-Guy Thibault, Alcide Petit, J. Angers, Antonio Boulay, M. Beauregard, Adrien Lamoureux. M. et Mme Donaldo Desmarais, de cette ville, recevaient, samedi soir, en l'honneur de M. et Mme Aldéric Beauregard (Denise Desmarais), à l'occasion de leur retour de voyage de noces. Les invités étaient MM. et Mmes Wilfrid Beauregard, parents du marié, Adolphe Bélanger, Oscar Lagassé, Lucien Gauvin. Josaphat Angers, Fernand Lagassé, Jean-Paul Chagnon, tous de Saint-Hyacinthe; Anthime Beauregard et Laurent Nichols, Saint-Thomas d'Aquin; Louis Chartier, Saint-Jude; Albert Saint Pierre, William Bousquet, Albani Nichols. Joseph Bernard, Misaël Beauregard, Wilfrid Ménard. Lionel Gadbois, tous de La Présentation; Joseph Gadbois, Saint-Barnabé; Roméo Desmarais et Gaston Lagassé, Saint-Hyacinthe; Mmes Emile Ménard, Saint-Thomas d'Aquin; Pierre Leclerc, Montréal; Mlles Gervaise Desmarais. Thérèse Ladurantaye et Georgette Desmarais, toutes de Saint-Hyacinthe; Cécile Ménard, Saint-Thomas d'Aquin; MM. Jacques Angers, Jean-Claude Desmarais, Laurent Lagassé, Jean-Paul Ménard, tous de Saint-Hyacinthe; Gérard et Paul-Emile Ménard, Saint-Thomas d'Aquin; Fernand Saint-Pierre. Hubert Bousquet, Paul-Eugène Bousquet, Roland Nichols, Jacques. Simon et André Ménard, tous de La Présentation; Ubald Gadbois, Saint-Barnabé.

* * *

M. et Mme Victor Saint-Germain, de La Providence, recevaient samedi, 15 février, au Club Nautique, à l'issue du mariage de leur fille, Ruth, à M. Roland Beaudry. Les invités étaient MM. et Mmes Adrien Beaudry, Montréal, Armand, Emile et Pierre Beaudry, Pierre Arcand, Emile Lacoste, I. Lessard, Hubert Desgranges, G.-L. Poisson, Eugène Millier, Laurent Millier, Hervé Houle, Camille Gendron, Mmes Ephrem Chicoine. Emile Couture, Mlles Jeannine Beaudry, Marie-Ange Lacoste, Cécile Couture, Germaine Morissette, Dolorès Blais, Aline Lussier, Thérèse Couture, Madeleine Poisson, Jacqueline Millier, MM. Gérard Duval, Paul-Emile Couture, Roméo Blais, Patrick Millier, Omer Fontaine.

* * *

Le présient et les conseillers de la Chambre de Commerce des Jeunes de cette ville, organisaient dimanche dernier, une "promenade en voiture". Elle fut suivie du souper traditionnel, à la Salle Bazinet, et la soirée se termina par de la danse et musique. Les invités présents étaient M. Paul-Emile Brodeur, président, et Mme Brodeur; M. J.-L. Lafleur, vice-président, et Mme Lafleur; les huit conseillers, MM. et Mmes Bernadin Hubert, Georges Gaumont, Marcel Ayotte et Benoit Cayouette; MM. Arthur Perreault, Léon Brouillette, J.-G. Leclerc et Gérard Deslandes, MM. et Mmes Antonio Rondeau, Albert Lussier, Wilfrid Brodeur. L.-P. Lapointe. C. Bergeron, Paul Blanchette, Gérard Auprix, Antonin Gaucher. Roger Lambert, C.-H. Feuilleto, Rodolphe Champagne, Paul Beaudry, Roland Brouillette, tous de Saint-Hyacinthe; Dieudonné Ménard et P. Berger, de Granby; Mlles Fernande Pinard, Suzanne Phaneuf. Jeannine Péloquin, Yvette Lussier, Lucile Picard, Thérèse Jarest. Rose Fontaine, Solange Noiseux, Madeleine Houle, Gisèle Auprix, Marcelle Auprix, Jeanne Lussier, Huguette Robert, Marcelle Lord, Jeannine Noiseux, Thérèse Sénécal, Jeanne Choinière. Margot Durocher, Jeanne d'Arc Tétreault, Francine Gendreau, Carmen Saint-Onge, toutes de Saint-Hyacinthe; Anita Frigon, Upton; Colette Rousseau, Saint-Hilaire; MM. Armand Fugère, Saint-Dominique; Conrad Frigon et Rosaire Pinard, Upton; Maurice Rousseau, Montréal; Roland Mercier, Marc Guertin, Germain Larivière, Léo Gendron, Fernand Péloquin, Roland Archambault, Léo Hamel, Gilles Dion, Maurice Poirier, Tony Guérin, Gaston Bureau, Léo Morin, Jean-Guy Hébert, Julien Hébert, Georges Dufour, Georges-E. Larochelle.

Nos visiteurs et nos voyageurs

Mlle Simone Nichols, de Montréal, autrefois de cette ville, accompagnée de sa soeur, Cozette, sont actuellement à Miami, Floride.

—M. et Mme J.-H. Laporte, de cette ville, ont passé une fin de semaine à Saint-Paul de Joliette, dernièrement, les invités de M. et Mme A. Lapierre.

—Mlle Colette Rousseau, de S.-Hilaire, était à Saint-Hyacinthe, en fin de semaine, où elle assista à la fête de la Chambre de Commerce des Jeunes.

—M. Marcel Nichols, d'Ottawa, a passé la fin de semaine chez ses parents, M. et Mme Ernest Nichols.

—Mlle Louise Godbout, de Ville Mont-Royal, était à Saint-Hyacinthe, la semaine dernière, l'invitée de sa grand'mère, Mme T. Chalifoux.

—M. Harold Kendrick, de New-York, a passé quelques jours à Saint-Hyacinthe. cette semaine.

—M. et Mme Paul Lussier, d'Acton Vale, étaient de passage à S.-Hyacinthe, en fin de semaine, les invités de Mme Louis Lussier.

—Mlle Yolande Philie, de cette ville, est de retour de Shawbridge, où elle passa une quinzaine de jours au Laurentian Inn.

—Mlle Lucile Beaudet a passé la fin de semaine à Notre-Dame-de-Grâce, l'invitée de Mme W. Goyeau et de M. et Mme Marcel Dorais.

—M. et Mme Arthur Demey, de Montréal, et Mlle Jeanne d'Arc Demey, étaient de passage à Saint-Hyacinthe, en fin de semaine. Ils se rendirent également à Granby, où ils visitèrent Mme Noël Loranger, à l'hôpital.

—M. et Mme J.-D. Desrosiers, de La Providence, étaient de passage à Québec, la semaine dernière, à l'occasion de l'ouverture de la session. Ils se sont inscrits au Château Frontenac.

—M. et Mme Urbain Jutras, de cette ville, accompagnés de M. Alfred Nichols, de Saint-Thomas d'Aquin, se sont rendus à Manchester, N.-H., dernièrement, où ils furent les invités de M. et Mme F.-D. Nichols.

—MM. et Mmes Dieudonné Ménard et P. Berger, de Granby, étaient à Saint-Hyacinthe en fin de semaine, à l'occasion de la fête de la Chambre de Commerce des Jeunes.

—M. et Mme A. Gagné, de Central Falls, R.I., ont passé la fin de semaine à Saint-Hyacinthe, les invités de Mme Georges Turcotte.

—M. et Mme Emile Beaudry sont de retour de Miami, Floride, où ils passèrent quelques semaines.

—Mme René Richer, de cette ville, accompagnée de Mlle Lise Richer, étaient à Montréal, samedi dernier.

—M. et Mme Roland Beaulieu, de Saint-Jean, visitaient, dimanche, 16 février, Mlles Olympe Birtz et Adèle Larocque, ainsi que Mme Auguste Larocque, actuellement en promenade à Saint-Hyacinthe.

—Mlles Marcelle et Irène Bégin, le Dr Guy Bégin et M. Gérard Prévost, tous de Montréal, étaient à Saint-Hyacinthe, en fin de semaine, les invités de M. et Mme Roger Bégin, à l'occasion de la soirée du Samedi gras, qui eut lieu à l'Arsenal.

—M. et Mme Jean-Louis Lagacé, de Saint-Jude, et leurs fillettes, Anne et Nicole, étaient à Saint-Hyacinthe, en fin de semaine, s invités du Dr et Mme Lucien Péloquin.

—M. et Mme Maurice Lazard sont de retour de New-York, où ils ont passé une semaine.

—M. et Mme Roland Bourgeois, de Montréal, ont passé la fin de semaine à Saint-Hyacinthe, chez M. et Mme Roland Pothier.

—M. et Mme Adrien Archambault, de Saint-Joseph-sur-Yamaska, Mlles Germaine et Laurette Archambault, MM. Alphonse, Jean-Claude et Laurent Archambault, tous de Saint-Thomas d'Aquin, Mlle Pauline Guertin et M. Ernest Girouard, de Saint-Hyacinthe, étaient de passage à Montréal, la semaine dernière, à l'occasion des noces d'argent de M. et Mme Paul Palardy.

—MM. et Mmes Léandre Lussier et Auguste Rivard, de Richmond, étaient de passage à Saint-Hyacinthe, en fin de semaine.

—M. et Mme Adrien Beaudry, de Montréal, étaient à Saint-Hyacinthe, samedi dernier, à l'occasion du mariage Beaudry-Saint-Germain.

—M. et Mme Albert Morin sont de retour des Trois-Rivières, où ils furent les invités de Me et Mme Roger Bisson.

—Mlle Dora Gagné, de Central Falls, R.I., était à Saint-Hyacinthe, dernièrement, l'invitée de Mme Georges Turcotte.

—M. Roger Pontbriand, d'Outremont, a passé la fin de semaine à La Providence.

—Mlle Laure Dumont, de cette ville, est actuellement aux Trois-Rivières, l'invitée de Me et Mme Roger Bisson.

—M. H.-A. L'Abbé, de Montréal, était à Saint-Hyacinthe, en fin de semaine, chez sa fille et son gendre, M. et Mme Maurice Bernier.

la santé AU CANADA

LE RHUME, NOTRE ENNEMI

Le rhume est un des fléaux de la civilisation moderne. Pour le combattre, il faut une bonne santé et du bon sens. La meilleure précaution à prendre est de s'éloigner des sources d'infection.

Les médecins admettent qu'un corps sain dans un milieu sain fournit une bonne protection, mais ils ajoutent que la personne la plus saine peut contracter un rhume, si elle vient en contact avec une personne enrhumée.

L'EDUCATION EN MATIERE D'HYGIENE

Le progrès moral, physique ou économique doit être préparé par l'éducation. Pour qu'une législation sur l'hygiène atteigne son but, il faut que la population en connaisse bien l'utilité.

C'est pourquoi l'Etat vous procure des renseignements sous diverses formes ,dans l'espoir d'obtenir votre collaboration aux mesures d'hygiène qui assureront la santé du peuple canadien.

VOTRE INFIRMIERE

L'infirmière jouit, dans la société moderne, d'un prestige bien mérité. Qu'elle exerce à l'usine, à l'école, à la clinique ou au foyer, l'infirmière occupe un poste de grande responsabilité. L'infirmière moderne est une propagandiste, qui enseigne et démontre les bons moyens de conserver la santé. Le public doit collaborer le plus possible avec ses infirmières.

PROTECTION DES ALIMENTS

Nous sommes fiers d'être Canadiens pour bien des raisons. N'oublions pas ce que notre pays a fait dans le domaine, trop peu connu, de la protection des aliments et des drogues. La population du Canada est admirablement protégée contre la négligence ou la falsification dans la préparation de tout ce qui doit être absorbé par le corps humain.

Nos règlements, pour le contrôle des aliments et des drogues, ont été étudiés, et souvent imités, en Grande-Bretagne et dans d'autres pays.

VOYEZ UN MEDECIN

Ottawa vous donne ce bon conseil: N'essayez pas de vous soigner vous-même. Ne décidez pas des remèdes qui vous conviennent. Vous ne feriez que retarder le moment où il vous faudra voir un médecin.

En essayant de vous soigner vous-même, vous obtiendrez peut-être un soulagement temporaire qui ne guérira pas le mal à sa racine. Le moyen le plus sûr de guérir, vite et complètement, est de consulter un médecin dès les premiers symptômes d'indisposition.

MENAGEZ VOS FORCES

Il est imprudent de dépenser son argent sans compter. Il est aussi imprudent de dépenser son énergie sans compter. L'excès est la cause de nombreux maux. En abusant de nos forces, nous diminuons notre capacité de résistance. Il faut se constituer une réserve de forces, aussi bien qu'une réserve d'argent. Vivez sagement et modérément.

RAVAGES DU CANCER

On évalue à près de 200,000 le nombre des victimes du cancer, aux Etats-Unis et au Canada, en 1946. C'est la population d'une ville d'importance moyenne.

Le plus tragique, d'après les experts, est qu'au moins un tiers de ces décès auraient pu s'éviter si les malades s'étaient fait soigner dès les premiers symptômes. Le diagnostic et le traitement précoces sont des facteurs essentiels de guérison.

ATTENTION AUX INSECTICIDES

Les hygiénistes nous engagent à prendre des précautions dans l'utilisation de certains insecticides. Ceux-ci contiennent en effet des substances toxiques, qui seraient dangereuses si on les respirait trop longtemps. En maniant des insecticides, protégez vos yeux. Evitez aussi de vaporiser ces insecticides trop près des foyers ou des lampes découvertes, car certains d'entre eux contiennent des éléments inflammables.

Rédigé et distribué par la Division des Services d'information du Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, Ottawa, Canada.

NOUVEAUX TISSUS, à la verge

Nappes et serviettes,

Draps et oreillers estampés

CORSETS — BRASSIÈRES

Beau choix de RIDEAUX à la verge.

Mlle B.-A. LEMAIRE

1767, RUE CASCADES — TÉL. 1120-W — S.-HYACINTHE

fourrures

Obtenez plus pour votre argent.

Offre incomparable de FOURRURES, pour diminuer la quantité de nos superbes manteaux, avant l'inventaire.

Je suis particulièrement fier du groupe suivant, que j'offre à des prix SURPRISE, vu la haute qualité de ces FOURRURES. MOUTON DE PERSE — RAT MUSQUE — CHAT SAUVAGE BONMOUTON — SEAL, (lapin teint) — SEAL HUDSON

Invitation toute spéciale aux gens désireux de se procurer un manteau de fourrures, à un prix qui représente de substantielles économies.

Un léger acompte vous réservera pour l'automne prochain, le manteau de votre choix.

Omer Desmarais

(Près de la gare du C.N.R.)

1045, rue Laframboise — TÉL. 1431-J — S.-Hyacinthe

Conservez votre santé au moyen d'un Spencer!

Les supports désirés individuellement améliorent la maintien et la santé.

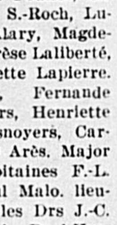

Madame A. Gousy,

CORSETIÈRE

505, rue Mondor - Tél. 1085

Saint-Hyacinthe, P. Q.

CHAPEAUX

DE DAMES

faits à la main
remodelés
remis à neuf

selon les dernières exigences de la mode.

Travail de haute qualité. garanti.

S'adresser à

91, rue S.-Pierre Tél. 1345W
La Providence

À Vendre

FOURRURES

à très bas prix

Collet de renard argenté et renard platine, fourrure à la verge, etc. S'adresser à la renardière Alfred Plante, S.-Denis-sur-Richelieu, Tél. 30-s-2.

Chapeaux

POUR DAMES

faits à la main, remodelés, remis à neuf.
Modèles exclusifs
Travail de haute qualité
GARANTI

Mme Wilfrid Côté

1100, rue Laurier
Saint-Hyacinthe

Votre LAVEUSE est-elle défectueuse?

SI OUI, appelez au magasin

La Liberté Enr.

Le seul magasin en ville, où l'on fait une spécialité de réparation de LAVEUSES de toutes marques et donnant une garantie de 12 mois.

Livraison partout en ville
Attention spéciale aux clients de l'extérieur

2080, rue Cascades Tél. 1784-J
Saint-Hyacinthe

IL S'ATTAQUE DIRECTEMENT AUX SOUFFRANCES ET AUX MALAISES DE LA

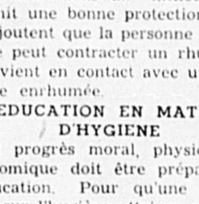

SINUSITE

RAPIDEMENT, un soulagement agréable se fait sentir, quand vous vous mettez quelques gouttes de Vicks Va-tro-nol dans chaque narine. Il aide à réduire l'enflure, aide à dissiper la congestion, et aide ainsi les sinus à se vider. Essayez le Va-tro-nol!

VICKS VA-TRO-NOL

Jeanne Guertin de Guise

SPECIALISTE DES PIEDS
CHIROPEDISTE — PEDICURE

est maintenant à

MAISON CHURCHILL, 1230, rue des Cascades, Saint-Hyacinthe
Chambre 3-4, Bureau Tél. 204-J ... Résidence Tél. 705-J-2

Heures de consultation:
9 à 12 1 à 6
vendredi soir, 7 à 10

TISSUS NOUVEAUX pour le printemps

TOILE à NAPPES, unie et imprimée

SPÉCIALITÉ: Bas pour dames et enfants

Service et qualité vous sont assurés au

MAGASIN

Thérèse Ricard

660, rue BOURDAGES — TEL. 911-J — SAINT-HYACINTHE
(Dans la côte de la Penman's)

ON DEMANDE

JEUNES FILLES

Travail facile — Bon salaire
Aucune expérience requise

s'Adresser au Bureau

Gotham Hosiery Company of Canada Ltd
Saint-Hyacinthe.

On réalise un bénéfice net de $6,239.17

Avec le tirage au sort de l'automobile "Plymouth," au profit du Centre sportif de la paroisse de Notre-Dame-du-Rosaire.

Le Comité de la souscription "Plymouth" au bénéfice du Centre Sportif de la paroisse de Notre-Dame-du-Rosaire, se réunissait une dernière fois chez les Pères Dominicains, dimanche dernier.

Le président, M. Mandus Bienvenue remercia chaleureusement les membres du Comité de leur dévouement et le trésorier, M. R. Bail, soumit le détail des recettes et des déboursés. En voici le résumé:

RECETTES		
Vente des billets		$8,645.30
DEBOURSES		
Timbres pour correspondance	$79.50	
Echange et timbres sur chèques	5.30	
Impressions	572.96	
journaux	340.34	
Annonces:		
Chèques retournés	4.03	
Coût de l'automobile	1,413.00	2,415.13
Montant réalisé		$6,230.17

Le Père Curé, après avoir rappelé certaines aventures dont cette souscription fut l'objet, a tenu à remercier tous les collaborateurs de ce beau mouvement en faveur du Centre sportif de la paroisse de Notre-Dame-du-Rosaire, de Saint-Hyacinthe.

L'heureux gagnant du "Plymouth" qui possédait le billet No 105257, M. Joseph Gendron, 2113, rue Rachel, Montréal, s'était rendu à Saint-Hyacinthe avec son nouvel automobile. En cette circonstance, il a fait généreusement le don d'un billet de banque de $100.00. A M. Gendron, nos plus sincères remerciements de ce don magnifique, qui augmentera d'autant le montant réalisé par la souscription.

Le Comité de la Souscription.

Noces d'argent de M. et Mme N. Lussier, à Saint-Joseph

Saint-Joseph, 18. (Spéciale)

M. et Mme Napoléon Lussier, de Saint-Joseph, célébraient ces jours derniers leurs noces d'or, après un demi-siècle de vie en commun. Ils s'épousèrent il y a cinquante ans à la cathédrale de Saint-Hyacinthe, où la bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Louis-Henri Duhamel, curé du temps. De leur union naquirent six enfants: MM. Robert Lussier, de Montréal; Armand, Granby; Gérard, Saint-Joseph-sur-Yamaska; Mmes Léo Marquette (Yvonne), Montréal; Philippe Leduc (Germaine), Granby, et Arthur Brasseur (Simonne), S.-Joseph-sur-Yamaska. Une réception en l'honneur des jubilaires eut lieu samedi dernier à Saint-Joseph, chez M. et Mme Arthur Brasseur. Une adresse fut lue par Mme Léo Marquette ,cependant que de magnifiques cadeaux étaient offerts aux héros de la journée, au nom de tous les parents et amis présents, par deux de leurs petits-enfants, Louisette Lussier et Gilles Brasseur. Tous les enfants et petits-enfants des jubilaires étaient présents.

—:-o-:—

Une somme de $40. gagnée en prix par trois jeunes filles

Le tirage au bénéfice du Comité sportif de l'Ecole Technique eut lieu samedi dernier à l'Ecole Technique, en présence du directeur, M. S.-F. Toupin, et du directeur adjoint, M. l'abbé F.-X. Côté. Mlle J. Brodeur, 1460, rue Morison, a gagné le 1er prix de $25; Mlle Rose Gingras, 990, rue Laframboise, dix dollars, et Mlle Estelle Bouthillette, 150, rue Saint-Louis, Saint-Joseph, cinq dollars.

—:-o-:—

Les Joyeux Compagnons

Les Joyeux Compagnons ont pris le souper mardi dernier à la salle du bazar. Ils étaient à la table le la Société Saint-Jean-Baptiste, qui leur a fait l'honneur de les y inviter. Les Joyeux Compagnons ont été très heureux de l'invitation.

Constitution de l'Ordre des Journalistes

Un comité d'étude vient de se former.—M. Harry Bernard, de Saint-Hyacinthe, vice-président.—Les ouvriers de la première heure.

M. Jean-Marie Morin, de la *Presse*, Montréal, a été désigné comme président du comité d'étude du projet de constitution de l'Ordre des Journalistes, tel que conçu au congrès des journalistes de toute la province, en novembre dernier. Les autres membres du comité sont MM. Harry Bernard, directeur du *Courrier de Saint-Hyacinthe*, vice-président; Jacques Sauriol, de la *Patrie* du dimanche, secrétaire; Georges-H. Daigneault, de l'*Action catholique*, Québec, Rosario Blanchet, du *Nouvelliste* des Trois-Rivières, et Fernand Denis, du *Petit journal*, Montréal, directeurs. Deux autres directeurs seront choisis plus tard. l'un pour représenter les journalistes de langue anglaise et l'autre, les journalistes de la radio.

La première séance d'étude se tint à la Palestre nationale, d'abord sous la présidence de M. Gustave Lafontaine, de la *Presse*, qui remplaçait M. J.-B. Nowlan, galement de la *Presse*, incapable de se rendre. M. Lafontaine céda ensuite son siège de président à M. Morin. Assistaient également à l'assemblée: MM. R. Carbonneau, de la *Patrie;* J. Gravel, de *Radio-Canada;* René Guibord, de l'*Evénement-Journal*, Québec; J. Delaplante, de *Montréal-Matin*, et Lionel Bertrand, député de Terrebonne aux Communes, de *La Voix des Mille-Iles*.

Les trois délégués de l'Association des Hebdomadaires de la province, au comité général d'études, sont MM. Bernard et Bertrand, déjà nommés et le Dr C.-E. Gervais, de *l'Etoile du Nord*, Joliette.

Jubilés d'or...

(Suite de la première page)

caire à la cathédrale de Sherbrooke, desservant à Winslow puis curé de la paroisse. Le 1er novembre 1934, il était nommé vérificateur des livres des paroisses des comtés de Frontenac et de Compton et, le 20 août 1938, S. E. Mgr Philippe Desranleau, évêque de Sherbrooke, l'appelait à son palais épiscopal pour y assumer les fonctions de procureur adjoint et d'administrateur du journal le *Messager de Saint-Michel*. Peu après, il devenait procureur. Il est chanoine honoraire de la cathédrale de Sherbrooke, depuis le 13 avril 1944.

M. l'abbé Gauthier naquit également à Saint-André d'Acton e 24 janvier 1897, fils d'André Gauthier et Selphiride Ponton. Elevé à la prêtrise le 29 janvier 1922, à l'église de Saint-Janvier de Weedon, il fut successivement vicaire à Saint-Joseph d'Ely, à Saint-Hippolyte de Wotton, à l'Immaculée-Conception de Sherbrooke, à Saint-Philippe de Windsor Mills, desservant à Sainte-Elisabeth de North Hatley puis curé au même endroit, curé à Saint-Rosaire de Sawyerville, à Kingscroft, aux Saints-Anges de Ham-Nord. Il est vicaire forain depuis novembre 1914.

—:-o-:—

Naissance

A l'Hôpital Sainte-Jeanne d'Arc de Montréal, au Dr et Mme Marc Morin, née Marguerite Choquette, de Verdun, est née une fille, baptisée Marie-Evelyne-Nicole. Parrain et marraine, M. Emmanuel Chauvin, de Montréal et Mme Dorès Morin, grand'mère de l'enfant, de Saint-Hyacinthe.

Noces d'argent de M. et Mme Donat Leclerc à Acton Vale, le 15

Acton Vale, 18, (Spéciale)

M. et Mme Donat Leclerc (Agnès Hutchison), d'Acton Vale, ont célébré samedi dernier leurs noces d'argent. M. Leclerc est chef de police d'Acton Vale depuis quelques années. Antérieurement, il avait été à l'emploi de la compagnie *Acton Shoe* pendant 25 ans. M. Leclerc naquit à Acton Vale en 1902. Originaire d'Ecosse, Mme Leclerc vint au Canada avec ses parents, en 1907.

La chatelaine...

(Suite de la première page)

cette sympathie en s'occupant d'oeuvres sociales et surtout de la Croix-Rouge, dont elle est la présidente dans sa municipalité.

La châtelaine du manoir a deux filles: Phoebé, qui fut infirmière durant la guerre de 1914-1918, grand amateur de golf, et Mme Joseph Wray, de Westmount, qui possède une belle écurie de louage.

Des treize enfants qu'eurent Sire Hugh et Lady Allan trois seulement leur survivent: Sire Montagu Allan, de Montréal, Mme Colin Campbell, de Montréal et Saint-Hilaire et sa soeur, Mme Edith Rutledge ,du lac Memphrémagog.

Si la châtelaine du Manoir a fait une vie longue, belle, et heureuse, elle a eu néamoins au cours de son existence, la douleur de perdre deux nièces et un neveu, enfants de Sire Montagu Allan, dans le naufrage du **Titanic**, qui sombra le 14 avril 1912, dans le nord de l'Atlantique, après avoir frappé une banquise. Seize cent une victimes périrent dans cette catastrophe. Il n'y eut que 607 survivants.

Un autre accident de moindre gravité vint plus tard troubler sa vie harmonieuse. Ce fut l'incendie de son écurie qui brûla de fond en combles.

Vieux meubles et autres antiquités

Le feu épargna cependant, le manoir, qui renferme toutes sortes de vieilles choses. Tout le vieux mobilier du seigneur de Rouville se trouve là avec maints bibelots anciens. Dans le vaste salon, on peut voir de hauts et larges miroirs qui ont plus de cent ans.

La pièce voisine est le petit boudoir plein d'antiquités qui a remplacé la chapelle de Mme Thomas Edmund Campbell. Une armoire pratiquée dans le mur contient de la porcelaine chinoise, entr'autres un service à thé, don du général de Salaberry. Sur le mur, un portrait du pape Pie IX, envoyé de Rome au major et à Mme Thomas Edmund Campbell.

Le blason du major, soigneusement encadré, décore l'antichambre où l'on voit de beaux meubles fabriqués à Québec et portant, sculptés sur bois en guise de décoration, le trèfle, le charbon et la rose, emblèmes de l'Irlande, de l'Ecosse et de la France.

Chaque chambre à coucher possède son foyer et sa salle de bain et de beaux meubles antiques. La chambre bleue, par exemple, offre un aspect séduisant avec son mobilier bleu nuit, décoré de fleurs. Un ancien prie-Dieu, comme on n'en voit plus aujourd'hui, et un écran vieux de cent ans, fait avec des images de toutes sortes, sont précieusement conservés, car ce sont là des objets qui ont une grande valeur sentimentale pour les hôtes de la maison. Il serait trop long à énumérer tous les objets antiques que contient cette ancienne habitation seigneuriale.

J.-E. G.

—:-o-:—

M. E. Deschênes, de cette ville, décédé à 33 ans

M. Ernest Deschênes, fils, de cette ville, est décédé ces jours derniers à l'âge de 33 ans et 9 mois. Outre ses parents, M. et Mme Ernest Deschênes (Marie Plourde), de Saint-Hyacinthe, le défunt laisse trois frères et quatre soeurs: MM. Henri, Philippe et François, tous Saint-Hyacinthe; Mmes Emile Bellavance (Yvonne), Sherbrooke; Antoine Létourneau (Zélia), Saint-Hyacinthe; Mlles Alice Deschênes, Rivière-du-Loup; Ernestine, Saint-Hyacinthe. Les funérailles eurent lieu à l'église paroissiale du Christ-Roi, sous la direction de la maison Ubald Lalime. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Paul Ménard, vicaire. Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé Alphonse Girard, curé de la paroisse, assisté de MM. les abbés J.-H. Lemieux, vicaire et P. Ménard, comme diacre et sous-diacre. Les porteurs étaient MM. Jos. Boissy, Alcide Provençal, Alcide Provost, Jos. Gaudreau, Patrice Raymond et Eugène Dufour.

—:-o-:—

Naissance

A l'Hôpital Saint-Charles de S.-Hyacinthe, à M. et Mme Paul Jodoin, née Rita Bérard, de Saint-Hyacinthe, est né un fils, baptisé Joseph-Maurice-Alain. Parrain; M. l'abbé Maurice Jodoin, du Séminaire de Saint-Hyacinthe, oncle de l'enfant; marraine; Mme Hector Jodoin, grand'mère de l'enfant. Porteuse, Mme Léonard Jodoin, sa tante.

Train vs auto

Un train venait vers Saint-Hyacinthe, mercredi matin vers 1 heure, pendant qu'une auto conduite par M. Paul Lincourt roulait vers Sainte-Rosalie. L'auto aurait eu une panne sur la traverse à niveau. M. Lincourt eut juste le temps de descendre avant le passage du train. Sa voiture est très endommagée.

Cérémonie de profession et de vêture

Chez les RR. SS. de Sainte-Marthe.—Elle est présidée par M. le chanoine Philippe Auger, supérieur du Séminaire.—Les nouvelles professes.

M. le chanoine Philippe Auger, supérieur du Séminaire de Saint-Hyacinthe, présidait ces jour derniers deux cérémonies, l'une de profession et l'autre de vêture, à la maison-mère des RR.SS. de Ste-Marthe, à S.-Joseph-sur-Yamaska. Le sermon de circonstance fut prononcé par le R.P. Julien Quintal, o.m.i., de Chamoly-Bassin.

Ont prononcé leurs voeux temporaires: les RR.SS. Marie-Joseph (Bernadette Martin), de Farnham; Sainte-Ursule (Rosa Perreault), de Saint-Bernard; Marie-Céline (Jeannette Lozeau), de Handfield, Conn.; Sainte-Perpétue (Françoise Quintal), de Saint-Hyacinthe.

Ont revêtu l'habit de la communauté: Mlles Léonide Bouchard, dite Sr Jésus-Marie, de Gaspé; Rose de Lima Messier, dite Sr Saint-Alfred, Attleboro, Mass; Thérèse Hatin, dite Sr Saint-Clément, de Winooski, Vt; Laurette Leclerc, dite Sr Marie-du-Sacré-Coeur, Saint-Hyacinthe; Patricia Lussier, dite Sr Sainte-Angéline, des Etats-Unis; Diana Chabot, dite Sr Marie-de-Fatima, de Handfield, Conn.

—:-o-:—

Soirée de Mardi-Gras à La Providence

M. l'abbé E.-A. Martel, curé du Précieux-Sang de La Providence, a bénit mardi soir un groupe de jécistes de l'Ecole Jacques-Cartier, au cours d'une réunion organisée à l'occasion du Mardi-Gras. Les invités étaient M. l'abbé Normand Guillet, vicaire de la paroisse, Mme E. Jacques, Mlles Jeannine Blanchard, Marie-Rose Gendron, Renée Gilbert, Carmelle Gaulin, Thérèse et Denise Chouinard, Luce Borduas, Huguette Courchesne, Huguette Grenier, Luce Campbell, Irène Demers, Réjeanne Jacques, Jeannine Aubin, Julie Morier ,Odile Morier, Huguette Brodeur, Jeannine Tanguay, Jacqueline Blanchard, Berthe Leclerc, Denise Gingras, Jeannette Laprés, Pierrette Laroche. Il y eut goûter, chant et musique par Mlles Denise Gingras, accordéon, Luce Campbell et Julie Morier, piano.

—:-o-:—

Mme O. Robillard, de Sainte-Rosalie, décédée à 66 ans

Mme Octave Robillard, née Lina Benoit, de Sainte-Rosalie, est décédée samedi dernier, à l'âge de 66 ans. La défunte laisse trois fils: MM. Laurent et Marc Robillard, Saint-Hyacinthe; Henri, Montréal. Lui survivent également deux frères: MM. Freddie Benoit, New-Bedford, Mass.: Arthur, Worcester, Mass.. Les funérailles eurent lieu lundi à l'église paroissiale de Sainte-Rosalie, sous la direction de la maison Bienvenue et Mongeau, Enr.

—:-o-:—

Naissance

A l'Hôpital Saint-Charles de cette ville, à M. et Mme Roméo Cloutier, née Florence Blais, de Berthierville, est née une fille, baptisée Marie-Florence-René. Parrain et marraine, M. et Mme J.-O. Gauthier, grands-parents de l'enfant, de Saint-Hyacinthe, Porteuse, Mlle Georgette Gauthier, g.m.e., tante de l'enfant.

Feu Nap. Vézina

M. Napoléon Vézina, de Montréal, est décédé mardi à l'Hôpital des Anciens Combattants, à l'âge de 52 ans et 9 mois. La dépouille mortelle a été transportée à Montréal, où eurent lieu les funérailles.

L'Union Nationale à la radio.

Monsieur Jacques Auger, fils de cera la prochaine causerie politique de l'Union nationale dimanche, l'honorable Henry-L. Auger, pronon-23 février, au poste C.K.A.C., de 7 heures du soir à 7 heures 15.

Démentis...

(Suite de la première page)

césaines: Sault Sainte-Marie, Valleyfield, Hearst, Trois-Rivières, Moncton, Bathurst, Edmunston, Ottawa, Québec, Rimouski, Chicoutimi, Nicolet, Saint-Hyacinthe, S.-Jean de Québec, Montréal. En juin dernier, 596 ligues firent rapport de leurs activités au Secrétariat général. La seule Fédération de S.-Hyacinthe, d'après les statistiques fournies par Mgr Victor Quintal, V.G., compte 3,625 membres.

M. Lasnier écrit: "Celle-ci (la Ligue du Sacré-Coeur) vient de dépenser $17,500 pour son enquête sur les grills."

C'est faux. Je n'ai jamais dit cela. Si le chiffre paraissait étonnant à M. Lasnier, il se devait de vérifier lui-même ce qui est probablement une erreur typographique copiée dans un journal.

M. Lasnier écrit: "...(La Ligue du Sacré-Coeur) veut l'abolition de la Commission des Liqueurs."

C'est faux. La Ligue du Sacré-Coeur n'a nullement l'intention, ni la prétention d'abolir un organisme qui pourrait rendre d'utiles services. Elle demande le respect des lois et l'amélioration de celles-ci.

M. Lasnier écrit: "Autrement dit l'hôtellerie passerait sous le contrôle du Conseil de l'Instruction Publique..."

C'est faux. Les Ecoles d'Arts et Métiers et les Universités ne dépendent pas du Conseil de l'Instruction Publique.

M. Lasnier écrit: "...tout grill fermé ouvre les portes de 20 speakeasies."

C'est faux. Il est prouvé que les débits clandestins foisonnent déjà à l'heure actuelle. Les grills douteux une fois fermés, il restera encore dans notre district plus de 2,500 honnêtes débits de boisson.

C'est mentir que de prétendre que nous voulons la prohibition. Nous étions **contre** au temps de la loi Volstead; nous le demeurons. Nous demandons le respect des lois et la tempérance. Demander le nettoyage des débits mal famés ce n'est pas réclamer la prohibition. Plusieurs villes américaines se sont nettoyées de leurs bouges sans prohibition.

"Le Clairon", grand défenseur de la démocratie, tournerait-il au nazisme en prenant les méthodes d'Hitler faisant suite à Luther: "Mentez, mentez. Plus le mensonge est gros, plus il a de chances d'être cru."

J'espère, monsieur le sénateur, que vous voudrez bien accorder à ces quelques rectifications la même place dans votre journal que celle occupée par l'article de M. Georges Lasnier.

Votre tout dévoué,

Alphonse COULOMBE.

AC/MF.

LISEZ

CARREFOUR

HEBDO. — FRANÇAIS

Imp. au Canada

en vente chez

Irénée CHOQUETTE

AGENT DISTRIBUTEUR

548, MONDOR — TÉL. 800-J

HORACE ST-GERMAIN, B.A.L.

NOTAIRE

Etude: 515 Avenue S.-Denis

Tél. 51

Domicile: 2736 rue Girouard

Tél. 82

Saint-Hyacinthe

La salle Bazinet

est ouverte au public tous les samedis

et veilles de fêtes de l'année.

Orchestre de renom.

Si vous avez besoin d'une salle pour réception ou veillée,

Adressez-vous à

Irénée Bazinet, Prop.

Boulevard Sir Wilfrid Laurier — Saint-Hyacinthe-le-Confesseur

à la sortie du pont Bouchard (route Sainte-Rosalie) 23f

CHEZ MESSIER

Citrons frais de Messine, 26c la douzaine

Savon mou, pour tout usage, 2 livres pour 29c

Poudre à laver, 2 lbs pour 29c

Patates locales, $1.25 le sac

Patates du Nouveau-Brunswick $1.50 le sac

Patates rouges, 100 lbs $2.50

Brochet étêté et vidé, 29c lb

Brochet tranché, 35c la livre

Turbot, hareng, morue salée, 22c la livre

Huîtres fraîches, $1.00 la chop.

Compote de pommes sucrées, 15c la boîte

Pommettes sucrées, 95c gallon

Pêches, poires, $1.25 le gallon

Purée de tomates, 95c le gal.

Pêches, poires melons, abricots, en boîte de 20 onces 25c

Blé d'Inde en épis, 25c la bte

Fleur de blé d'Inde, 2 lbs 15c

Teabisk ..... 37c la boîte

Orge grillée ..... 10c la boîte

Bons balais en fibre, de Simm's $1.00 chacun

H. Messier & Fils

ENR.

959, rue Cascades Tél. 178-w

Saint-Hyacinthe

A qui la chance ?

Si vous êtes à construire une maison, ou si vous voulez moderniser votre système de chauffage actuel,

Viennent justement d'arriver

Une FOURNAISE à L'HUILE GENERAL ELECTRIC, modèle LA 42

Une FOURNAISE à L'HUILE GENERAL ELECTRIC, modèle LA 32

Ces appareils vous fourniront le chauffage domestique et l'eau chaude toute l'année, d'une manière économique et sans surveillance de votre part.

RADIOS — POELES électriques — LAVEUSES

BALAYEUSES électriques — REFRIGERATEURS

FOURNAISES à l'huile — ACCESSOIRES électriques

Théo. Gauthier

Représentant GENERAL ELECTRIC

Pionnier du chauffage à l'huile automatique, au Canada.

4 experts à votre service en tous temps.

Aussi, Brûleurs à l'huile TORIDHEED, pour chauffage central.

Brûleur LITTLE, le seul brûleur à l'huile, (sans mèche), chauffant à l'huile brûte et n'ayant aucune partie mouvante, pour poêles, fournaises de cave, fournaises de plancher.

1930, rue Cascades Tél. 1390 Saint-Hyacinthe

75e ANNIVERSAIRE

SOIXANTE-QUINZE ANS

1872 1947

DE SERVICE LOYAL ET COURTOIS

LIBRAIRIE RICHER

LEON-A. RICHER, gérant

GROS ET DETAIL

1400-1410, RUE DES CASCADES (coin Mondor) TEL. 104

SAINT-HYACINTHE

— SOUVENIRS —

A l'occasion des Retraites Pascales

Statues lumineuses sous verre, 5 sujets:

N. D. de Lourdes, Immaculée, Sacré-Coeur de Jésus, Saint-Joseph, Sainte-Thérèse	hauteur: 8¼	Prix $2.50

Statues en plastique décorées en couleur:

N. D. de Lourdes, Immaculée, Sacré-Coeur de Jésus, Sacré-Coeur de Marie, Saint-Joseph, Sainte-Thérèse, Saint-Antoine	hauteur: 8"	Prix $0.90
	12"	$1.50
	16"	$2.50
Groupe de la Sainte-Famille	12"	$6.50 et $3.50
Sacré-Coeur de Montmartre	12"	$2.00
	16"	$2.75
Bustes du Sacré-Coeur	8"	$1.25
	10"	$1.75
Superbes cruxifix sur pied avec porte-lampion	10"	$2.00
	14"	$5.00

Cruxifix, chaines et médailles, chapelets, livres de prières.

Bonne nouvelle,

mesdames . . . mesdemoiselles . . .

Voici enfin des

BAS PURE SOIE

"LADY NOTTINGHAM"

de très belle qualité . . . .

Talon et bout renforcés . . . .

Haut de la jambe en pure soie très élastique . . . .

Quelques douzaines seulement.

Hâtez-vous,

pour n'être pas désappointées

LE MAGASIN LAROCHE, 1876, rue Cascades Tél. 919 Saint-Hyacinthe

CULTIVATEURS !

Le temps est arrivé de penser à vos PETITS POULETS DU PRINTEMPS.

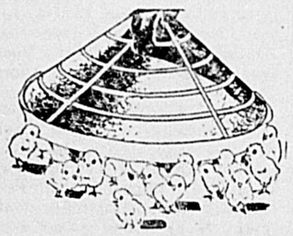

Nous avons reçu une certaine quantité d'éleveuses à bois, les plus perfectionnées qu'il y a sur le marché, avec contrôleur automatique vous permettant d'être 24 heures sans faire de feu.

Nous tenons aussi les éleveuses à l'électricité, thermostats, abreuvoirs et trémies à poussins, etc.

Pour plus de renseignements, rendez-vous les voir au

MAGASIN BÉLANGER,

W. Landry, Répt.

(en face du poste de Police)

1220, rue des CASCADES — TEL. 21 — SAINT-HYACINTHE

CULTIVATEURS

C'est aussi le temps de penser aux réparations de votre CHARRUE et HERSE BELANGER

Danecraft ENREGISTRÉ LA BIJOUTERIE DERNIER CRI

L.-A. Breton & Fils

BIJOUTIERS

1530-1540, rue Cascades — Tél. 273-W — Saint-Hyacinthe